

## Un « geste » du général Pinochet

Un message de vœux est avant tout porteur d'espoir. Dans leurs allocutions, les chefs d'Etat se plient pour la plupart à cette règle. Au Chili, pourtant, les précédents révélaient que les messages de vœux ne furent pas placés sous ce signe. Nouvelles lois antiterroristes en 1985, expulsion d'un prêtre en 1984, détermination des rapports Eglise-Etat en 1985, les Chiliens avaient pris leur parti de ne rien attendre à l'aube d'une nouvelle année. Le général Augusto Pinochet vient cette fois-ci d'annoncer la levée de l'état de siège sur tout le territoire à compter du 6 janvier, et il a indiqué que les exilés seraient autorisés à revenir au Chili dans un délai de quatre-vingt-dix jours.

Ces dispositions vont apparemment dans le sens d'une relative « libéralisation » du régime. L'état de siège décrété le 7 septembre après l'attentat manqué contre le général-président avait entraîné la fermeture des hebdomadaires d'opposition, l'arrestation de militants politiques et diverses décisions tendant à restreindre le pouvoir des autorités judiciaires civiles. Mais sur les trois régions du pays quatre seulement restaient encore sous le coup de cette mesure.

Cette dernière initiative relève donc d'un assouplissement progressif et non d'un geste spectaculaire, alors que deux autres régimes d'exception, l'état d'urgence et l'état de danger de troubles de la paix intérieure, sont, eux, toujours maintenus dans l'ensemble du Chili.

L'autorisation du retour des exilés n'est pas non plus une nouveauté. Alors que l'on estime à près de cent soixante mille le nombre des Chiliens vivant actuellement hors du pays, trois mille cinq cents sont officiellement sous le coup d'une interdiction de retour. Dans les milieux gouvernementaux, beaucoup de responsables souhaitent ardemment qu'une plus grande liberté de mouvement leur soit accordée.

Le général Pinochet, soucieux de ne pas donner de vices aux « indésirables » soupçonnés d'« activité terroriste », s'y était, de fait, toujours opposé. L'annonce de cette clémence prochaine pourrait signifier que les partisans du général l'ont encouragé. Encore faut-il attendre pour être certain de connaître le chiffre exact d'exilés autorisés à rentrer, le chef de l'Etat indiquant simplement « la plupart ».

Ces mesures, prises, selon le général Pinochet, pour « promouvoir l'unité nationale », sont aussi destinées à améliorer l'image déplorable du pays sur le plan des droits de l'homme, peu avant la visite du pape au Chili, prévue pour avril. L'évêque chargé de l'organisation de l'ajour de Jean-Paul II, Mgr Cox, avait clairement affirmé que ce voyage ne pourrait avoir lieu dans un pays sous état de siège.

Il reste à savoir si ce « geste » du régime militaire représente une étape dans le sens d'une démocratisation, avant l'échéance électorale bien imprécise de 1989, ou s'il n'est que le même mouvement du balancier « répression espace de liberté » qui rythme depuis 1973 la vie chilienne sous la dictature militaire. L'histoire récente du pays n'incite guère à l'optimisme.

## Bravant l'interdiction des autorités

### Trois mille étudiants ont manifesté à Pékin

Pékin a été le théâtre, le jeudi 1<sup>er</sup> janvier, du plus grand rassemblement depuis 1979 en faveur d'une démocratisation du régime. Environ trois mille étudiants ont bravé l'interdiction de manifester sur la place Tiananmen au cri de « Vive les réformes ! ».

La dispersion s'est faite sans incident majeur avec les forces de l'ordre, qui ont cependant procédé à plusieurs arrestations après que les jeunes eurent réussi à franchir les barrières qui leur interdisaient les abords du siège du gouvernement et du parti.

PÉKIN de notre correspondant

Les étudiants de Pékin avaient promis de manifester sur la place Tiananmen au matin du jeudi 1<sup>er</sup> janvier. Malgré l'interdiction de tout rassemblement et les mesures prises par les forces de l'ordre, ils ont tenu leur pari. Des milliers de jeunes, garçons et filles, engoncés dans leurs manteaux oustinés ou dans des anoraks, ont tenté d'occuper le cœur de la capitale pour demander plus de démocratie et de liberté. Il s'agit de la manifestation contestataire la plus importante à Pékin depuis le « mur de la démocratie » de la fin des années 70.

Les autorités avaient solennellement appelé la population à se montrer responsable et à ne pas prendre part à des manifestations. La moitié du journal télévisé de

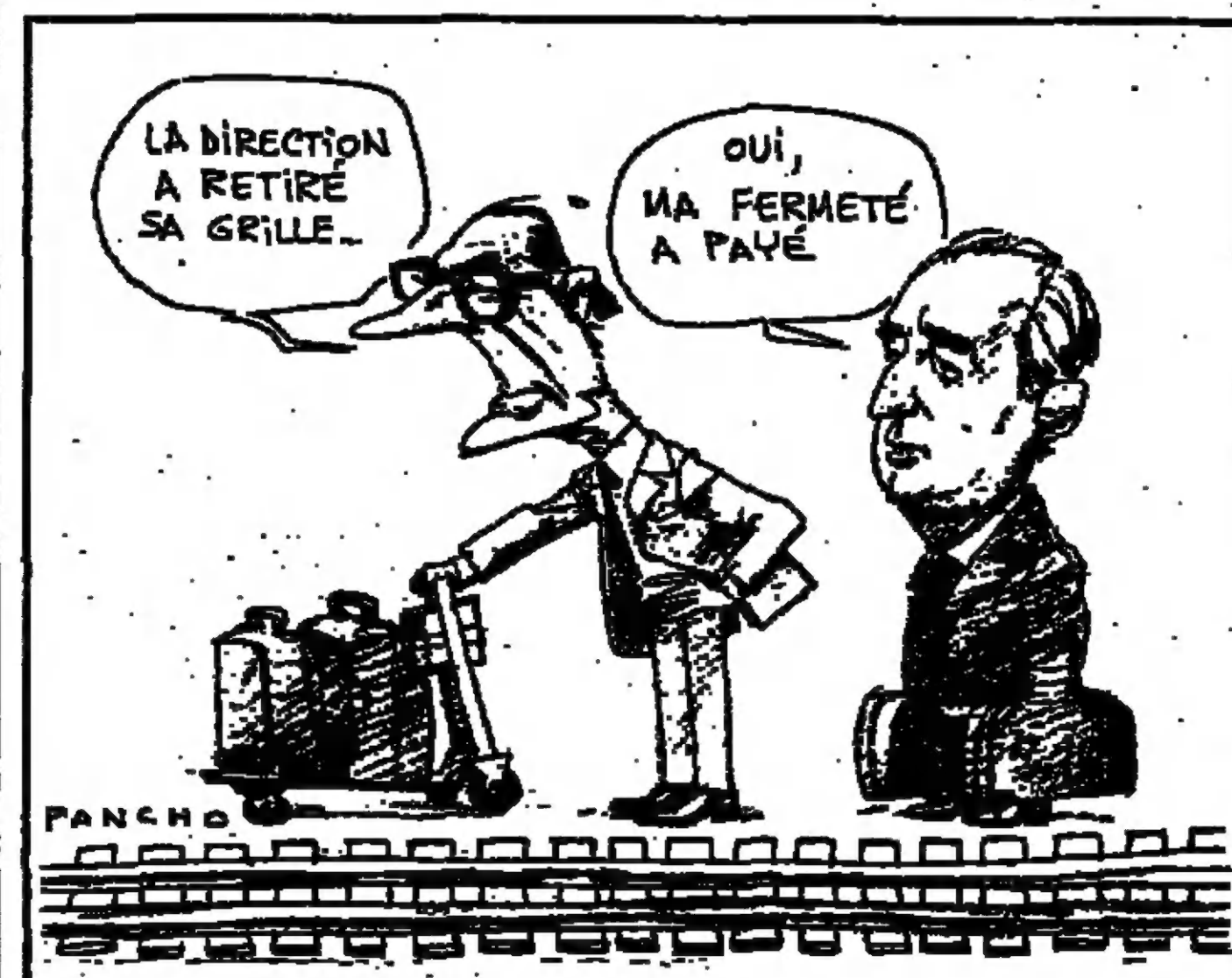
mercredi avait été consacré à l'arrestation d'un fauteur de troubles - un chômeur - et à l'interview d'étudiants bien pensants et de dirigeants. L'agence officielle Chine nouvelle a décrit le réveil bien sage d'étudiants qui ont chanté, dansé ou joué au ping-pong. Mais, la même nuit, à l'université Beida de Pékin, des centaines de jeunes s'agglutinaient devant les dazibao qui remplaçaient ceux attachés le matin même. En faisant donner le grand orchestre de la propagande pour isoler les manifestants, le Parti communiste a conféré au mouvement étudiant la dimension d'un problème national. Le Quotidien du peuple de jeudi affirme par exemple que « la lutte de classe continuera d'exister encore pendant longtemps ».

PATRICE DE BEER. (Lire la suite page 3.)

## La « non-application » de la nouvelle grille des salaires

### Les syndicats et les grévistes sont réticents face aux ouvertures de la direction de la SNCF

Le projet de nouvelle grille salariale qui devait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1988 à la SNCF a été retiré, même si le médiateur, M. Lavondès, à l'image du gouvernement et de la direction de la SNCF, se refuse à parler formellement de « retrait ». La direction, au cours d'une négociation qui s'est achevée le jeudi 1<sup>er</sup> janvier à 0 h 15, a fait également plusieurs ouvertures sur les conditions de travail que les responsables syndicaux vont présenter aux grévistes. Si les syndicats demeurent réservés, les premières réactions de la base sont plutôt négatives.



Lire page 14 l'article de MICHEL NOBLECOURT

## Les menaces de représailles américaines

### Europe-Etats-Unis : l'angoisse de la fermeté

Face aux menaces du président Reagan de taxer les produits agricoles européens, les Douze proclament leur intention de rester intransigeants. Mais auront-ils le courage de leur fermeté ?

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

« Je ne serais pas effrayé par la perspective d'un conflit ouvert avec les Etats-Unis. La Communauté leur a proposé d'importer à prix réduit 1,6 million de tonnes de maïs par an pendant quatre ans afin de compenser les effets provisoirement négatifs de leur exportation de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal. Je

ne suis pas partisan d'aller beaucoup au-delà ; la marge de jeu est très faible », nous a déclaré, le mercredi 31 décembre, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne.

Soucieux d'éviter que la crainte de l'affaiblissement de la détermination affichée aujourd'hui par la CEE, il demande que les Douze se prononcent vite. Si un arrangement sur des bases proches de l'offre communautaire de décembre se révélait impossible, il pense que les contre-mesures européennes pourraient être décidées par les ministres des finances qui se réunissent le 19 janvier à Bruxelles. Il ne leur reste en principe qu'à fixer le relèvement des droits d'entrée applicables aux

importations du gluten de maïs, du blé et du riz américain (puisque on a déjà convenu que ce serait ces trois produits qui feraient l'objet de sanctions) de telle manière qu'on arrive, en termes d'échanges, à un effet équivalent à celui qui est attendu des mesures américaines.

Le 15 décembre, après l'échec des pourparlers entre la CEE et les Etats-Unis sur les compensations à accorder à ces derniers pour neutraliser les effets négatifs de l'élargissement, les ministres des affaires étrangères des Douze ainsi que M. Willy Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures qui négocie en leur nom, avaient fait état de leur volonté de fermeté, mais aussi d'ouverture. M. Delors, commissaire par expérience les risques de

dérèglement qui guettent l'Europe lorsqu'elle fait face à Washington, privilégie à l'évidence la fermeté. On est tenté de dire que connaissant ses ouailles et leur penchant quasi irrésistible pour l'accommodement, le président de la Commission « verrouille ».

Les dangers de reculade peuvent venir des pays partenaires. Les autorités de Bonn sont bien silencieuses depuis que le président Reagan a confirmé qu'il mettrait ses menaces de représailles à exécution. « Je constate qu'ils [les Américains] ont épargné les Allemands », note M. Delors, qui indique ainsi clairement où se situe sans doute le point le plus fragile des défenses communautaires.

PHILIPPE LEMAITRE. (Lire la suite page 15.)

## La rébellion au Mozambique

Un reportage dans les provinces « libérées ».

PAGE 2

## Le message du pape

Jean-Paul II « tiers-mondiste ».

PAGE 5

## Les Français et la francophonie

Une tardive prise de conscience.

PAGE 3

## Norman Mailer cinéaste

Le romancier américain tourne un film avec « Les vrais diars ne dansent pas ».

PAGE 11

## Le Monde

### DES LIVRES

● Une promenade dans Vienne avec les fantômes de Sissi, d'Arthur Schnitzler et de Stefan Zweig.

● Ce que nous lirons cet hiver.

● Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : « Scènes dans le château », de Paul Gadenne, et la chronique de Nicole Zand.

Pages 7 à 10

Le sommaire complet se trouve page 16

A LIRE. ABSOLUMENT

BETHSABÉE DE TORGNY LINDGREN

UN GRAND PRIX FEMINA ÉTRANGER

ACTES SUD DIFFUSION PUF

## BONNES FEUILLES Mille ans depuis Hugues Capet

### L'unité au cœur de notre histoire

Cette année 1987 est celle du millénaire de la France. C'est en 987, en effet, que le duc de France Hugues, surnommé Capet parce que son titre d'abbé lui donnait le droit de porter la chape, fut élu roi. En faisant couronner de son vivant son fils Robert le Pieux, il fonda la dynastie qui devait régner sur la France pendant huit siècles et lui donner, pour l'essentiel, ses frontières actuelles. Le

par Henri, comte de Paris

La question de l'unité est au cœur de notre histoire. Non comme une évidence paisiblement affirmée, non comme un défi lancé à la face du monde et qui se prolongerait dans de permanentes agressions : c'est une passion complexe et parfois contradictoire, douloureuse et belle, un conflit intime jamais résolu tant nous craignons de perdre une part de nous-mêmes.

Nous voulons l'unité, et nous l'avons maintenue tout en redoutant qu'elle n'aboutisse à une fusion destructrice de notre diversité. Double mouvement de désir et de refus, qui nous fait avancer dans un équilibre fragile, au bord

de l'abîme, toujours près de succomber à l'appel du vide, au vertige du néant. La liberté ou la mort n'est pas le cri d'une seule révolution. Dans le sursaut unitaire comme dans la guerre civile, c'est toujours la liberté qui est en jeu. Plutôt la mort que l'invasion étrangère, dit notre patriotisme. Plutôt la mort de la nation que l'abdication de nos libertés, de nos droits, de nos pouvoirs, de nos idées, répond le particularisme quand il se voit ou se croit menacé. Alors la guerre civile cesse d'être « le plus grand des maux » pour devenir la planche provisoire d'un salut égoïste.

Dire que la question de l'unité est au cœur de notre histoire signi-

fie qu'elle la marque tout entière, dans ses époques et ses institutions successives. L'apologie naïve de l'ancienne monarchie doit être sur ce point révisée. Si la Révolution française crée de nouvelles formes de division, si la République parlementaire les rend plus difficiles à surmonter, il n'est pas vrai que la rupture politique de 1792 provoque l'« invention » d'une guerre civile que la monarchie n'aurait connue que par accident. L'histoire de la France pré-révolutionnaire n'est pas un conte édifiant, et la monarchie ne ressemblait en rien aux bergeries mises à la mode par Marie-Antoinette.

(Lire la suite page 4.)

150



# Etranger

## MOZAMBIQUE

### Dans les provinces « libérées » avec les guérilleros de la Résistance nationale

#### Correspondance

La Résistance nationale du Mozambique (RNM) ne hisse aucun drapeau sur les centaines de bases que cette guérilla antimarxiste entretient dans les provinces tropicales du Zambéze et de Sofala. Les cases de bambous camouflées par les arbres doivent rester invisibles aux hélicoptères et aux Mig du gouvernement de Maputo.

La base centrale du Zambéze se trouve dans le massif du Chipirone, à deux journées de marche au sud-ouest de Milange. Un millier de cases s'élevaient dans les sous-bois sur plusieurs kilomètres carrés. Chaque case peut abriter quatre hommes. Le jour, ces hommes s'éloignent peu de leurs cases. Ils mangent leur farine de maïs ou de mil acrochus devant l'entrée. Ils ne portent pas d'uniforme. Beaucoup sont en haillons et sans chaussures, mais chacun possède un fusil d'assaut Kalachnikov manié de quatre ou cinq chargeurs.

Les officiers non plus ne portent pas d'uniforme, mais ils ne sont jamais en guenilles. Le pistolet automatique, en plus du fusil soviétique, les différencie de la troupe. Ce sont les « commandants ». Les hommes s'adressent à eux au garde-à-vous et tapent du pied après chaque phrase ou chaque ordre reçu. Les femmes combattantes font de même. Elles ont une quarantaine d'années, portent des T-shirt et des pagnes, ont des robes familiales sans jamais quitter leur minuscule. Certaines femmes du détachement féminin ont déjà combattu deux fois.

La base centrale peut abriter quatre mille hommes. C'est, pour la province du Zambéze, le quartier général de la RNM, sa base de repos et d'entraînement. Le commandant général Calisto, trente-quatre ans, règne sur sa troupe et ses commandants. Le quartier général de Calisto, au centre de la base, est composé de trois grandes cases avec des vérandas toitées qui protègent d'énormes fauteuils d'appartement obligatoirement anachroniques dans cette jungle africaine. L'une des cases sert de mess. Le sol est en terre battue. Il y a un faux plafond en toile rouge tendue sur un cadre de bois. Sur la table, il y a toujours une nappe et des serviettes.

Calisto et ses commandants mangent trois fois par jour du riz, du poulet et de la farine de céréales. Ils boivent souvent du coca-cola acheté à la frontière du Malawi.

Calisto reconnaît que les fauteuils proviennent des villes attaquées ainsi que sa Honda tout terrain et sa montre à quartz. « De conquête ! », lâche-t-il en regardant.

Son repas est fréquemment interrompu par l'arrivée de messages radio. A chaque fois, il signe le registre que lui tend le soldat.

#### Les étages étrangers

Devant le mess, il lance ses ordres brièvement et à voix basse. Avec ceint vingt combattants, il part aujourd'hui reconnaître le chemin jusqu'à Milange, ville frontière avec le Malawi. Cette ville est occupée par la RNM depuis le 29 septembre. C'est là que la guérilla a décidé de libérer les cinquante-sept prisonniers portugais, pakistanais et mauriciens

qu'elle détient, ainsi qu'un britannique, un italien et un allemand. Ils ont été remis à la Croix-Rouge les 17 et 19 décembre. Mais pour la trentaine d'entre eux qui étaient parqués dans les cases du sud de la base centrale, la liberté avant Noël n'était encore qu'une parole.

La plupart sont des commerçants, des agriculteurs et des conducteurs de travaux publics. Ils viennent de Luabo, Cah, Milange, Mutarara. Ils sont restés chez eux lors de la prise de ces villes par la RNM et se retrouvent obligés de suivre la guérilla lorsqu'elle quitte les lieux.

Sinon, ils sont retournés, le FRELIMO les tuerait et nous imputerait ces crimes, affirme la RNM.

Commentent pour les prisonniers des semaines et des mois de marche

prisonniers à leurs frontières. Milange, en territoire mozambicain mais à 8 kilomètres seulement du Malawi, restera tant que la guérilla tiendra cette ville la porte de sortie la plus probable des prisonniers occidentaux que la RNM continuera de faire dans cette guerre.

#### Destruction systématique

La colonne de reconnaissance pour Milange, que dirige le commandant Calisto, traverse en un après-midi le massif du Chipirone. Les combattants forment l'arrière-garde. La file indienne est toujours respectée, mais cette troupe n'est pas sur le sentier de la guerre et marche visiblement en terrain

casés ont brûlé aux abords de hameaux tous construits en pisé. La majorité de ces villages sont vides de leurs mas. Toutes les écoles sont brûlées.

Il y a une satisfaction barbare chez Calisto et ses commandants à raconter la destruction systématique de tout ce qui appartenait au FRELIMO. C'est clair.

Il faut tout reprendre sinon détruire !

Il n'y a plus de transport, plus de commerce, plus de monnaie. Il ne reste que la terre à cultiver. L'effort de la RNM porte sur les chefs et les instituteurs. Les chefs transmettent les directives de la guérilla aux populations et révoquent les tribunaux traditionnels. L'alphabétisation a repris dans les écoles aux murs calcinés ou sous de grands toits de chaume. Les professeurs font chanter aux petits enfants la gloire de la RNM au passage des colonnes de Calisto, qui administre de la sorte la province du Zambéze.

« Le FRELIMO tient encore Mocimboa, où se trouve beaucoup d'armes qui nous serviront, et Quelimane. Mais ils ne circulent plus que par avion, dit Calisto. Toute la province est libérée. »

Milange, elle, est détruite à 90%. La petite ville a brûlé, les balcons sont pulvérisés et les murs criblés d'impacts. Seule l'église reste intacte. L'arrière principale est restée encombrée depuis le jour de l'attaque par quatre charcasses de tracteurs et de Land Rover. Dès le début de celle-ci, les habitants ont fui vers le Malawi, rapidement suivis par huit cents soldats du FRELIMO. Une dizaine de maisons abritent maintenant cinquante guérilleros qui occupent la ville.

Les trois immenses usines de séchage et de traitement du thé ont été détruites. Le régime comme dans les champs de thé qui s'étendent autour de la ville.

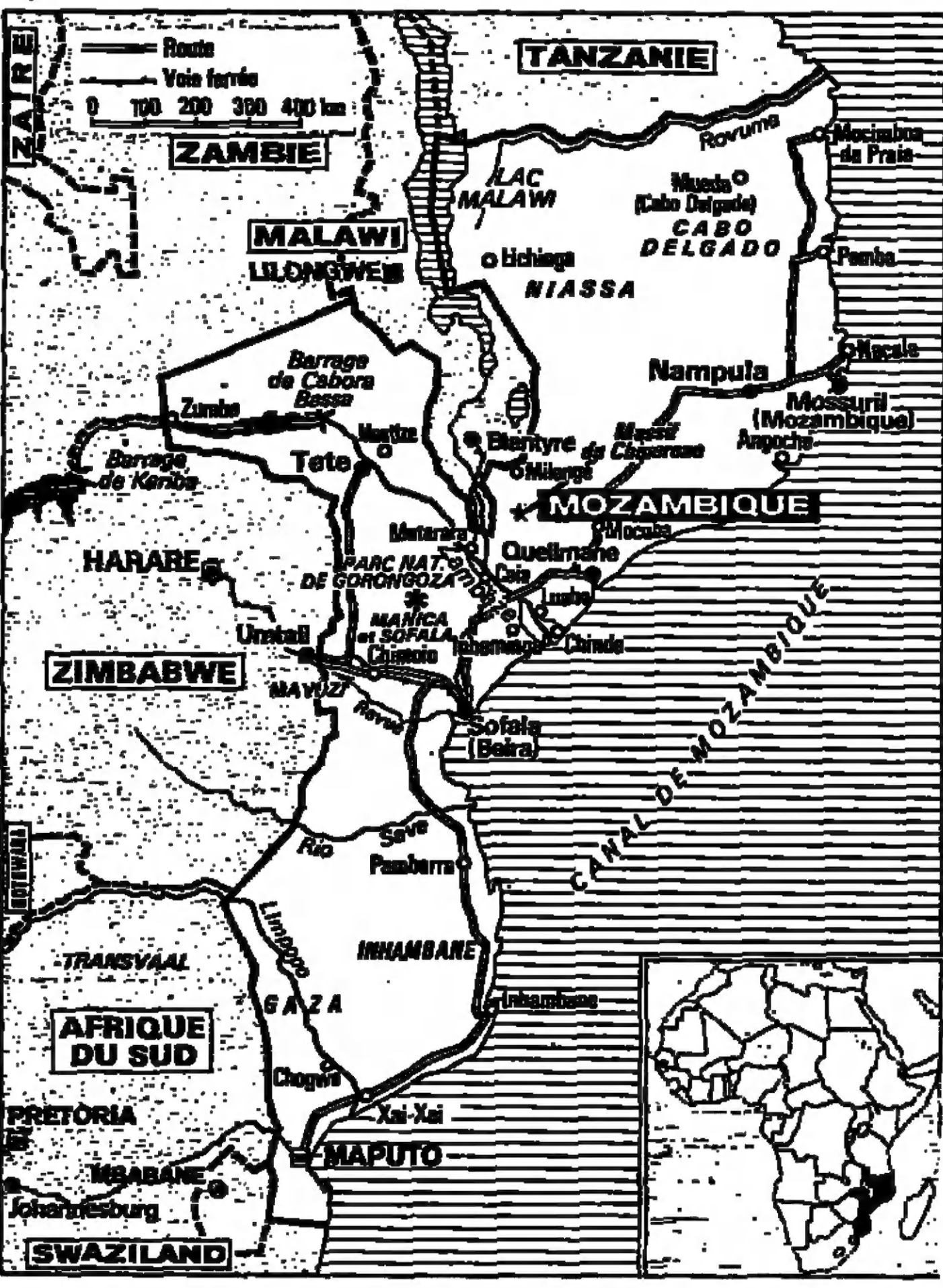
Pour rencontrer la population, Calisto est obligé de la convoquer. Ceux qui viennent vivent dans des cases en bordure des plantations de thé. Il est impossible d'obtenir un chiffre de la population avant l'attaque, mais plus qu'un nombre de ceux qui ont fui vers le Malawi.

#### Des déplacements à motos

Le « business » continue à la frontière. Ils échangent du maïs et du mil contre du sucre, des allumettes et des vêtements. Ils sont deux cents, surtout des hommes, que la troupe a regroupé devant les ruines d'une banque. Un commandant note les questions et les réponses.

Parfois, ils ont fait mais ils pensent que ceux qui ont fui au Malawi ont encore plus faim. Puis un instituteur déclame un poème sur les bienfaits de la liberté retrouvée et tous chantent. Ils n'ont pas de véritable argumentaire politique. Les hommes interrogés répondent : « Nous avons retrouvé nos champs. » Les jeunes soldats disent : « Nous luttons contre le marxisme, et le gouvernement des machettistes qui a tout pris au peuple. »

Pour se déplacer rapidement dans les provinces, des officiers de la guérilla utilisent les motos récupérées pendant les attaques. Ce sont sou-



dans la brousse, d'une base à une autre à travers les provinces. Certains sont avec la RNM depuis seize mois. Les prisonniers vivent dans des cases identiques à celles des soldats. Les familles ne sont pas séparées. La nourriture est celle de la guérilla. La femme d'un prisonnier mauricien est morte en chemin. Il reste avec un fils de dix ans. Les enfants ont la tête tondue. Leurs vêtements commencent à partir en lambeaux.

Les prisonniers savent que la Croix-Rouge a toujours refusé de faire atterrir un avion sur une piste de la guérilla pour venir les chercher. Les gouvernements de leurs pays respectifs sont muets. Et Maputo maintient sa pression diplomatique sur les pays limitrophes pour qu'ils interdisent les remises de

coquis. Après le dernier col, la plaine de Luala s'étend à l'infini jusqu'aux monts Milange. Toute cette plaine est cultivée. Les paysans qui y travaillent n'ont pratiquement plus de vêtements, ils regardent passer les soldats dans l'indifférence la plus totale. Quatre groupes de villageois chargés de sacs de farine marchent vers la base. Ils sont encadrés par de jeunes recrues armées. Les villageois nourrissent la guérilla depuis que la RNM a rendu aux populations les fermes et les champs nationalisés par le FRELIMO après l'indépendance. Le soir, c'est le « mambo », le chef du village où la colonne bivouaque, qui doit trouver les sacs de farine que Calisto réclame pour sa troupe.

Dans la plaine, pas une maison en dur n'est restée debout. Quelques

## URSS

### La « Gazette littéraire » dénonce les « organisateurs » des troubles d'Alma-Ata

Moscou (AFP, UPI). — Les troubles qui ont affecté Alma-Ata, capitale du Kazakhstan, les 17 et 18 décembre dernier — et sur lesquels la presse soviétique a été fort discrète jusqu'à présent — sont évoqués dans le numéro de la Gazette littéraire paru le jeudi 1<sup>er</sup> janvier.

Sous la plume de l'écrivain Kazakh Anouar Aïmjanov, l'hebdomadaire dénonce « la provocation qui visait à diviser les soviétiques » pendant le Kazakhstan, république à majorité russe, et affirme que « le moment viendra où nous connaîtrons les noms des organisateurs des événements à Alma-Ata ».

« Le peuple [kazakh] auquel l'appartenance doit conduire les noms de ceux qui ont semé la graine de méfiance entre le peuple kazakh et les autres peuples », écrit Aïmjanov, confirmant ainsi pour la première fois publiquement que les émeutes étaient l'œuvre de nationalistes kazachs.

L'écrivain critique implicitement l'ancien numéro 9 du PC kazakh, M. Dinmoukhammed Koumbeev, dont le remplacement par un Russe, M. Guennadi Kolbine, avait été à l'origine des manifestations. Il dénonce le « culte du chef » qui régnait dans le Kazakhstan et les conséquences : « la concussion, la corruption, la duplicité, le favoritisme » qui ont engendré « la passivité, le parasitisme et l'arrivisme » au sein de la population.

## RFA

### Les vœux du chancelier Kohl ... pour 1986

Bonn (AFP). — La première chaîne de télévision ouest-allemande (ARD) a diffusé, le mercredi 31 décembre à la grande surprise des téléspectateurs, les vœux de bonne année du chancelier Kohl pour... 1986.

Le message de vœux pour 1987 avait été pré-annoncé et sa teneur avait été diffusée à la presse dès mardi. Pour une raison encore inconnue, c'est une autre bande filmée d'une allocation du chancelier, celle des vœux de l'an dernier, qui a été utilisée. La diffusion du message de huit minutes a suscité une avalanche d'appels téléphoniques. D'autant qu'une heure auparavant M. Helmut Kohl était apparu sur la deuxième chaîne de télévision et avait lu le bon message.

Les thèmes abordés dans les deux textes étaient extrêmement voisins, mais les téléspectateurs ont été surpris que M. Kohl ait entre-temps changé de costume, et plus encore lorsqu'ils l'ont entendu lui adresser ses vœux pour l'année qui s'achevait.

BOB NATER.

## TCHAD

### N'Djamena fait état d'une contre-attaque gouvernementale dans le Tibesti

L'ambassade du Tchad à Paris a annoncé, le mercredi 31 décembre, que les « forces schadiennes » avaient déclenché, le jour même à midi, une contre-attaque dans la région sud de l'ouest de Zouar, dans le massif du Tibesti, infligeant une « défaite cuisante » aux troupes libyennes qui, lundi, avaient pris le contrôle de cette localité, occupée jusque-là par les éléments des Forces armées populaires (FAP) de M. Goukouni Oueddei. Le directeur de cabinet de celui-ci, M. Ahmed Kaïfan, qui séjourne à Paris depuis plusieurs semaines, a fait état de la même information, affirmant : « Nous avons tenu un piège aux Libyens et ils sont tombés dedans. La victoire est incontestable. »

Jedi, cette contre-attaque des troupes schadiennes n'avait pas encore été confirmée de sources indépendantes. Le gouvernement de N'Djamena reconnaît cependant ainsi implicitement, pour la première fois, la victoire partielle remportée par les troupes du colonel Kadafi à Zouar. L'ambassade du Tchad à Paris s'est refusée à indiquer à cette contre-attaque avait été menée par la colonne des FANT (Forces armées nationales tcha-

dienne) qui est arrivé dans le Tibesti aux alentours du 27 décembre et dont on est sans nouvelles depuis la chute de Zouar. L'ambassade fait état de cinquante tués et de quatorze prisonniers libyens. Les FANT auraient réussi, indique-t-on de même source, à s'assurer le contrôle des principales pistes menant à la localité, isolant ainsi les forces libyennes.

Le gouvernement tchadien a, d'autre part, évoqué mardi la présence d'experts militaires soviétiques aux côtés des troupes libyennes. Radio-Tchad a précisé que ces experts sont des spécialistes de l'artillerie lourde, de l'aviation et de la lutte antigénéraliste, et qu'ils sont présents à Amouy et Ouaddi-Doum, deux bases militaires libyennes. Enfin, à Paris, le colonel Abdelkader Kanougué, ancien vice-président du GUNT, qui s'est rapproché ces derniers mois d'un gouvernement de N'Djamena, a annoncé la prochaine tenue d'une « table ronde » de réconciliation nationale réunissant les représentants de quatre tendances tchadiennes et ceux du gouvernement du président Hissène Habré. — (AFP, Reuters.)

## RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

### M. Botha annonce des élections générales anticipées pour les Blancs

JOHANNESBURG de notre correspondant

Dans son message de fin d'année, le chef de l'Etat sud-africain, M. Pieter Botha, a annoncé que des élections générales anticipées (1) auront lieu en Afrique du Sud en 1987. Il s'agit d'un scrutin pour le seul Parlement blanc, dont la date sera connue le 30 janvier lors du discours que doit prononcer le président de la République à l'ouverture de la session parlementaire. M. Botha a déclaré que « le temps est venu blanchi de consulter l'électorat blanc sur un certain nombre de questions fondamentales ». Il n'a pas précisé lesquelles, mais a indiqué que son gouvernement était toujours prêt à négocier avec « les groupes sud-africains qui renoncent à la violence ».

Cette présentation de vœux à la nation a été l'occasion, une nouvelle fois, de s'insurger contre les pressions extérieures. « Nous ne céderons pas aux exigences irresponsables et superficielles qui veulent détruire tout ce que nous avons créé pendant tant de décennies par tant de générations », a-t-il déclaré, attaquant plus particulièrement les

Etats-Unis. M. Botha a fait remarquer qu'il avait fallu un peu plus d'un siècle aux Etats-Unis pour sauver leur Constitution et « un autre siècle pour que les droits civils de la minorité noire ne soient pas seulement théoriques ».

A propos des Indiens, il a souligné qu'il avait fallu également deux siècles pour qu'ils soient respectés « dans ce grand bastion de la démocratie ». M. Botha a ensuite posé cette question : « Pourquoi cette haine incroyable et artificielle avec une Afrique du Sud multiculturelle qui a des traditions et des différences historiques aussi étendues ? »

Il a conclu en indiquant que « 1987 exigera de la modération, de la réflexion et de la détermination de la part de tous », et en recommandant que 1986 ait été, en Afrique du Sud comme « dans d'autres pays, une année d'événements dramatiques ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) Les dernières élections générales en Afrique du Sud remontent à avril 1981. Après le référendum constitutionnel de 1983, le prochain scrutin n'était prévu qu'en 1989.

## Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
TÉLÉPHONE : (1) 45-23-96-81  
Tél. : (1) 42-47-97-21

Edité par la S.A.R.L. le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Robert Boyer-Méry (1944-1969) Jacques Foccart (1969-1982) André Larroque (1982-1985)

Date de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, M.M. André Fontaine, gérant, et Robert Boyer-Méry, fondateur, Bernard Wosté.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Conseiller en chef : Claude Salas.

---

**Le Monde**

**ABONNEMENTS**  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messagerie)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les numéros propres en capitales d'imprimerie.

---

**Le Monde**

**TÉLÉMATIQUE**  
Comptez 36-15 - Taper LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration

---

**Le Monde**

**PUBLICITE**

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-55-91-92 ou 45-55-91-71  
Tél. MONDPUB 206 136 F

Le Monde (ISSN 780-010) is published daily, except Sundays for \$ 400 per year by Le Monde et/o Speedpress, 45-45 38th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. government : send address changes to Le Monde et/o Speedpress I.R.A. P.M.C. 45-45 38th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

سكزامن الأصل



Asie

Trois mille étudiants ont manifesté à Pékin

(Suite de la première page.)
Tôt jeudi matin, les autoproposés de la municipalité avaient arrosé la place pour la rendre glissante et impraticable pour des manifestants.

Enfin, en uniforme ou en civil, filaient la foule et prenaient des photos, y compris des étrangers présents. « Ne frapper pas les étudiants », chantaient en chœur les jeunes.

festants, plusieurs centaines de jeunes, rompant les barrières, se sont précipités vers le monument aux morts où se trouve au milieu de la place et où se préparait la cérémonie officielle. Certains criaient « Vive les réformés ! ». Ils furent repoussés et deux étudiants arrêtés. Peu habitués à tant de résistance - même passive - les policiers, qui, de toute évidence, n'ont pas reçu un entraînement anti-émeutes, ont commencé à utiliser plus énergiquement ce qui provoqua une brève échauffourée au cours de laquelle un autre étudiant fut interpellé. Selon des recensements, il y aurait eu, en tout, quatre ou cinq arrestations sur le moment.

Aux accents de « l'Internationale »

A 11 h 15, les milliers de jeunes curieux qui se trouvaient sur le trottoir, leurs rangs grossis par les étudiants repoussés de la place, ont soudain commencé à marcher vers le

musée en entonnant l'Internationale devant un service d'ordre de plus en plus nerveux. On était au bord de la violence. Mais pouvait-on frapper ceux qui entonnaient l'hymne du parti, même en signe de protestation ? Les forces de l'ordre firent appel à de nombreux renforts. Certains policiers arrivèrent même sur place en bouclant leur ceinturon ou en boutonnant leur manteau... Les photographes de la sécurité travaillaient d'arrache-pied. Et puis tout s'est calmé. La plupart des manifestants sont toutefois restés sur place, discutant entre eux ou entourant les étrangers.

Manifestation ordinaire, pourrait-on dire, si on se trouvait dans un pays ordinaire. Mais en Chine, une telle protestation publique, à quelques centaines de mètres du siège du gouvernement et du parti, bravant les interdits, le froid, et aussi le risque d'une arrestation, est rare. Elle témoigne d'un certain courage ou d'une grande inconscience, même si

les étudiants répétaient : « Nous n'avons pas peur, nous sommes protégés par la loi ». Autre fait inhabituel, la police, qui n'avait certainement pas prévu que les jeunes oseraient manifester si nombreux, n'a pas eu recours à la force ou aux arrestations massives. Reste maintenant à savoir quelle sera la réaction du pouvoir, défilé dans sa capitale, devant les milliers de badauds qui, comme chaque jour de fête, envahissent la place Tiananmen, et devant la presse internationale. Acceptera-t-il longtemps de faire, à son corps défendant, la « une » dans le monde entier avec ces étudiants qui lui demandent en fait de réaliser concrètement les réformes politiques promises ? Va-t-il opter pour la manière forte, arrêter et juger les meneurs jusqu'ici anonymes, exclure des étudiants de l'université après les vacances qui commencent dans deux semaines, prendre des « mesures administratives » contre ses contestataires ? Il risquerait alors de perdre le capital

de sympathie que lui vaut sa politique d'ouverture et son relatif libéralisme, économiques et politiques. Inquiétant ce n'est pas tant qu'il entend rassurer, à Taiwan ou à Hongkong, Va-t-il au contraire se montrer compréhensif face à cette jeunesse en laquelle il a publiquement placé sa confiance pour construire la Chine de demain, envers ces étudiants qui, dans leur grande majorité, sont les fils et les filles des cadres du régime ? De leur côté, les étudiants, forts de leur succès, vont-ils rentrer dans le rang ou bien leur mouvement va-t-il reprendre, s'étendre ? Quoi qu'il en soit, ce 1er janvier 1987 marque une date importante dans l'histoire de la Chine post-maoïste, tout comme l'aventure avortée du « mur de la démocratie ». A quelques mois d'élections à l'Assemblée nationale populaire et de la réunion du congrès du P.C.C., un climat nettement rouge s'est allumé sur le tableau de bord de M. Deng Xiaoping.

PATRICE DE BEER.

Francophonie

La prise de conscience... des Français

Depuis son lancement, au début des années 60, sous les auspices du Cambodgien Norodom Sihanouk, du Tunisien Habib Bourguiba, du Nigérian Hamani Diori et de quelques autres non-Français, le mouvement francophone n'a guère gagné en intérêt à l'extérieur de la maison mère, en dehors de quelques spécialistes. Cette indifférence, qui ne laisse pas de surprendre au Québec, en Afrique noire, au Maghreb, au Liban, voire à Pondichéry, est peut-être en train de commencer à fondre. Les enseignants de l'Hexagone n'ont pas encore à leur disposition comme les maîtres de français des Etats-Unis un manuel spécifiquement francophone (1), mais ils sont de plus en plus nombreux, et souvent leurs élèves avant eux, à écrire à l'Académie française (dotée depuis 1986 d'une commission francophone animée notamment par le Sénégalais Léopold Senghor), au Commissariat général de la langue française, aux journaux parisiens pour obtenir de la documentation sur la situation de la langue française.

Le monde politique sort lui-même de sa réserve. Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la francophonie (créé en 1986 et attribué à une élite antillaise, M<sup>me</sup> Lucette Michaux-Chery), a reçu comme cadeau de Noël une décision parlementaire qui désignait d'obtenir : désormais les crédits de chaque ministère destinés à l'action linguistique seront « identifiés » dans le budget. Le secrétaire d'Etat pourra donc surveiller l'utilisation de fonds qui, jusqu'ici, se trouvaient, dans bien des cas, détournés de leur destination initiale.

En outre, le gouvernement a débloqué 44 millions de francs pour la concrétisation de projets élaborés lors du premier sommet réunissant quarante pays « ayant en commun l'usage du français » tenu à Versailles et Paris en 1986. D'ici le deuxième sommet, prévu à Québec en septembre 1987, le comité de suivi, présidé par l'ambassadeur Jacques Leprette, devrait au moins avoir fait passer au stade de la réalisation les projets audiovisuels (agence d'images, couverture du Canada oriental et de la Méditerranée occidentale par le satellite de TV5, etc.).

Un geste de M. Balladur

Le gouvernement a consenti un autre geste financier en défiscalisant les cent trente-quatre prix de l'Académie française. En décembre 1986, remis à Georges Schéhadé, le Grand Prix de la francophonie, décerné pour la première fois, et dont le montant (400 000 francs) profitera donc intégralement au dramaturge libanais, Edouard Balladur, en sa qualité de grand argentier, a effectué un don de 1 million de francs, qui est allé arroser le capital du Grand Prix jusqu'ici entièrement constitué de fonds canadiens.

Deux autres auteurs originaires du Liban, « pays crucifié mais toujours fécond », comme l'a souligné Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie, figuraient aussi parmi les lauréats de 1986 : Camille Aboussouan et André Chédid. Accusé d'« abandon culturel » au pays du Cèdre, Paris, là encore pour ne pas être en reste, a fait passer de 4 millions en 1986 à 7 millions en 1987 les seuls crédits linguistiques destinés à Beyrouth (Le Monde du 17 décembre 1986).

De même, le Quai d'Orsay, alerté par les Canadiens-Français, a mis tout son poids en faveur de la poursuite des activités du Centre de terminologie Jacques-Amyot (du nom d'un linguiste de la Renaissance) créé en 1985 à l'initiative de Philippe de Saint-Robert, commissaire général de la langue française, pour coordonner la créativité sémantique. Le secrétaire d'Etat à la francophonie, instauré entre-temps, n'avait guère favorisé cette entreprise, inté-

ressant quelque quarante-cinq pays, mais qui, pour une simple raison chronologique, n'avait pas été lancé par lui.

L'intelligentsia française semble enfin découvrir la francophonie. Le premier Dictionnaire général sur le sujet a figuré en 1986 à un examen de l'École de journalisme de Lille. L'édition s'est mise en branle également, donnant entre autres en 1986 le premier Annuaire biographique de la francophonie (Ed. Nathan), le premier Dictionnaire général sur le même thème (Ed. Letouzey et Ané, Le Monde du 24 octobre) sans oublier les Littératures francophones depuis 1945, ouvrage collectif accessible au grand public (Ed. Bordas).

Une démonstration encore plus nette de cet intérêt nouveau a été donnée fin décembre au cours d'une « rencontre » patronnée par l'Académie française à la Fondation Singer-Polignac, à Paris. On y vit le romancier Pierre-Jean Remy (qui est aussi consul général de France à Florence sous son nom de Jean-Pierre Angrémy), dont la francophonie avait été jusqu'ici le moindre souci, confesser sa « conversion ». Le lieu : Hattî en 1985. Depuis lors, l'écrivain a dévoré les œuvres de ses pairs noirs, arabes ou américains. « Je me suis rendu compte qu'au paravent j'étais culturellement manchot et unijambiste ».

La donnée économique

Ce qui a séduit Remy-Angrémy, c'est « le caractère protéiforme, baroque de l'espace francophone, comparé à l'uniformité culturelle de l'univers anglo-saxon ». A la même rencontre, Thierry de Montbrival, directeur de l'Institut français des relations internationales, a été moins lyrique, mais le fait qu'il ait

choisi de se pencher sur « l'espace économique et scientifique en français », thème éloigné de ses préoccupations habituelles, était déjà un signe. Il s'est montré inquiet dans la mesure où « l'économie française se porte mal » et où « la France prétend défendre la francophonie sans donner réellement les moyens de la promouvoir ».

En 1987, les crédits d'intervention propre du secrétariat et du Commissariat général seront respectivement de 3 millions et 12 millions de francs... Il a constaté, en outre, qu'étaient de moins en moins nombreuses les sciences où, comme en mathématiques ou en histoire, la créativité française est assez forte pour que la connaissance de la langue de Georges Dumézil ou de Fernand Braudel demeure une nécessité. Il a stigmatisé la tour d'ivoire unilingue où, en dehors d'un anglo-américain d'appoint, persistent à s'enfermer les Français alors que de plus en plus de Japonais, par exemple, apprennent l'arabe ou l'hébreu. « Aussi trois millions de personnes s'intéressent à présent au japonais dans le monde. Qui apprend le japonais en France ? », a conclu Thierry de Montbrival.

Son analyse, globalement lucide, était légèrement faussée dans la mesure où il n'avait pas pris en considération le formidable effort du français scolaire au sein d'une trentaine de nations du tiers-monde, notamment en Afrique arabo-berbère et dans la décolonisation, essor qui contraste en effet avec la perte d'influence du français parmi les élites occidentales.

Michel Jobert, ensuite, n'a pas contesté directement les vues de son ancien collaborateur, regrettant même, en matière de politique francophone, « l'absence de disposition robotique, dans une France partagée encore entre le refus et la

défense ». En revanche, l'ancien ministre d'Etat place une partie de ses espoirs dans l'Europe « à laquelle le français peut permettre de s'affirmer ». Il serait sans doute difficile, en effet, de faire croire à l'indépendance de la Communauté européenne vis-à-vis des Etats-Unis si l'anglo-américain devenait sa langue principale ?

L'académicien Maurice Druon a préféré s'en tenir à des cas concrets incitant à l'optimisme. Fustigeant les « statisticiens chagrins » qui ne mettraient dans leurs chiffres que d'autres exemples montrant que, même si l'attitude française reste décisive pour le devenir de la francophonie, celle-ci est déjà la copropriété d'une foule d'autres peuples. Si cette prise de conscience se précise en France, sans doute un grand pas aura été franchi pour l'avenir d'un mouvement lancé par définition tant que les Français ne s'y engageront pas à fond.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

\* Le Haut Conseil de la francophonie, présidé par M. Mitterrand, vient de publier le compte rendu (398 pages), de la troisième session de cet organe international (mai 1986) dont le thème avait été « Francophonie et opinion publique ». Secrétaire général : M. Stelio Farandjis, 72, avenue de Varenne, 75007 Paris.

(1) E. Brière, J. Frommer et B. Wehinsky, la France et la francophonie, A Basic Cultural Reader, 250 p., Random House, 201 East 50th Street, New-York, N.-Y., 10022.

EN TURQUIE

Le lycée au sérail

Ankara De notre envoyé spécial

L'Orient-Express a repris du service. Mais c'est sous forme d'un hebdomadaire en français, bientôt quotidien peut-être, publié à Ankara par un groupe de presse privé proche du Parti de la juste Voie (opposition de droite laïque). Cette publication, encore modeste, à la disposition de laquelle la France a mis un jeune ancien élève de l'École de journalisme de Lille, Christophe Beau-douf, se propose à la fois de maintenir la tradition d'une presse francophone de qualité (remontant à 1795 en Turquie) et de favoriser les échanges de nouvelles politiques, culturelles et autres entre Européens francophones et Turcs. Au moment où Ankara veut s'intégrer dans la Communauté économique européenne, l'Orient-Express peut être un canal de plus entre les deux parties.

Le nombre des Turcs parlant couramment français est estimé à plus de cent mille, membres dans bien des cas de l'intelligentsia stambouliote issue de lycées franco-turcs prestigieux et anciens comme Galata-Sérail (fondé en 1888 à partir d'une institution ottomane créée en 1481) ou Saint-Benoît (fondé en 1883 à partir d'un établissement catholique remontant à 1427). La dizaine de lycées franco-turcs regroupent quelque huit mille élèves (dont six mille à Istanbul). Environ deux cent cinquante coopérateurs français se situent ailleurs, mais en majorité enseignants, couvrant dans le pays.

Les « minoritaires » (entendre des chrétiens de divers rites et des juifs) ne sont plus aujourd'hui que quantité négligeable ; certains intellectuels turcs proposent d'entendre de souche musulmane) n'en reprochent pas moins à des diplomates français en poste en Turquie de « faire du levitisme » en entretenant des rapports avec ces minoritaires. Il est pourtant difficile de demander aux Français de fermer leur porte aux survivants d'une catégorie ethnique qui durant des siècles favorisait l'influence de la France en Asie mineure.

Une troisième catégorie de Turcs connaissant le français, montants celle-là, est représentée par les jeunes immigrés en France et en Belgique, scolarisés dans ces Etats et qui reviennent ensuite au pays. Ceux-ci sont dispersés un peu dans toute l'Anatolie, et en les trouve de plus en plus dans le secteur touristique. Quelque deux cent cinquante mille Turcs vivent actuellement sur les territoires français et belge.

Contrairement à une idée reçue, le français n'est pas absent du monde des affaires turc. Le chef d'un bureau d'études parisien indiquait qu'il employait sa langue maternelle avec la moitié de ses interlocuteurs turcs. Il ne leur en distribuait pas moins une brochure de sa société en seul anglais... Pourquoi pas en turc au demeurant ?

Le grand patron de l'industrie automobile turque, Ihan Kiracchi, est l'un des amateurs les plus généreux de la Fondation des anciens de Galatasaray. Grâce aux dons qu'elle collecte, le lycée

se modernise, notamment par le biais de l'informatique. A chaque concours d'entrée, pour cent quarante-quatre places « pas de plus de 12 » y a entre cinq cents et six cents candidats.

La chambre de commerce franco-turque n'est pas en reste, s'appropriant à commanditer la revue l'Echo du Bosphore, de des intellectuels d'Istanbul vont lancer début 1987, aiguillonnés qu'ils sont par la panoplie de l'Orient-Express dans la capitale (voir le supplément sur la Turquie publié par Le Monde du 13 décembre).

A l'heure européenne, les hommes politiques turcs de presque tous les bords se soucient aussi de renforcer la capacité de communication linguistique de leurs concitoyens. Ils sont unanimes à déplorer que le bon dispositif francophone d'enseignement secondaire ne soit pas couronné par une structure universitaire franco-turque - alors que les Anglo-Saxons, qui n'ont pas les mêmes atouts locaux dans le domaine scolaire, sont linguistiquement présents à part entière dans deux universités à Ankara et à Istanbul.

Au sein du Parti de la mère patrie, au pouvoir, on assure que le ministre français de l'Industrie, Alain Madelin, a prêté une oreille plus attentive à un projet d'institut de gestion à la française qui verrait le jour à Istanbul. « Enfin les vœux de voir s'étendre l'œuvre éducatrice turco-française, formulés à Galatasaray en 1968 par le général de Gaulle, lors du centenaire du lycée, commencent à être exaucés ! »

J.-P. P.-H.

Une forme nouvelle de promotion des échanges entre Paris et Pékin

« Pour que la Chine regarde vers la France », ce programme éloquent est la devise de la Fondation franco-chinoise (1), une initiative originale qui vient de prendre forme et dont le but est de lancer ou de soutenir des opérations de coopération entre Paris et Pékin hors du cadre rigide des échanges gouvernementaux. Constituée par dix entreprises françaises (2), sous la forme d'un fonds particulier de la Fondation de France, elle vise à promouvoir les technologies et la culture françaises auprès des responsables et du public chinois, et à former en France de jeunes cadres chinois.

En 1986, année de rodage, la Fondation a attribué dix bourses

d'études et de recherche à des étudiants chinois inscrits dans des établissements français. La Fondation se propose également d'inviter des personnalités chinoises en France, de décerner des prix en faveur de la multiplication des échanges franco-chinois et d'organiser des manifestations « grand public » comme le rallye automobile Paris-Pékin, en cours de préparation, ou d'y prendre part.

F. D.

(1) 26, villa Daviel, 75013 Paris. (2) Air France, Alstom, Antenne 2, Paribas, BSN, Caisse nationale de Crédit agricole, Cogema, EDF, Matra, Total-CFP.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

Des associations de droits de l'homme contre le « point final »

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, l'Association des Français disparus en Argentine, la CIMADE, la Commission de solidarité des parents de détenus disparus et tués en Argentine, le groupe Accueil et Solidarité, la FIDH, Justice et Paix, Solidarité avec les mères d'Argentine, ont demandé au président de la République argentine, M. Alfonsín, le retrait du projet de loi (adopté depuis par le Parlement) qui mettrait un « point final » aux procédures judiciaires contre les responsables des crimes commis pendant la dictature militaire. Parmi les disparus, on compte quinze Français. Les associations estiment que les faits reprochés aux accusés sont assimilables à des crimes contre l'humanité et au génocide, et comme tels imprescriptibles.

Liban

Menace israélienne contre les assassins des otages juifs

Deux personnes ont été tuées dans une explosion dont l'origine demeure mystérieuse le mercredi 31 décembre à Beyrouth-Ouest. Alors des explosions ont retenti toute la nuit autour des camps palestiniens, l'UNRWA a annoncé que depuis le 30 septembre dernier, début des combats, près de

quarante-cinq mille Palestiniens fuyant Beyrouth et Tyr ont dû se réfugier à Saïda.

A Beyrouth, M<sup>me</sup> Eliane Fontaine, femme du diplomate français enlevé le 22 mars 1986 par le Jihad islamique, a formulé l'espoir de faire parvenir un message de Nouvel An à son mari, M<sup>me</sup> Fontaine, qui est accompagnée de son fils, comme rester à Beyrouth jusqu'à samedi pour tenter de rencontrer des personnalités, notamment religieuses.

A Jérusalem, le premier ministre israélien a mis en garde mercredi soir les assassins des trois otages juifs libanais. « Des attaques contre des juifs sans défense au Liban ne resteront pas impunies », a déclaré M. Shamir. (AFP, Reuter.)

Niger

Le président Kountché est hospitalisé à Paris

Le président Seyni Kountché est arrivé à Paris dans la nuit de mercredi 31 décembre au jeudi 1er janvier, à bord d'un Boeing-747 sanitaire, venant de Niamey via Alger. Le président nigérian a été victime mercredi après-midi d'un accident vasculaire cérébral, suivi d'une perte de connaissance de deux heures, qui a, apparemment, nécessité son évacuation sur Paris. A son arrivée dans la capitale française, le général Kountché - qui marchait normalement - a effectué le trajet menant de l'aéroport Charles-de-Gaulle à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à bord d'une voiture de l'ambassade du Niger. Il a notamment été accueilli par un ami personnel, le professeur Gentilini, spécialiste des maladies tropicales à la Salpêtrière.

Soldes 2-31 Janvier chez Burberrys OF LONDON 8, BD MALESHERBES, 75008 PARIS - TEL. 42.66.13.01 56, RUE DE PASSY, 75016 PARIS - TEL. 42.88.39.34 55, RUE DE RENNES, 75006 PARIS - TEL. 45.48.52.71 Les Soldes sont aussi chez Tunner 5, PLACE ST-AUGUSTIN, PARIS 8e - TEL. 45.22.75.80



# Politique

## Les vœux du président de la République

### « Faire prévaloir la paix sociale »

Voici le texte intégral de la déclaration faite mercredi 31 décembre, à la radio et à la télévision, par M. François Mitterrand à l'occasion du Nouvel An :

« Mes chers compatriotes, je vous remercie la tradition qui me veut, pour la dixième fois, de vous souhaiter la bonne année et d'adresser, en votre nom, un signe d'amitié à ceux qui vivent dans la peine, la pauvreté, le chômage, la maladie, la solitude ou qui attendent depuis si longtemps, et avec quelle angoisse, le retour d'un être cher. Les vœux que je forme pour vous ne varient pas avec le temps, je souhaite que la France sache s'unir

quand il le faut. Je souhaite qu'elle gagne les enjeux que lui propose le monde moderne.

« Qu'elle sache s'unir quand il le faut. Les événements de 1986 ont montré que la nécessité de faire front, sans hésiter, contre le terrorisme, s'imposait. Ils ont montré que nous devions plus que jamais nous mobiliser contre le chômage, ils ont montré que nous devions répondre aux aspirations des jeunes et leur donner plus largement les moyens d'ouvrir les portes du savoir et la responsabilité d'un métier, ils ont montré que nous devions persévérer dans notre effort pour que recule la vie chère, ou si vous voulez, l'inflation. Voilà de grandes causes nationales autour desquelles se rassemblent.

« Mais il en est d'autres. Notre politique extérieure et notre politique de défense obtiennent dans l'opinion un vaste consentement, qu'il s'agisse de la défense de la paix, de la construction de l'Europe, du développement du tiers-monde et de la lutte contre la faim, de la défense des droits de l'homme ou des conditions de notre indépendance.

« Je n'insisterai ce soir que sur un point. L'Europe ne se fera pas toute seule. Elle subira, dans les mois qui viennent, de rudes assauts. Elle a besoin qu'on l'aide et que l'on y croie, elle a besoin que les peuples s'en mêlent. La France est notre patrie et l'Europe notre avenir. Ne manquons pas ce rendez-vous. Mon

autre souhait, je vous l'ai dit, est que la France sache vivre et faire vivre sa démocratie.

« Les élections législatives du 16 mars nous ont posé un problème nouveau. Nous avons débattu l'année avec une majorité et une politique. Nous l'avons continuée avec une autre majorité pour faire une autre politique.

« Dans cette situation, mon devoir était clair et ma décision prise : éviter à la France une crise inutile. Inutile et donc dangereuse pour la bonne marche de la République, dangereuse pour le redressement économique entrepris de longue date par nos gouvernements.

A chacun d'exercer sa tâche dans le souci des équilibres dont dépend le bien public.

« Mon troisième vœu, enfin, pour 1987 me servira de conclusion. Il est que la France gagne.

« Elle y parviendra d'autant mieux qu'on aura écarté de sa route les sujets qui la divisent et qui la blessent dès lors qu'ils touchent à ses racines historiques, culturelles, spirituelles qui sont essentiellement pluralistes. Elle y parviendra d'autant mieux que nous aurons fait prévaloir la paix sociale. La démocratie est par nature débat, confrontation d'idées et d'intérêts. L'approche en est difficile pour tout gouvernement qui a mission de décider.

« Mais dans les conflits de cette sorte, l'esprit de tolérance et la volonté de dialogue doivent l'emporter sur le refus et le repli sur soi. C'est comme dans une famille, mieux vaut se parler que s'ignorer.

« Mes chers compatriotes, quand je vois ce dont sont capables tant de Français et dans tant de domaines, champions de la science, des arts, de l'industrie, du sport, quand je vois la qualité de nos ouvriers, de nos cadres, de nos agriculteurs, quand je constate le rôle de la France sur la scène internationale, je suis sûr de nos moyens et de nos chances. Encore faut-il y ajouter la volonté de réussir tous ensemble.

« Bonne année 1987, vive la République, vive la France ! »

### Face aux conflits sociaux

## M. Mitterrand exalte « l'esprit de tolérance et de dialogue »

M. François Mitterrand a, de toute évidence, fait un bon réveillon. Il y avait, en tout cas, un brin de gaieté dans son ton, et une assurance joyeuse dans son regard quand il s'est adressé mercredi aux Français pour leur présenter ses vœux de Nouvel An.

Le président de la République jouait, en effet, sur du velours. Toute la journée, le gouvernement avait peine pour essayer de trouver une issue honorable à son conflit emprouvé avec les cheminots. Le ministre de l'Économie et des Finances, M. Edouard Balladur en personne, était apparu en première ligne, sur TF1, afin de réaffirmer avec beaucoup de fermeté que sa politique économique et sociale ne serait pas modifiée « sous la pression des circonstances », histoire de rassurer le franc, en difficulté sur les marchés des changes, tout en laissant carte blanche au médiateur M. François Lavocat - son ancien collègue du secrétariat général de la présidence de la République - sous Georges Pompidou - histoire de ne fermer la porte à aucun compromis.

Un peu plus tard, sur Europe 1, le ministre délégué chargé des transports, M. Jacques Douffiagne, était sorti de la discrétion qui était la sienne depuis plusieurs jours pour exprimer la volonté d'ouverture du gouvernement et assurer que « la dialogue » avec les grévistes se

poursuivait « dans les meilleures conditions possibles ».

En outre, les indications des derniers sondages avaient de quoi donner le sourire au chef de l'État. L'enquête de l'institut BVA publiée cette semaine par Paris-Match (le Monde du 1<sup>er</sup> janvier) confirme que le crédit de M. Jacques Chirac dans l'opinion publique a été très affecté par les manifestations des étudiants, en particulier chez les jeunes électeurs de dix-huit à vingt-quatre ans dont les intentions de vote en faveur de la droite ont nettement diminué.

D'autre part, selon un sondage de Gallup publié dans le dernier numéro de l'Express, une majorité de Français (51 %) désapprouve globalement l'action du premier ministre, ce qui traduit une augmentation de cinq points de la proportion des mécontents par rapport au mois de novembre (1).

M. Mitterrand n'avait donc pas besoin de forcer son talent pour apparaître détendu en cette soirée de fête. Sa tranquillité suffisait, par contraste, à montrer que pour lui, principal pendant des élections législatives du 16 mars, l'année 1986 se terminait plutôt bien et même à un niveau de popularité qu'aucun de ses partisans n'eût osé espérer au printemps dernier.

Le président de la République s'est ainsi limité au registre classique et au rôle qu'il affectionne le plus, celui de gardien des institutions et de la continuité de l'État, mais aussi de garant de l'unité et de la solidarité nationale. Qui pourrait y trouver à redire ?

Ce n'était plus le Mitterrand à la fois juge et arbitre des temps de polémique, mais le Mitterrand commandeur des valeurs démocratiques qui se pose volontiers en rassembleur de la patrie dans les moments mêmes où ses adversaires l'accusent d'avoir un comportement partisan.

Son « signe d'amitié » aux citoyens les plus démunis, aux déshérités, ainsi qu'à « ceux qui souffrent », avec une pensée particulière pour les otages du Liban et leurs familles, avait aussi, toutefois, valeur de clin d'œil complice adressé à l'ensemble de l'électorat de gauche.

### Revendication de paternité

Maître en stratégie et en tactique, M. Mitterrand revendique aujourd'hui la paternité de cette « cohabitation » qu'il subit pourtant. C'est la première fois que le chef de l'État admet, dans un langage majoritaire, c'est lui - il tient à le souligner - qui l'a voulu, « pour éviter

à la France une crise dangereuse ». Sous entendu : c'est à moi que revient tout le mérite de la continuité de l'État.

Le président de la République savait surtout qu'on l'attendait au tournant de la grève du rail. Et il s'est bien gardé de donner son point de vue sur la déclaration, une tonalité polémique qui eût sans doute été jugée déplacée en ce soir de réveillon. Il a simplement procédé par allusion, mais tout le monde a compris à qui il s'adressait lorsqu'il a exalté « l'esprit de tolérance » et « de dialogue » et souligné, à nouveau, la nécessité de faire prévaloir « la paix sociale ». Une façon déguisée d'imputer au gouvernement de M. Chirac des priorités contraires.

L'éditorialiste du Figaro relevait jeudi dans le comportement du président de la République certaines « convergences obligées (avec le gouvernement) qui prendront la forme de compromis bien des amateurs de dévergondage politique, mais qui, pour l'instant, peuvent aider Jacques Chirac ». Celui de l'Humanité, disait à peu près la même chose

puisque, selon lui, « François Mitterrand a lancé un vibrant appel à l'union sacrée autour de ce qui n'est, une fois arévisé le masque des mots, que la politique d'unité entreprise effectivement de longue date ». Autant dire que le propos économic du chef de l'État a fait l'unanimité et qu'il a donc répondu à l'attente de son auteur.

Il y a un an, en pareille circonstance, M. Mitterrand, confirmant son engagement dans la future bataille législative, disait aux Français : « Surtout ne lâchez pas la rampe ! ». Aujourd'hui, ce qu'il leur dit est formulé de façon plus alambiquée, mais au fond tout aussi nette : Surtout sachez bien que c'est moi qui tiens le « bon bout ».

ALAIN ROLLAT.

(1) Sondage réalisé du 17 au 20 décembre auprès d'un échantillon de 804 personnes.

« Crise municipale à Bayonne. - Le maire de Bayonne (Yvelines) Jean-Michel Pécoud (RPR), et dix de ses vingt-huit conseillers municipaux (8 RPR et 2 UDF) ont démissionné en bloc pour provoquer des élections partielles. À l'origine de cette démission, une querelle de personnes entre le maire et un de ses adjoints, M. Michel Lacaze (RPR), qui a refusé de voter, avec les élus qui lui sont favorables (5 UDF et 5 divers droites) et les voix de l'opposition (5 socialistes et 2 communistes), le plan d'occupation des sols et le budget de la commune.

### Les réactions

« M. Philippe Vasseur, porte-parole du Parti républicain : « Il est vrai, comme l'a rappelé le président de la République, qu'il existe en France des sujets tels que le terrorisme, le chômage ou l'inflation qui doivent échoir à tous citoyens politiques. Raison de plus pour que les grévistes entendent l'appel du chef de l'État à « un esprit de tolérance et une volonté de dialogue ». Dans le conflit de la SNCF qui entrave l'action de redressement de l'économie et de l'emploi, le gouvernement et la direction de la SNCF ont multiplié les gestes d'ouverture dans « un esprit de tolérance et une volonté de dialogue ». Il faut maintenant que les syndicats et les grévistes témoignent de leur volonté d'aboutir au lieu de leur intransigeance. Pour que des négociations puissent se dérouler normalement, il faut que des efforts soient consentis de chaque côté. »

« M. Bruno Megret, député (FN) de l'Isère : « Les propos économic du président de la République lors de son message de fin d'année montrent à quel point la cohabitation est un truquage de la vie publique française. L'homme qui multiplie les obstacles devant le gouvernement n'hésite pas à se placer en rassembleur et à donner des conseils de dialogue en trompant les Français sur ses intentions véritables. Devant ce double jeu, M. Chirac paraît avoir perdu l'initiative et semble subir les événements comme il subit la cohabitation qu'il a pourtant voulue. »

## M. Giscard d'Estaing attribue à « des erreurs de méthode ou de calendrier » les « difficultés » rencontrées par la politique libérale

M. Valéry Giscard d'Estaing a rédigé pour la dernière livraison de sa Lettre mensuelle des « vœux pour une France sereine » :

« L'année 1986 a bien commencé pour la France, écrit l'ancien chef de l'État. Après une campagne électorale démocratique et digne, les électeurs ont mis fin à cinq ans de gouvernement socialiste. La recette du succès, la seule, ne l'oublions pas, a été l'union.

« Il a fallu ensuite aider notre pays à entrer dans la modernité libérale.

« La situation politique n'était pas simple : nous expérimentions, pour la première fois, la cohabitation avec ses avantages et ses inconvénients. L'avantage est qu'elle constitue une démarche pour faire vivre ensemble, dans nos institutions politiques, les deux moitié de la France. L'inconvénient est d'affaiblir l'unité de l'action. Pour en tirer le meilleur parti, pendant les quinze mois qui restent à parcourir, la cohabitation doit être vécue comme la volonté de rassembler les forces encore dispersées de la France.

« Ayant rejoint l'idéologie socialiste, j'ai vu M. Giscard d'Estaing, notre pays n'attend pas qu'on lui substitue l'idéologie libérale. Il souhaite faire un apprentissage régulier, modéré, réfléchi, de la manière de faire libérale. Pour cela il faut

éviter les grandes lois et les débats dogmatiques, contourner les blocages, introduire graduellement les nouvelles recettes et les nouvelles attitudes qui nous feront passer sans secousses d'un État bureaucratique et raide, à une société plus ouverte, plus efficace et de style plus moderne.

« La fin de l'année 1986 a été marquée par des tensions au sein de la jeunesse et dans les services publics. Ne nous trompons pas d'analyse : la politique socialiste a rencontré l'échec, parce que ses objectifs étaient en contradiction avec l'évolution profonde de notre société ; la politique libérale rencontre des difficultés, en raison d'erreurs de méthode ou de calendrier. La vérité est que la société française devient libérale à son rythme, qu'il faut s'efforcer d'accélérer, en évitant de la brusquer.

« Mon vœu pour la France en 1987 est qu'elle continue son évolution vers la modernisation libérale, dans l'unité et la sérénité.

« Par moments, nous les croyons perdus.

« Mais l'unité viendra de la dynamique de réunion des Français.

« Et la sérénité, nous la trouverons dans la détermination d'agir pour le bien du pays. On ne sert bien que les peuples qu'on aime. »

## L'unité au cœur de notre histoire

Tantôt le pouvoir politique joue le rôle apaisant qui lui est demandé, parce qu'il a su se mettre à distance des luttes politiques et sociales qui animent la société. Tantôt il laisse la violence le pénétrer, devient son instrument et du même coup un acteur parmi d'autres des conflits qu'il devrait dominer. Ni la qualité des hommes ni la couleur de leur étiquette ne sont les causes premières de ce délabrement ou de cette sauvegarde. Le lancinant problème de la guerre civile ne peut être surmonté que par une réflexion sereine sur l'histoire, l'organisation et le projet de différents régimes qui ont eu à l'affronter.

J'ai dit dans un autre livre que je me refusais à toute idéalisation de notre passé monarchique : rien de durable ne se construisit sur une légende - Napoléon III en a fait la cruelle expérience, - et il n'est pas dans nos habitudes de tirer parti d'illusions refaites que tout autre, j'ai souffert autrefois de l'image caricaturale que les manuels scolaires donnaient de l'ancienne monarchie, et je me félicite de voir les historiens d'aujourd'hui, aussi soucieux des ombres que des lumières, broser de fidèles portraits sans songer à inscrire dans un tableau d'histoire, des croquis toujours renouvelés d'une très actuelle réflexion sur la politique.

Qu'il s'agisse des pastoraux et des mailloches du Moyen Âge, des croquants du Sud-Ouest, des Nu-pieds de Normandie et des Bonnets rouges du dix-septième siècle, ces révoltes sont dépourvues de projet politique et ne contestent en aucune manière l'ordre social établi. Au quatorzième siècle, les révoltes populaires sont, dans tous les cas, provoquées par une aggravation de la pression fiscale - qui n'est pas, tant s'en faut, le propre du régime monarchique. (-)

Tous ces mouvements expriment en outre un esprit résolument conservateur : c'est l'abolition de toutes les nouveautés, c'est le retour aux anciennes coutumes qui est exigé. Ainsi, face à un pouvoir qui est l'agent d'innovations et de révolutions, les mouvements sociaux de l'ancienne monarchie manifestent une attitude toujours identique de crainte et de refus face à la rigueur parfois excessive de l'État.

La réaction féodale est infiniment plus redoutable. Elle met en péril l'indépendance (et parfois l'existence) du souverain, et conteste, par ses séditions et ses traubions républicains, l'unité même de la nation. C'est elle qui provoque la guerre civile, qu'elle savonne en favorisant l'intervention de puissances étrangères. (-)

Ce n'est pas la trop grande puissance de l'État qui provoque l'insurrection de défenseurs des libertés, mais au contraire une faille dans sa continuité, une épreuve mal surmontée, une absence provisoire du détenteur de la légitimité. Autant de moments favorables à la sédition de ceux qui n'avaient d'autre fonction que le service de l'État. (-)

De leur lutte pluriséculaire, ils sont sortis vaincus. Parce qu'ils n'avaient pas de projet politique ; parce qu'ils se montraient manifestement insoucieux d'une unité nationale voulue par l'ensemble des Français ; mais aussi et surtout parce que la monarchie était en mesure de surmonter ses moments de faiblesse, de trouble et de doute grâce à une légitimité incontestée par le peuple et qui identifiait le roi au pays tout entier. Quand Charles VII est sacré à Reims, la nation commence de se restaurer. Quand Henri IV apparaît comme l'héritier légitime, il devient possible de mettre fin à la guerre civile. Quand Louis XIII prend effectivement le pouvoir, c'est la fin des intrigues de palais.

Tant que la légitimité a été désignée, tant que le lien entre la monarchie et les Français s'est maintenu serré, tant que la continuité du projet national a été incarnée dans des princes aimés, les révoltes n'ont pu réussir, les réconciliations n'ont pas été fautes. Avec Louis XIV, la monarchie s'est faite lointaine, devenant abstraite dans sa gloire, donc moins capable de comprendre son temps et, partant, plus fragile. Ainsi commencent les révolutions.

HENRI, comte de Paris.  
© Grasset.

**Le Monde**  
sur minitel  
**L'ACTUALITÉ EN DIRECT**  
Grèves : les trains gare par gare.  
36.15 TAPÉZ LEMONDE

صكزا من الأصل



RELIGIONS

Un message du pape pour le 1<sup>er</sup> janvier

Le développement des peuples, « clé » de la paix

« Développement et solidarité, deux clés pour la paix... » tel est le titre du message rédigé par Jean-Paul II à l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier...

La route à la solidarité internationale : la xénophobie « qui renferme les nations sur elles-mêmes », la fermeture des frontières « qui empêche les personnes de se déplacer »...

« L'on recherche, en esprit de solidarité, des solutions qui favorisent un développement durable... » Jean-Paul II s'adresse ainsi aux terroristes...

Le sous-développement est une atteinte à la dignité de l'homme et une menace constante pour la paix du monde...

La dette extérieure des pays sous-développés doit être examinée « sous un regard nouveau »...

Il y a vingt ans, dans Populorum Progressio, Paul VI avait insisté sur « le développement intégral »...

Le pape énumère les obstacles politiques et économiques qui bar-

Jean-Paul II tiers-mondiste

« Le développement est le nouveau nom de la paix », déclare Paul VI il y a vingt ans dans l'encyclique Populorum Progressio...

A ceux qui reprochent à la hiérarchie catholique son langage incantatoire ou abstrait, Jean-Paul II annonce aussi qu'il prépare un document sur la dette extérieure des pays pauvres...

En 1986 déjà, en Haïti et aux Philippines, en Afrique du Sud et dans le Chili de Pinochet, les Églises ont montré que l'enseignement de Populorum Progressio n'était pas resté lettre morte...

Jean-Paul II entend marquer avec éclat, cette année le vingtième anniversaire d'une encyclique dont le ton avait paru, à l'époque, neuf et audacieux...

La réaffirmation par le pape lui-même de la solidarité de l'Église catholique avec la cause du développement ne peut pas rester sans conséquences...

Certains noms - Lach Walesa, Desmond Tutu, Mère Teresa - y ont trouvé une sorte de consécration internationale...

Dans le message qu'il a rédigé à l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier, le pape annonce une actualisation de cette encyclique. Depuis vingt ans, le déséquilibre s'est encore accru entre les pays riches et pauvres...

Il en va pourtant de l'équilibre et de la paix du monde, rétorque Paul VI, le pape actuel qui fait de la réconciliation à Assise, le 27 octobre dernier, des représentants de douze grandes religions...

Son appel à la trêve avait été méditamment respecté, mais une dynamique a été enclenchée. Des bouddhistes japonais ont invité le pape en août à Kyoto...

Le pape ne fait, pour le moment, qu'ouvrir des pistes. Il s'en prend à la xénophobie, à la haine raciale et religieuse, à la haine des classes, à l'inégale répartition de la science et de la technologie.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 31 décembre :

- DES LOIS
- De finances pour 1987 (n° 86-1317 du 30 décembre 1986)
- N° 86-1319 du 30 décembre 1986 relative au conseil de prud'hommes
- N° 86-1320 du 30 décembre 1986 relative aux procédures de licenciement
- N° 86-1321 du 30 décembre 1986 relative à l'organisation économique en agriculture
- N° 86-1322 du 30 décembre 1986 modifiant le code de procédure pénale et complétant la loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme
- N° 86-1355 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des enquêteurs de la police nationale
- N° 86-1356 du 26 décembre 1986 modifiant le décret n° 72-774 du 16 août 1972 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1357 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1358 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1359 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1360 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1361 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1362 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1363 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1364 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1365 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1366 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1367 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1368 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1369 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1370 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1371 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1372 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1373 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1374 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1375 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1376 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1377 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1378 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1379 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1380 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1381 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1382 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1383 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1384 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1385 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1386 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1387 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1388 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1389 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1390 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1391 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1392 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1393 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1394 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1395 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1396 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1397 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1398 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1399 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale
- N° 86-1400 du 26 décembre 1986 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la police nationale

- DES DÉCRETS
- N° 86-1372 du 30 décembre 1986 modifiant le décret n° 85-1385 du 23 décembre 1985 pris pour l'application de l'article 437 du code rural et réglementant la pêche en eau douce
- N° 86-1373 du 31 décembre 1986 modifiant le décret n° 615-1 et D. 615-2 du code de la sécurité sociale (remboursement des frais d'hospitalisation)
- N° 86-1374 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1375 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1376 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1377 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1378 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1379 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1380 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1381 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1382 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1383 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1384 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1385 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1386 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1387 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1388 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1389 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1390 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1391 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1392 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1393 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1394 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1395 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1396 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1397 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1398 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1399 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1400 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale

- DES ARRÊTÉS
- Du 30 décembre 1986 relatif au tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers et assimilés, autres que le fioul et le gaz naturel
- Du 30 décembre 1986 relatif aux interdictions de circulation des véhicules de poids lourds
- Du 24 décembre 1986 portant modification de l'arrêté du 28 octobre 1975 modifié pris en exécution des articles 3, 5, 6, 10, 11 et 15 du décret n° 75-996 du 28 octobre 1975 portant application des dispositions de l'article 14-1 de la loi du 16 décembre 1964 modifiée relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution
- Du 29 décembre 1986 relatif au tarif de cession des produits sanguins (sérum-test humains et globules rouges-test humains)
- Du 30 décembre 1986 fixant le montant du forfait journalier hospitalier prévu à l'article L. 174-4 du code de la sécurité sociale
- N° 86-1372 du 30 décembre 1986 modifiant le décret n° 85-1385 du 23 décembre 1985 pris pour l'application de l'article 437 du code rural et réglementant la pêche en eau douce
- N° 86-1373 du 31 décembre 1986 modifiant le décret n° 615-1 et D. 615-2 du code de la sécurité sociale (remboursement des frais d'hospitalisation)
- N° 86-1374 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1375 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1376 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1377 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1378 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1379 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1380 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1381 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1382 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1383 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1384 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1385 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1386 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1387 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1388 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1389 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1390 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1391 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1392 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1393 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1394 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1395 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1396 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1397 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1398 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1399 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale
- N° 86-1400 du 31 décembre 1986 portant fixation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987 du plafond de la sécurité sociale

SPORTS

Le départ du neuvième rallye Paris-Dakar

La favorite « 205 » se brise une rotule

Le neuvième Paris-Dakar a pris le départ jeudi 1<sup>er</sup> janvier à 7 heures, dans la nuit et sous le pluie. Les premiers véhicules se sont frayés un passage à travers la foule venue encourager les 498 concurrents...

Hélas, dans ce prologue, François attendra longtemps la victoire prestigieuse. Bien que le départ de Vatanen ait été annoncé par les haut parleurs, il n'apparaît toujours pas dans le chemin de terre argileuse qui sert de piste...

tant que les chances sont ainsi égales. Dans les sables de Mauritanie ou dans le Ténérid, les concurrents devront être vigilants. Cette épreuve, qui mobilise d'importants budgets chez les sponsors, n'a pas que des admirateurs...

La veille, le prologue à Cergy-Pontoise, dans la boue, a été marqué par l'accident sans gravité mais tout à fait inattendu de la voiture vedette de l'épreuve, la Peugeot 205 turbo, conduite par Ari Vatanen.

Impossible sous les gouttes de boue qui jaillissent au passage de chaque véhicule, un gamin de Saint-Pieters-Loewu, en Belgique, observe, le visage rivé au grillage. Il s'est levé de bonne heure pour voir passer les motos sur le circuit de l'école de pilotage de Cergy-Pontoise...

Pense-t-il à cela le gamin de la banlieue bruxelloise ? Toujours accroché au grillage, il emmagasine des images de grosses motos, d'autos bizarres et de camions monstrueux. SERGE BOLLOCH.

Il y a vingt ans, dans Populorum Progressio, Paul VI avait insisté sur « le développement intégral », c'est-à-dire le développement des peuples et celui de chaque homme. Jean-Paul II reprend la même idée quand il déclare que « les personnes sont les sujets du vrai développement et le but du vrai développement, ce sont les personnes ».

Il attend les Peugeot jaunes. Il préfère « franchement les professionnels aux vedettes du cinéma ». Une 205 turbo 16 conduite par « l'un des pilotes les plus rapides du monde », le Finlandais Ari Vatanen, voilà le joker de ce petit passionné des rallyes.

FAITS DIVERS

Sur les côtes normandes

Un chalutier a disparu avec sept hommes à bord

Il y a peu d'espoir de retrouver vivants les sept hommes d'équipage du chalutier étoilé Bonne Sainte Rita qui était attendu, le mardi 30 décembre, à partir de 10 h 30, au port de Saint-Vaast-la-Hougue (Manche). Une partie de la zone située au large des côtes normandes et ce baie de Seine a été inspectée par un remorqueur de haute mer, un chasseur de mines, une vedette et un hélicoptère, mais les recherches, qui ont dû être interrompues, mercredi à la tombée de la nuit, n'ont donné aucun résultat.

L'équipage du Bonne Sainte Rita, dirigé par Claude Héroux, patron pêcheur, comprend six hommes : Didier Du Jardin, Jacques Siguet, Thierry Fric, Gérard Ade, Gilbert et Fabrice Héroux.

A Saint-Gratien (Val-d'Oise)

19 personnes blessées lors d'une explosion dans une tour d'habitation

Dix-neuf personnes - dont deux ont dû être hospitalisées - ont été blessées lors d'une explosion qui s'est produite le jeudi 1<sup>er</sup> janvier, vers trois heures, dans un appartement de Saint-Gratien (Val-d'Oise). Une trentaine de personnes devaient être logées.

L'explosion, dont on ignore l'origine, a eu lieu dans un appartement dont les occupants étaient absents, au sixième étage d'une tour située au plein centre ville.

Trois appartements ont été soufflés à l'étage et plusieurs autres ont subi de graves dégâts aux étages supérieurs et inférieurs. La violence de la déflagration a brisé plus d'une centaine de vitres dans le voisinage immédiat.

Après l'incarcération de quatre malfaiteurs

Un démenti du Père Gilbert

Le Père Guy Gilbert a démenti, le mercredi 31 décembre, que trois des quatre malfaiteurs écroués à la suite d'une agression contre un couple de personnes âgées, près de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), aient fait partie de son équipe d'éducateurs (Le Monde du 1<sup>er</sup> janvier).

Le prêtre « et son équipe », dans un communiqué à l'Agence France-Presse, ont indiqué que ces trois jeunes gens avaient « été accueillis provisoirement dans leur communauté pour les aider dans leur propre réinsertion. Ils se sont tenus de façon remarquable avec nous durant leur séjour de plusieurs mois », ajoutent les signataires du texte, qui « déplorent très vivement l'agression commise, d'autant plus, concluent-ils, que nous avons beaucoup travaillé pour les aider à s'en sortir ».

REPÈRES

Catastrophes

Premiers secours à Futuna après le passage du cyclone

Les premiers secours sont arrivés, le mercredi 31 décembre, sur l'île de Futuna, à 2 000 km au nord-est de la Nouvelle-Calédonie, après le passage du cyclone « Raja » qui a fait un mort et plusieurs blessés. Un hélicoptère Fuma de l'armée française, le bord duquel avait pris place M. Gaston Flossa, secrétaire d'Etat chargé du Pacifique sud, a évacué sur Wallis, distante de 240 km, les blessés les plus atteints. Un avion Caravelle, parti de Tahiti, a apporté plus de sept tonnes de vivres, vêtements et couvertures sur l'île de Wallis, où un petit avion Twin Otter, de la Ville-de-Paris, livré le 12 décembre dernier de la part de M. Jacques Chirac, assure la liaison avec Futuna. Enfin, un bâtiment de la marine nationale, le Jacques-Carrier, a quitté Nouméa jeudi 1<sup>er</sup> janvier avec à son bord du matériel lourd - engins de terrassement surtout - à destination de Futuna, où le quasi-totalité des quatre mille deux cents habitants sont sinistrés.

Espace

Six lancements au programme de la Nasa

L'Agence spatiale américaine (Nasa) vient d'annoncer qu'elle procédera au lancement de six fusées au cours de cette année. Ce programme très modeste donnera lieu, dès le 19 février, au tir d'une fusée Delta porteuse d'un satellite météorologique GoeS-II. Le sera suivi, le 26 février, du tir d'une Atlas Centaur porteuse d'un satellite de télécommunications militaire (Fleetsatcom-6), puis le 19 mars, de celui d'une Delta chargée de la mise sur orbite du satellite de télécommunications indonésien Palapa B2-P. Le 21 mai, ce sera au tour d'une Atlas Centaur porteuse d'un autre satellite Fleetsatcom. En septembre, un nouveau lancement aura lieu avec la mise en orbite par une fusée Scout de satellites de navigation de l'US-Navy. Enfin, sera menée dans le courant du troisième trimestre, à une date qui n'a pas été précisée, une expérience concernant le programme de guerre des étoiles (SDI) américain.

A la mémoire des victimes de Challenger

1986 devait être l'année phare de l'Agence spatiale américaine avec le lancement d'une quinzaine de missions assurées par la navette, le déploiement d'un télescope spatial, l'envoi de sondes automatiques en direction de Jupiter et du Soleil. L'explosion en vol de Challenger, puis une longue série d'échecs sur des fusées conventionnelles ont mis fin à ces ambitions.

Défense

Premier essai de l'avion de combat israélien « Lavi »

Les Israéliens ont procédé, le mercredi 31 décembre, au premier vol expérimental du « Lavi » (le Lion), avion d'interception et d'attaque au sol qui doit remplacer à terme certains appareils des forces aériennes israéliennes. Cet avion de combat monoréacteur dont le programme avait été critiqué à l'origine par certains officiers supérieurs américains devait être construit à quelque 300 exemplaires pour un coût estimé d'environ 6 milliards de dollars. Pour l'essentiel, les équipements de cet appareil seront d'origine américaine à l'exception de l'avion qui sera de conception entièrement israélienne afin de créer « une surprise tactique » auprès d'un adversaire plus familiarisé avec appareils fabriqués aux États-Unis.

ENFANTS : L'APRÈS-DIVORCE Le Monde L'ÉDUCATION Ce que deviennent les jeunes face à un parent seul ou au sein d'une « nouvelle » famille NUMÉRO DE JANVIER EN VENTE PARTOUT







# Le Monde DES LIVRES



Arthur Schnitzler en 1927.

## Vienne au crépuscule

Une promenade  
avec les fantômes de Sissi,  
d'Arthur Schnitzler et de Stefan Zweig

« **L**a vieillesse ? Un complot ourdi par les jeunes contre leurs aînés. La mort ? Une maladie de l'imagination. » Ces propos, répandus au café, au théâtre, dans la rue, révèlent combien la Vienne fin de siècle, en dépit de ses airs de grande dame désabusée, appréhendait le moment du trépas. Vienne la sensuelle courtoise, tout était prétexte à cérémonie, les funérailles se déroulaient, somptueuses comme des carnivals baroques. La ville impériale lançait des collades à la Faucheuille pour la dissuader de moissonner dans les jardins du Prater, mais Charon s'obstinait à amarrer sa barque sur les eaux du Danube. Hugo von Hofmannsthal terminait son poème *La Vie* sur un souhait de bienvenue à la mort ; les spectres, dans les allégories de Gustav Klimt, montraient aux vivants leurs masques grimés. Vienne, le lupanar chic, prenait des allures de cimetière. La mort comme fatalité ou comme délivrance ? Si la cité des plaisirs n'avait pas philosophé, du moins avait-elle appris à mourir.

« Ce pays nous ennuie, ô Mort ! Appareillons ! », s'écriait Baudelaire. C'est cet ennui qui poussa l'impératrice Elisabeth à fuir la cour des Habsbourg pour errer de par le monde. En compagnie de son lecteur grec, Constantin Christomanos, Sissi avait entrepris une odyssée qui devait la conduire à Corfou. Christomanos, « un homme doux et bossu, d'une extraordinaire intuition et d'une grande culture », au dire de Kokoschka, préparait une thèse sur Schopenhauer ; romantique dans l'âme, il savait écouter la solitaire impératrice. Jour après jour, avec une ferveur qu'Eckermann, le secrétaire de Goethe, eût envié, il consignait les paroles de Sissi dans son *Journal* - publié en 1905 et réédité aujourd'hui sous le titre *Elisabeth de Bavière*.

Sur le *Miramare* qui voguait vers Corfou, Sissi parlait de Shakespeare, de Heine ou de Dante, mais aussi de sa fascination pour la mort : « *L'idée de la mort nous exalte et nous purifie, ainsi qu'un jardinier qui arrache la mauvaise herbe.* » Comme Ulysse, elle se faisait attacher avec des cordes à une chaise, non pas pour résister au chant des sirènes, mais parce que les vagues l'attiraient et qu'elle eût voulu, à l'instar de Shelley, périr en mer. Sissi voyait pour se perdre, non pour se retrouver.

### Mi-catin, mi-prophétesse

Louis II, le « roi vierge au grand cœur » que chantait Verlaine, avait de son vivant captivé plus d'un écrivain. Mais qui eût osé faire de cette figure le matériau d'un vulgaire bouquin ? Personne, sauf Catulle Mendès qui releva le défi dans *Le Roi vierge*, paru pour la première fois en 1881, cinq ans avant la mort de Louis II. Parnassien convaincu, symboliste à ses heures, Catulle Mendès, comme le rappelle Hubert Juin dans sa préface, est à lui seul une anthologie.

Dandy, beau parleur, homme de café, brillant touche-à-tout, Mendès régnait sur le Gotha des lettres et menait de front « la vie noctambule, le culte et la copie » au grand dam d'Edmond de Goncourt.

Dans le *Roi vierge*, Gloriana, une rousse opulente, mi-catin, mi-prophétesse, est chargée de dégoûter Frédéric II, roi de Thuringe, alias Louis II de Bavière. Le voilà donc le combat de l'ange et de la bête, qui se clôt sur la crucifixion du « roi vierge », immolant sa vie sur l'autel de la pureté.

Roman bourgeois, à la fois sublime et ridicule, tragique et kitsch, *Le Roi vierge* mêle la décadence fin de siècle au naturalisme et au mysticisme : son auteur s'était posté au carrefour de toutes les modes pour n'en masquer aucune. Il n'avait eu qu'un mérite : pressentir la mort tragique de Louis II de Bavière. Sissi la mouette et Louis II l'aigle éprouvaient tous deux le sentiment de n'être pas de ce monde. Leur disparition faisait l'apothéose de leur vie, les faisant basculer dans la légende.

### La pénombre des âmes

« Je ne sais chanter d'autre chant que celui trop familier de l'amour, du jeu et de la mort », répondait Arthur Schnitzler aux critiques qu'on lui adressait. Cette cruelle trinité préside à la destinée de tous les personnages schnitzliens. Dans les *Dernières Cartes*, une dette de jeu, l'humiliation par une femme, acculent un jeune officier au suicide. Dans *La Mort du vieux garçon*, récit allégorique plein d'ironie et de

scepticisme, le célibataire agonisant convoque à la dernière heure ses amis, qui arrivent trop tard, mais découvrent au chevet du défunt une lettre vieille de sept ans dans laquelle le regretté avoue avoir été l'amant de leurs épouses.

Médecin dans sa jeunesse, Schnitzler avait ressenti combien on peut feindre l'irrespect devant un cadavre anonyme à la morgue, sur la table de dissection, mais que le corps d'un homme enveloppé dans un linceul suscite toujours un obscur sentiment d'émotion et de révolte. Schnitzler se souvient, dans son autobiographie, de l'horreur qui le saisit à l'âge de treize ans, à la pensée de devoir un jour quitter ce monde.

A travers son œuvre, l'écrivain chercha à se familiariser avec le trépas : un meurtrier empoisonne sa maîtresse pour épouser une riche héritière ; un dément achève son frère d'un coup de revolver et expire près d'un torrent glacé ; un lieutenant auquel son honneur interdit de croiser le fer avec un boulangier envisage les différentes façons de mettre fin à ses jours. Mais jamais Schnitzler, l'habitué de la « pénombre des âmes », ne surmonta son angoisse. En 1928, le suicide de sa fille Lili le laissa plus mort que vivant, accablé par ce châtiment, comme si la prédiction de son œuvre s'était réalisée. Lili semblait sortir tout droit de *Mademoiselle Elise* ou de *Berthe Garlan*.

ROLAND JACCARD.  
(Lire la suite page 10.)

## Comment appellerez-vous vos enfants en 1987 ?

Un sociologue et un démographe ont écrit  
le livre le plus drôle de la saison :  
la fortune, la cote, la mode des prénoms.

On choisit dans l'intimité le prénom du bébé qui s'annonce. Bien sûr, on consulte un peu, on ferraille au besoin avec la belle-mère ou l'oncle à héritage, qui ont en la matière une idée bien à eux. Mais les géniteurs se sentent habiles et avertis, à l'abri de l'air du temps ! Et puis, quatre ans plus tard, Julien ou Emilie, Thierry ou Isabelle rentrent de la maternelle en glissant, mine de rien, qu'ils sont, facile, six ou sept chéris dans la classe à porter ce prénom-là. Stupeur ! Le conformisme, l'effet de mode, ont encore frappé.

Ce constat banal - qu'on peut fortifier par divers jeux de société, lectures du carnet des quotidiens ou papotages à l'heure du thé, - Philippe Besnard et Guy Desplanques, un sociologue et un démographe, ont décidé d'en démonter les mécanismes socioculturels. Ils ont mis en machine informatique 2 300 000 prénoms, puisés pour la plupart dans les listes des recensements de 1954, 1975 et 1982 conservées à l'INSEE. Ils ont, en outre, fureté dans les rares enquêtes scientifiques régionales, en particulier dans celle - admirable - qu'a dirigée Louis Pérouas sur le Limousin. Au total, ils balayent un panorama statistique fouillé sur un siècle d'appellations. Cent ans d'histoire de la France par ses prénoms, de la « République des Jules » à l'apothéose de Julien. Mais aussi, dans ce livre à multiples entrées, la sociologie de poche pour dîners en ville, la cote d'amour et les bons tirés, le détail des meilleures stratégies à l'heure du choix. Le tout distillé d'une belle plume, loin des pédanteries chiffrées. Bref, le livre le plus angoissant et le plus drôle de la saison.

Jadis, il y avait des règles. L'Eglise avait imposé ses saints, quitte à baptiser au passage le vieux stock germanique et latin. Sur-tout, le prénom était transmis et déterminé par le parrain et la marraine, choisis dans la parenté proche : l'équilibre était familial, la variabilité des goûts tout juste régionale. Cela fit la fortune, depuis l'Ancien Régime et jusqu'en plein dix-neuvième siècle, de Marie et de Jeanne, de Pierre et de Jean, mâtinés d'Yves en Bretagne, de René en Anjou ou d'Odile en Alsace. Et puis notre siècle a tout bouleversé, en brisant les contraintes religieuses, tribales et locales. Le stock des prénoms grossit, le succès vibrant, la cadence est forcée : nous voici empoignés et désarmés par la morale. André avait tenu près d'un demi-siècle, jusqu'à la Libération, mais Stéphane a un règne plus bref, de 1967 à 1976, et Lætitia a brûlé ses vaisseaux en moins de cinq ans.

740 000 Michel  
A ce point du raisonnement, Besnard et Desplanques donnent un sérieux vertige social. Car, comme par hasard, les cadres sont plus inventifs, les agriculteurs résistent mieux, et les HLM sombrent dans la platitude conformiste de Christelle, Nadège, Anthony et autre Grégory promis à la déconfiture. Et si l'on soupçonne que Ludvine et Sébastien tirent un peu de leur gloire de quelque feuilleton de télévision, Brigitte ne doit rien à Bardot, ni Sylvie à Vartan. La politique renforce la perplexité, car de Gaulle ne parvient pas à enrayer le déclin de Charles.

Nos auteurs n'ont pas révisé tous les secrets de l'alchimie sociale qui jette un prénom dans l'excentricité, la désuétude ou le bon vent. Ils ont néanmoins fort bien mis l'eau à la bouche, en livrant chaque lecteur à une méditation utile sur son sort. Comment consoler les 740 000 Michel d'avoir à partager le prénom le plus commun ? Fort heureusement, ce livre, qui va jeter les chaudières dans une plaisante excitation, donne des recettes pour éviter les écueils. N'en livrons qu'une : tout parent en puissance pour 1987 doit se précipiter sur les monuments aux morts de la Grande Guerre 1914-1918 pour y trouver le prénom masculin du tendre espoir.

JEAN-PIERRE RIOUX  
\* UN PRÉNOM POUR TOUJOURS. LA COTE DES PRÉNOMS, HIER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN, de Philippe Besnard et Guy Desplanques, Balland, 327 p., 89 F.

### LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, de l'Académie française

## Scènes dans le château, de Paul Gadenne Martyre du séparé

ACTES SUD a une bonne idée de rassembler toutes les nouvelles de Gadenne. On ne les trouvait qu'éparses. Certaines avaient paru en volume, d'autres isolément, comme *Balaïne*, inédit qui raviva, en 1982, la réputation fragile de l'auteur. Une première fois, cette réputation fut relancée en 1973 avec la publication, par Le Seuil, d'un gros roman posthume, *Les Hauts Quartiers*.

Un livre considérable, ces *Hauts Quartiers* ! Inaugurant mes fonctions de feuilletoniste, j'avais éternisé à son sujet mes adjectifs les plus éblouis, évoquant Dostoïevski. Je persistais. Notre après-guerre a aligné beaucoup de romanciers intelligents, et assez peu de sensibles. La guerre aidant, il n'était question partout que du « collectif » ; Gadenne, lui, ramenait aux drames de l'individu solitaire, et bien pis : séparé. Un enseignant tuberculeux vivait de la charité, en marge de la bonne société basque. Ni les livres, lus ou écrits, ni l'amour des petites joueuses de tennis locales ne parvenaient à réconcilier ce disciple de Maître Eckhart avec la vie.

Gadenne aurait soixante-dix ans passés ; comme Camus, Barthes et Foucault. Emporté plus jeune qu'eux, il est à classer dans leur voisinage, dans celui de Barthes surtout, dont il partageait le statut d'universitaire à part, et de phisique. Un Barthes qui s'autorisait la fiction...

On a beaucoup dit qu'il existait un profil de l'écrivain tuberculeux. Maintenant que la médecine a brisé le moule, Gadenne en restera, pour l'histoire littéraire, le prototype, l'emblème. Ecriture et sanatorium : dans les deux cas, le salut vient de l'isolement, de la méditation forcée, et le retour vers les autres reste problématique, terrifiant.

COMMENT se trame la rencontre entre une nature et des bacilles ? Aux psychosomatiques de le dire. Ce qui est sûr, c'est que Gadenne se retranche du monde bien avant que ses poumons l'y obligent. Le terrain est prêt, dès le jeune âge, pour le retirement pathétique dont l'œuvre naîtra. Le plaisir et le partage paraissent hors de portée ; la douleur est

recherchée, pour ne pas dire sanctifiée. C'est ce qui ressort d'une lecture d'affilée des nouvelles, dont la plupart ont précédé, avant, pendant et juste après la guerre, la série des grands romans : *Le Vent noir* (1947), *La Plage de Scheveningen* (1952), *l'Invitation chez les Stirl* (1955), *les Hauts Quartiers* (1973).

Dans les *Jeux de vilains* auxquels se livrent tous les écoliers, le narrateur occupe d'instinct le rôle du sacrifié qui ne sait ni se faire aimer des tандras ni se faire respecter des brutes. Il songe déjà à écrire comme on se vance en secret. La seule *Fringale* qu'il saisit, à l'âge de toutes les faims, est celle des livres. Il les désire comme d'autres les genoux des petites filles. A défaut de faire, il saura. Tandis que les copains jouent sur les « fortifs », lui hésite entre Nietzsche et Giono. *Le Cas Wagner* exerce sur lui l'attrait d'un titre de roman policier !

AVEC l'intellectuel dans le jardin, le confinement atteint au refus pathologique de tout ce qui le menace : les bruits, les jeux d'enfants, les fleurs, le printemps, les jolies jeunes filles, toutes suspectes de sottise satisfaite. Gadenne ou l'hiver revendiqué. Rien ne l'exalte comme un arbre sans feuilles, un ciel charbonneux, un paysage d'usines rouillées, de gare tragique.

La retraite obligée ou souhaitée n'est pas un monopole des érudits dans son genre. On voit un capitaine d'industrie (*Inadvertance*) se perdre dans les Pyrénées et y découvrir la « vraie vie », s'apercevoir que les moutons savent mieux vivre ensemble que des holdings de pétrole.

Actes Sud nous apprend que l'ordre dans lequel ces textes se suivent avait été dicté par Gadenne avant sa mort. On ne pouvait mieux les ranger. Après l'inné d'un tempérament ombrageux, voici l'acquis d'un certain masochisme. Le « je » de *l'Auberge du purgatoire* a brisé un amour sans trop savoir pourquoi.

(Lire la suite page 8.)

BAPTISTE-MARREY  
S.M.S. OU L'AUTOMNE D'UNE PASSION  
LES PAPIERS  
DE WALTER JONAS  
ELVIRA  
UN ROMANCIER  
AVEC LEQUEL, DÉSORMAIS,  
IL FAUT COMPTER  
ACTES SUD  
DISTRIBUTION PUF

Le Monde  
en minutes  
ACTES SUD  
DISTRIBUTION PUF



ÉDITION

Ce que nous lirons cet hiver

Fictions : Sollers, Sagan, Marquez

COMME à l'accoutumée, les romans français annoncés pour le premier trimestre de 1987 sont ceux des auteurs, confirmés ou inconnus, qui se tiennent à l'écart - définitivement ou provisoirement - de la course aux prix. En voici quelques-uns. Chez Gallimard, le Cœur absolu, le nouveau Sollers; Lettre à mon père qui aurait eu cent ans, d'Alain Bouchet; L'Ami lointain, de Claude Roy; Emeline et son cirque, de Félicie Marceau; Un sang d'aquarelle, de François Sagan; L'Amie Dessaline, de Jean Mielhus; Nuit d'ombre, le second roman de Sylvie Germain et La Mer au large, de Jean-François Josselin.

Chez Albin Michel, Avril est un mois cruel, de Claude Courchay; Amarok, de Bernard Clavel; Chez Calmann-Lévy, la Petite Tonkinoise, le vingtième roman de Suzanne Prou; la réédition d'Un célibataire, d'Emmanuel Bove, et un inédit du même auteur, Mémoires d'un homme singulier; A quoi pense Walter?, de Gérard Mordillat, et Mourir idiot, d'Yves Gibeau, qui n'a pas publié depuis plus de dix ans. Demain continué de soutenir Louis Calaferte - Promenade dans un parc, - Eric Nomm - Blanc Métal, - Pascal Bonafoux - Blessé grave. Bernard Barrault publie notamment Armand Farachi - Un amour de Dracula, - Jacques A. Bertrand - le Parapluie du Samourai - ainsi que le premier roman de Jean-Daniel Baltassat, la Falaise. Chez Belfond paraît le second roman de notre collaborateur Jean Contrucci, Un jour tu verras, et chez Lieu Commun celui d'Yves Cabrol, L'Enfant aux abelles.

Chez Grasset, Yves Berger revient avec les Matins du nouveau monde, mais aussi Elie Wiesel - le Crépuscule au loin, - Dominique Fernandez - la Gloire du paria, - Alain

Roger - la Travestie. Chez Flammarion: Frédéric Rey - le Maître des sables, - et plusieurs premiers romans: la Société des femmes, de Thierry Lévy, Condamné amour, de Cyril Collard, et Allo Lolotte c'est Coco!, de notre collaboratrice Claude Sarrante. Chez Laffont, c'est le retour de Jean Carrière, prix Goncourt 1972, avec les Années sauvages. Chez Laïté un roman de Dominique Desanti, Rue Campagne-Première, et Ombre sultane d'Assia Djebar. Chez Liana Lévi, le premier roman d'Ibrahim Souss, Loti de Jérusalem. Chez Sylvie Messinger, le Baron rouge, de Jacques Jaubert. Chez Mazarine, un nouveau Daniel Zimmermann, le Gogol, et Une femme de rien, de Maryline Desbrières.

Jean Echenoz, prix Médicis 1983, donne son troisième roman, l'Équipée malaise, aux éditions de Minuit, qui publient aussi le dernier Bernard-Marie Koltès, Dans la solitude des champs de coton. Chez P.O.L., c'est, entre autres, le retour de Leslie Kaplan - le Pont de Brooklyn, - et de Renaud Camus avec Roman furieux... Le Pré aux Clercs annonce un roman d'Edgar Faure, le Messager de l'arc-en-ciel, et Ramsay, le quatrième et dernier tome des œuvres de Georges Hyvernaud. Au Seuil, beaucoup de titres, notamment: le Cercle militaire, de Christian Combez, le Démon de pitié, de Luc Estang, la Passion selon Galatée, second roman de la Canadienne Suzanne Jacob, Bar des flots noirs, d'Olivier Rolin, l'Invention du désert, de l'Algérien Tahar Djout, et le Conclave des pleureuses, premier roman du Tunisien Fawzi Mollah.

Dans le domaine étranger, beaucoup de traductions de l'anglais: deux livres de Muriel Spark, les Célibataires et Pan!

Pan! tu es morte (Fayard); un de P. D. James, Un certain goût de la mort (Mazarine); Liaisons étrangères, d'Alison Lurie, prix Pulitzer 1985, le Scorpion, des nouvelles inédites de Paul Bowles (tous deux chez Rivages); une nouvelle traduction de Vente à la criée du lot 49, de Thomas Pynchon, la Sarabande de Fisher, premier roman du jeune Américain Todd Mc Ewen, la première fiction de

la Route, de Vassili Grossman (Julliard, L'Age d'homme); Un petit sourire s'il vous plaît, de Vassili Axionov (Gallimard); Une niche au Panthéon, de Zinovi Zinik (Albin Michel); Chasse gardée, le premier texte autobiographique de Juan Goytisolo (Fayard); Sillage du feu qui s'éloigne, de Luis Goytisolo (Belfond); Lune ardente, la décou-



l'Américaine Joan Chase Sous le règne de la reine de Perse (tous au Seuil); les Mystères de Winterturn, de Joyce Carol Oates (Stock); En attendant la fin du monde, de Tim O'Brien (Presses de la Renaissance).

Parmi les autres titres: deux Leo Perutz, Turlupin et la Neige de Saint-Pierre (Fayard); la 13<sup>e</sup> Fée, de Katja Behrens dans la collection allemande que vient de lancer Bernard Lorihary chez Flammarion; Femmes devant un paysage suisse, d'Heinrich Böll (Seuil); Les Chutes de Slung, de Heimito von Doderer (Rivages); la Promenade, de Robert Walser (Gallimard); Oscar et les femmes, d'Edouard Limonov (Ramsay);

Histoire et essais : millénaire français

C'EST une habitude saisonnière: l'histoire se taille la part du lion dans la liste des ouvrages à paraître au cours du premier trimestre. Avec, en 1987, deux sujets vedettes: Hugues Capet (on fêtera en juillet le millénaire français), et les inévitables polémiques et révisions autour de la Révolution de 1789. Nous attendons donc un Capet d'Yves Sassié (Fayard), un autre de Georges Bordonove (Pygmalion), cependant qu'Edward James remonte, lui, un peu plus avant dans le temps avec les Origines de la France (Errance), et que l'Histoire publie un numéro spécial consacré à ce millénaire de la France.

Côté Révolution: la Guillotine ou l'image de la Terreur, de Daniel Arasse (Flammarion), Fraternité et Révolution française, de Marcel David (Aubier), les Mythologies révolutionnaires, d'Abel Poitrineau (PUF), et même une sorte de bilan comptable - évidemment déficitaire - de la Révolution, dû à la calculatrice de René Sédillot, le Coût de la Révolution (Perin).

Même si le genre tend à s'épuiser, faute de sujets neufs, la biographie continue à faire recette auprès des lecteurs. Ceux-ci auront le choix entre Fouquet, de Daniel Dessert (Fayard), Bayard, de Jean Jacquart, ou Socrate, de Jacques Mazel, toujours chez Fayard; Théophraste Renaudot, de Christian Bailly (Le Pré aux Clercs), Lawrence d'Arabie, le lévrier fatal, de Vincent Mansour Monteil (Hachette) ou Oscar Wilde, de Jacques de Langlade (Mazarine).

De grandes études historiques sont également annoncées. Parmi elles: Histoire des pèlerinages non chrétiens, des origines à nos jours, de Jean Chelini (Hachette), l'Esclavage dans le monde arabe, de Murray Gordon (Laffont), Histoire de la violence, de Georges Minois (Fayard), l'Homme aux bois, histoire des relations de l'homme et de la forêt, d'André Corvol (Fayard), l'Eglise et la Société dans l'Occident médiéval, de R. W. Southern (Flammarion), Le Pain au Moyen Age, de Françoise Desportes (Orban), Hommes d'Eglise, hommes d'Etat en France à la fin du Moyen Age, de Bernard Guénée (Gallimard) ou le premier tome de les Premières Civilisations: des despotismes orientaux à la cité grecque, de Pierre LeVêque (PUF). Sans oublier deux livres de Roger Chartier consacrés à

l'histoire de la lecture et de la production éditoriale: Lecteurs et lecture dans la France de l'Ancien Régime (Seuil) et les Usages de l'imprimé, quinzième-dix-neuvième siècle, un travail collectif (chez Fayard).

Dans le domaine philosophique, l'événement sera probablement la publication, dans la collection « GF », d'une nouvelle traduction des œuvres de Platon, à commencer par les Lettres (traduites par Luc Brisson) et par le Gorgias (Monique Canto). Une dizaine de volumes doivent suivre.

A signaler également: Théorie de la justice, de John Rawls (Seuil), le Problème de Jean-Jacques Rousseau, d'Ernst Cassirer (Hachette-Littérature), Histoire du marxisme, de Leszek Kolakowski (Fayard) et la Machine univers, de Pierre Levy, qui porte en sous-titre: création, cognition et culture informatique (La Découverte).

Parmi les essais et documents inspirés par l'histoire immédiate et par les problèmes politiques, économiques ou de société, citons la Société assurancière, de François Ewald (Calmann-Lévy), Une vie de fic, l'autobiographie de Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (Gallimard), le V<sup>e</sup> Président, d'Alain Dubamel (Gallimard), Islam et Modernité, d'Abdallah Laroui (La Découverte), Histoire de l'anticommunisme, de J. J. Becker et S. Berstein (Orban), Avoir et être, histoire de la propriété, de Jacques Attali (Fayard), L'Afrique blanche, histoire et enjeux de l'apartheid, de Pierre Haski (Seuil), la Barbarie, de Michel Henry (Grasset), et De l'Allemagne, de Nicole Casanova (Hachette).

Les essais scientifiques ou parascientifiques sont de plus en plus nombreux, c'est un signe. Et même si le récit autobiographique du biologiste François Jacob appartient à la littérature davantage qu'à la pensée scientifique, son impact demeure lié aux recherches et aux travaux du savant (la Statue intérieure, chez Odile Jacob). A signaler: les Théories de la nouvelle physique, de Paul Davies (Payot), Histoire de la géologie, de Gabriel Gohau, et Histoire de l'informatique, de Philippe Breton (les deux à La Découverte); le Destin des étoiles, de George Greenstein (Seuil), les Physiciens classiques et leurs découvertes, d'Emilio Segre (Fayard).

LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Martyre du séparé

(Suite de la page 7.)

Il commence à théoriser sa souffrance, à y voir une condition pour la pleine libération de l'esprit. Entre le monde et lui, la guerre est ouverte. Blessé au genou, il cultive l'insécurité matérielle et affective, s'invente des fautes improbables, fomenté ses désenchantements.

Contemporain du Roquentin de la Neusée et du Meursault de l'Etranger, le héros gadennien ne se contente pas de cumuler leurs inadaptations, leurs dégoûts, leur insensibilité: il y ajoute une volonté de retranchement. L'Homme, selon lui, est de trop. Il soulève le monde. A chaque fonte des neiges, des cadavres apparaissent (Bénédicta): faire grâce aux coupables, c'est les enfermer davantage. C'est en cela que Gadenne rejoint Dostoïevski, et aussi Kafka: pour eux, la punition à quoi ressemble la condition humaine prouve un crime, à nous de deviner lequel...

MÊME l'amour n'y change rien? Les doubles de Gadenne veulent croire que si. Mais les couples qu'ils forment sont minés à l'origine par des rivaux insaisissables (De sable et de ciel), par l'obsession de ce qui va forcément finir (Romantique Isabella), par des brouilles et des bouderies (la Coccinelle, Gantiana). Le ver est dans le fruit. Gadenne parle de « grande puissance mauvaise tapie en chacun de nous ».

Est-ce la charogne que nous nous apprêtons à devenir? En malade qui a une conscience aiguë d'abriter, de nourrir son mal, Gadenne confronte un couple joyeux au cadavre d'un cétacé échoué sur une plage (Belaire). L'amour des jeunes gens contemple ces chairs en train de retourner à l'informe, et il en est dégoûté. Comment faire fond sur un sentiment qui ne peut empêcher le pourrissement de tout? Changer la donne générale en prenant sur soi, individuellement? Il ne reste que cette utopie pour survivre!

Scènes dans le château: le titre général aussi est de Gadenne. Il lui ressemble. Comme les Hauts Quartiers, le château figure le bonheur inaccessible, entrevu par-dessus les murs fiévreux, en sautant. Les gens de l'intérieur ne sont pas mieux lotis que les rôdeurs; simplement, ils en savent moins long sur leur sort.

Gadenne est l'écrivain du plaisir qui se dérobe, de l'instable. Ce qui ne veut pas dire, du renoncement. Un paysage, un sourire, lui font oublier sa détresse. L'écriture le soulage et relance l'espoir insensé.

La génération a donné bien des auteurs plus flamboyants; elle n'en a pas produit d'aussi honnêtes devant leur difficulté d'être, d'aussi fraternelles.

\* SCÈNES DANS LE CHATEAU, de Paul Gadenne, Actes Sud, 280 p., 130 F.

ROMANS

« Rattrapages »

CHACUN 1<sup>er</sup> janvier est un jour de résolutions: « Cette année, plus de copie en rade, plus de livres en retard! » Mais, à chaque fois... Et il faut même choisir parmi ses remords, pour, une fois de plus, mécontenter tout le monde. Tant pis, allons-y! Pour 1986, ce sera Luba Jurgenzon, Patrick Roumaux et Alexandre Jardin.

Luba, écrivain français

Quand elle a quitté Moscou, en 1975, pour s'installer à Paris, Luba Jurgenzon avait dix-sept ans. Aujourd'hui elle publie son troisième livre en français (1). Une autre vie. Le français, elle l'a appris très jeune, « dans une école où l'on privilégiait l'apprentissage de la langue ». Pour cette enfant de famille intellectuelle (de grands éditeurs de musique; Tchakovski fréquentait la maison de sa grand-mère), « le français représentait à l'étranger l'art de vivre de la Russie ». C'était aussi un premier pas vers le départ, vers cette « tante Rita » qui habitait la France et envoyait des poupées pour Noël.

« Ce désir de partir, j'ai toujours su qu'il fallait le cacher », dit Luba Jurgenzon. C'est cette enfance, cette découverte de « la volonté de s'en aller », ce long chemin vers l'exil, qu'elle restitue dans Une autre vie, où la narratrice représente la petite fille qu'elle était. La manière de Luba Jurgenzon est sobre et subtile, toute de violence retenue, pour mener une narration qui est aussi une méditation sur le départ, une réflexion sur l'exil - qu'est-ce que

l'exil quand on a le sentiment, dans son pays, de ne pas être chez soi? Et quand on apprend, au moment de s'en aller seulement, qu'on est juif? »

A Moscou, Luba ne se « reconnaissait dans rien ». Alors elle écrivait. Elle n'a pas cessé: « D'abord en russe. Mais se traduire est une telle souffrance... Et puis un écrivain doit écrire dans la langue du pays où il vit. Ceux qui, jetés en russe vivent dans un « ailleurs ». Moi, j'ai émigré pour être dans la vie. » Et pour devenir un écrivain français. C'est chose faite, et il faut garder un œil sur cette jeune femme, qui ne va certainement pas s'arrêter en chemin.

Gondal, le mystère

Fantastique de logique et de réalité, s'abandonne! Dans le Visiteur de Gondal, de Patrick Roumaux, tout est dans « l'entre-deux »; le lecteur navigue à vue dans les zones frontalières, entre le banal et l'étrange, deux versants d'une même énigme, le réel. Et, pour tout compliquer, le narrateur a écrit « un avertissement au lecteur »: en hiver, voilà vingt ans, dans un petit village, il traduisait « une partie des « Juvenilia » de Bronzé (...), textes qui inventent, en vers et prose, deux mondes: Gondal, Angria ». Le Visiteur de Gondal serait né là, du choc de la réalité du village avec ces « textes hallucinatoires ».

Autour de Marie, la fillette disparue qui scande le récit, toute la population de l'inqûisissant est réunie: les rats, les grenouilles, une maison

« de guingois, mal située », une horloge qui s'arrête, des géants, des objets qui se révoltent. A part ça, tout est « normal »: le voisin a un canoë, l'infirmité... « la piqueuse » - le soigneur, le boulanger passe tous les jours et les commerçants papotent. L'écrivain? Il traduit, invente, observe, écrit. Très bien. Quand, en guise de fantaisie et de terreur, on est abréuvé d'Allen ou de Massacre à la tronçonneuse, le Visiteur de Gondal, c'est une bouffée de mystère pur, de vraie peur, sous le signe d'un Satan poète.

Jardin, un « petit malin »

Quant à Alexandre Jardin, vingt ans, il faut saluer son succès. Prix du premier roman pour Bille en tête, il a déjà vendu plus de cinquante mille exemplaires et figure sur les listes des meilleures ventes. Le jeune homme de seize ans découvre l'amour et le sexe avec une femme de vingt ans son aînée... c'est le sujet de Bille en tête, bref roman d'initiation, vif, tonique, bien ficelé et mal écrit. Virgile Sauvage (le héros) n'a pas le temps de penser, il fonce. Dans le lit de la belle et riche Clara. La première fois, quand Clara jure, Virgile a peur qu'elle n'ait de l'asthme, comme sa grand-mère, l'Arquebuse, « une grand-mère de premier choix », le seul personnage à avoir un rien de relief.

Cela tombe bien parce que Bille en tête est un livre tout spécialement destiné aux grand-mères: celles qui trouvent « ces petits » « terriblement incultes », mais « tellement attendrissants ». A seize ans, Virgile parle comme un enfant de huit ans,

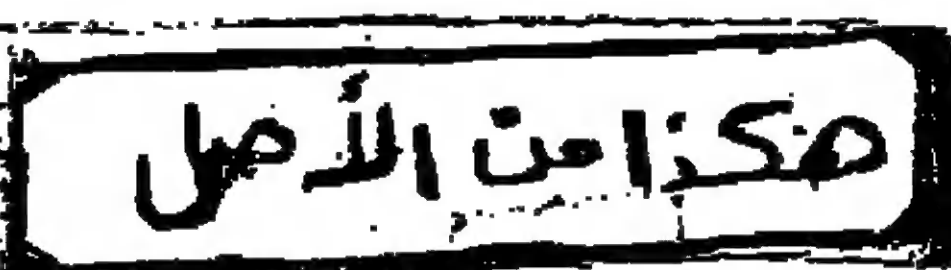
appelant les adultes « les grands ». A l'âge où Chéreau et Fassbinder préparaient leurs premières mises en scène, il joue au train électrique, sans rire.

« Vingt ans, Alexandre Jardin, à l'Apocalypse », dit avec son irrésistible sourire qu'il est sans doute « trop petit » pour lire Albert Cohen et qu'il essaiera « dans dix ans ». Alors, tous ceux qui ont peur de rater le train de la jeunesse se sentent des âmes de grand-mères. Alexandre Jardin, lui, n'est certainement pas inculte et a bien fini de jouer au train électrique. C'est un « petit malin » qui a bien réussi son premier « coup ». Bravo, mais pour le second livre, on attend, peut-être, un peu moins d'habileté et un peu plus d'écriture.

JOSYANE SAVIGNEAU.  
\* UNE AUTRE VIE, de Luba Jurgenzon. Lieu commun, 190 p., 39 F.  
\* LE VISITEUR DE GONDAL, de Patrick Roumaux. Belfond, 206 p., 85 F.  
\* BILLE EN TÊTE, d'Alexandre Jardin. Gallimard, 186 p., 75 F.

(1) Les deux premiers sont Autre nouvelle (Gallimard, 1981) et l'Autre (Albin Michel, 1985).

ERRATUM. - A propos de la chronique sur « Katch Yacine, le premier des beaux » (Le Monde du 26 décembre), Katch Yacine nous précautionne qu'il n'a jamais été « inscrit au Parti communiste », comme nous l'avons écrit par erreur, mais qu'il « a toujours été - et qu'il demeure - proche des communistes ».





LANGAGES

Une vieille dame qui se porte bien

Jacques Cellard et Orlando de Rudder partent en guerre contre les « médecins » de la langue française

La langue française se porte bien. Agée d'un bon millier d'années, elle possède encore une souplesse de jeunesse, un estomac d'ogre et une inventivité de gamin.

Le danger le plus grave qui la menace, ce sont ses « médecins ». Des messieurs graves et pincés qui se penchent douloureusement sur cette jeunesse pour déclarer que la mort la guette, que des maladies terribles et contagieuses n'attendent qu'un moment d'inattention des docteurs pour fondre sur la malheureuse et qu'il convient donc d'ériger autour d'elle de véritables forteresses, de la claquer dans une chambre sans porte ni fenêtre, afin que la jeunesse ne s'en aille pas perdre sa virginité latine entre les bras d'un sauvage yankee. Qu'elle s'étiole, mais qu'elle demeure pure : nos médecins de la langue sont des pères La Pudeur ; mais la vie est plus forte que leur pudibonderie, et la langue française vit.

Cela fait belle hurette que les puristes s'effraient des audaces de cette langue qu'ils aimeraient réduite à l'état de momie éternelle, immobilisée par les bandelettes de leurs règles ; longtemps que les normalisateurs essaient de nous persuader des bienfaits de leur dictature au nom de la menace extérieure. C'est une tactique politique qui a fait ses preuves sur d'autres champs de bataille.

On est ainsi parvenu, peu à peu, à supprimer les accents régionaux, à chasser les inventions locales, à traquer les nouveautés, à imposer, sous le couvert du respect d'une étymologie latine plus ou moins imaginaire, une orthographe qui éloigne irrémédiablement le parlé de l'écrit. Tous ces mauvais coups ont porté, et il n'est qu'à écouter trente minutes de journal télévisé pour constater le dénuement du français basique, qu'on voudrait nous faire passer — et faire passer aux autres pays — pour notre langue nationale.

Mais cette langueur — comparez le français de Ronsard et de Rabelais à celui de Jean-Claude Bourret — ne suffit pas aux censeurs. Il faut encore qu'ils nous protègent et — donc — qu'ils nous interdisent. L'ennemi-prétexte, chacun le désigne du doigt depuis Etienne, c'est le français. L'astuce est habile : on ne fait pas vainement appel au sentiment cordier contre l'emprise de l'impérialisme culturel américain. Nous sommes des petits David qui ne craignons pas de nous mesurer au Goliath du Coca-Cola (comment diable traduit-on Coca-Cola en français ?). Mais la manœuvre risque de tourner court : il y a aujourd'hui suffisamment de voix autorisées et sonores pour rappeler que le vrai combat n'est pas là, et pour couvrir les murmures aigres de ceux qui rêvent de régler par décret notre manière de parler.

Des amoureux et non des nécrophages

Jacques Cellard et Orlando de Rudder, avec des tempéraments et des façons de dire différentes, font partie de ces linguistes qui considèrent le français comme un organisme vivant, un être quasi biologique qu'il convient de faire croître et fortifier plutôt que de le pétrifier dans sa gloire immaculée. L'un et l'autre sont des amoureux, non des nécrophages.

Cellard à l'amour courtis — ce qui n'exclut pas quelques gaillardises. Le second volume de ses *Histoires de mots*, qui rassemble des chroniques données au *Monde* entre 1971 et 1985, témoigne de la tendre politesse avec laquelle il honore sa belle. Il en détaille les beautés, il en chante les grâces, il en raconte les aventures avec délectation. Ses incongruités même, ses accidents, ses irrégularités, lui apparaissent comme autant de charmes supplémentaires, des manières d'accrocher

et de séduire. Si quelque chose inquiète Cellard, ce n'est pas l'intrusion de quelques vocables d'outre-Atlantique — notre langue en a connu bien d'autres, qu'elle a assimilés ou rejetés, — mais une maladie de l'enseignement du français qu'il qualifie d'*archaïque* et de *sépulcral*, et qui éloigne les jeunes de la connaissance de leur propre langue et de la joie de bien s'en servir.

« On nous a volé notre langue »

Orlando de Rudder, lui, pratique l'amour tempêteux. Peut-être parce que cet enseignant de littérature médiévale est également un romancier qui adore jouer avec les mots, éprouver leur résistance et leur flexibilité, jour de leur épaisseur sémantique ou, au contraire, de leur fragilité nouvelle. Il ne se résigne pas à voir la belle langue charnue, vigoureuse, féconde, qu'il enseigne et qu'il écrit se racornir sous les ciseaux. Alors il gueule, et il accuse : « On nous a volé notre langue » ; les doctes, les privilégiés l'ont confisquée au peuple, à qui elle appartient, afin de le priver de parole. Il s'agit maintenant de se la réapproprier. Le réquisitoire est brillant, passionné, drôlement savant. Parfois, sa fougue fait commettre à de Rudder quelques erreurs de détail qu'on ne manquera pas de monter en épingle pour dévaloriser son discours.

Ce serait faire une mauvaise querelle, car ce livre est un acte d'hygiène et, peut-être, de sauvegarde : à force de montrer que l'on ne sait ni bien parler ni bien écrire le français, les puristes risquent simplement de convaincre les francophones d'aller voir ailleurs ce qui se parle.

PIERRE LEPAPE.

\* HISTOIRES DE MOTS II, de Jacques Cellard, La Découverte, Le Monde, 204 p., 85 F.  
\* LE FRANÇAIS QUI SE CAUSE, d'Orlando de Rudder, Bataille, 264 p., 98 F.

Dans la nuit indo-européenne

« Des steppes aux océans », André Martinet nous entraîne dans un grand voyage qui passe mystérieusement par Verdun.

Tous ces peuples indo-européens, les Avars, les Ossètes, les Polabes, Henri Michaux aurait pu les inventer et les situer en Grande Garabagne, au voisinage des Mazanites, des Mastadars ou des Oesopets : le réel multiplie ses charmes quand il se tient au plus près des songes. Et les conquêtes accomplies par les Indo-Européens sont aussi fascinantes que l'expansion et la reconstruction de leur langue. Le dernier livre d'André Martinet en apporte la preuve une nouvelle fois.

Manifestement inspiré de Benveniste, le titre même — *Des steppes aux océans* — définit d'emblée l'espace du trajet et du travail, autant que de la révélation. D'où aussi la construction de l'ouvrage, histoire et linguistique ajustées ; et son originalité vis-à-vis de Benveniste (surtout la langue) et de Dumézil (surtout l'idéologie) — sans qu'on parvienne à la « clarté indépassable » du premier (1) ni à la saveur constante du second.

Qui sera surpris ? L'aventure commence par une triade de questions : quand, où et par qui les langues indo-européennes furent-elles, sont-elles parlées ? Entreprise qui abouche le présent à la « nuit des temps », tandis que les « poussées » se déploient de l'Europe à l'Iran : en effet, les Indo-Européens auraient quitté les steppes vers la fin du cinquième millénaire ; leur point de départ serait localisé au sud-est de l'actuelle Russie, dans « la région des kourganes », ces tumulus où se trouvent les restes « de ce qu'on suppose être un chef » entouré de ses richesses, et de squelettes de jeunes femmes.

« Une histoire de cavaliers »

Ces peuples nomades sont des prédateurs, pour qui le cheval a joué le rôle décisif. Comme dirait Borges, l'expansion indo-européenne, « c'est une histoire de cavaliers » : « Du laboureur procède le mot culture, des villes le mot civilisation, mais le cavalier est une tempête qui se perd. » Et selon André Martinet : « Ni la cité au sens politique (...) ni la ville au sens matériel ne figureraient dans la vision du monde de

l'indo-européen commun. » Que le lecteur médite alors sur deux cartes étonnantes : dans l'Asie du Sud-Ouest, les langues indo-européennes s'étendent de l'Iran à l'Inde ; en Europe, toutes les langues parlées sont d'origine indo-européenne, sauf une triade mystérieusement rebelle : le basque, le finnois, le hongrois.

La langue, c'est bien le plus important du livre ; et le plus captivant, malgré l'éventail classique (phonétique, phonologie, grammaire, vocabulaire) ; malgré cette bizarrerie sans théorie : le travail linguistique s'achève à la phrase — ce que contestait Jakobson, et ce pourquoi Dumézil n'était pas linguiste, « au sens strict ».

Autour du père

Ailleurs, pourtant, l'audace ne manque pas. Grâce à des comparaisons vérifiables, définissant l'espace et la coulée du temps, on reconstruit un système commun pour expliquer les concordances entre langues. Ainsi, autour de père se déploie une constellation où apparaissent le latin *pater*, le grec *pater*, le sanskrit *pitr* ; mais également l'anglais *father*, l'arménien *hayr* et l'irlandais *athir*. On invente alors une formule commune, à partir de quoi se déduisent ces formes attestées. L'hypothèse, systématique, signifie aussi qu'au-delà se dressent les murailles de la nuit.

En deçà, les exemples repris ou retenus par André Martinet sont toujours éclairants. Ainsi *Verdun* à l'est et *Berdun* près du Somport se justifient de racines indo-européennes. *Wer* signifie « au-dessus », comme l'initiale de *Vercingetorix*, « le chef suprême des guerriers », tandis que *dux* désignerait une enceinte. Un *verdun*, c'est donc « un site fortifié au sommet d'une colline », pour lequel on peut se battre jusqu'au massacre. De *wer* à *wen*, le trajet n'est pas si long, symboliquement. La racine *wen*, c'est *Vénus* ; c'est l'allemand *Wunsch* et l'anglais *wish*, (désir) ; en suédois *Vän* désigne l'ami, et les *Vénètes* seraient les aimables si André Martinet n'objectait : « Les peuples indo-européens semblent avoir été moins tentés de

jouer de leur charme que de faire étalage de leur puissance. Aussi pencherait-on à attribuer, ici, à la racine *wen* sa valeur de gagnier, conquérir. » Comment ne pas voir là le support de ces métaphores communes qui font de l'amour une conquête, et de la femme une forteresse, un *verdun* à prendre d'assaut ?

Drôles de gens, en somme, que les Indo-Européens, ni « hospitaliers » selon Benveniste ni « aimables » selon Martinet. Heureusement qu'il y a ces failles déjà repérées par Meillet : « On ne saurait expliquer par l'indo-européen ni le nom du vin, ni celui de l'olive, ni celui de la rose. »

DEMS SLAKTA.

\* DES STEPPES AUX Océans, L'INDO-EUROPEEN ET LES « INDO-EUROPEENS », d'André Martinet, Payot, 274 p., 150 F.

(1) L'expression est de Roland Barthes.

magazine littéraire. Tous les mois, un dossier consacré à un auteur ou à un mouvement d'idées. JANVIER 1987 - N° 237. La nouvelle littéraire italienne. Un état des lieux : roman, poésie, théâtre, philosophie, histoire. Un portrait d'Italo Calvino. Des entretiens avec Carmelo Bene, Giorgio Strehler et deux écrivains de la nouvelle génération, Daniela Del Giudice et Andrea De Carlo. Document : Wittgenstein par Sir Alfred Ayer. En vente chez votre marchand de journaux : 22 F.

OFFRE SPECIALE. 6 numéros : 84 F. Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez. [Liste de numéros]. Nom : Adresse : magazine littéraire. 40, rue des Saules-Pères 75007 Paris Tél. : 45-44-14-81

PORTRAIT

William Cliff, le fou des voyages

Un poète qui va se promener et rêver dans le monde entier, avec ses « galoches de Wallon »

C'EST une voix singulière que fait entendre la poésie de William Cliff : rauque, faussement désinvolte, jouant familièrement d'une prosodie pointilleuse, elle invente une sorte d'après lyrique du réel. Les premiers recueils, entre mélancolie et sarcasmes, émaillés de poèmes crus et délibérément choquants, évoquaient la dérive urbaine, les rencontres homosexuelles dans les bas-fonds de Barcelone ou de Bruxelles. « Depuis de longues années, dit William Cliff, j'essaie de transcire, de façon si possible lisible, le désarroi d'une existence quelque peu chaotique et catholique si l'on veut, et pas très catholique certainement. »

Moins provocants, superbement ouverts sur des horizons lointains, les deux derniers recueils — *America*, il y a trois ans (1), et maintenant, *En Orient* — sont nés d'une « faim d'espace » qui a poussé le poète à bouquiner sur de vieux cargos ou dans des bus ferrailleurs, du « triste sud des pampas brésiliennes » aux pistes caillouteuses de « l'infini désert arabe », et au « chicken soup de l'océan Indien ». Avec ses « galoches de Wallon », Cliff éprouve souvent le désir de quitter son pays, la Belgique, qu'il aime et vitupère, et où il se sent confiné — un paysage

que ses poèmes lient à des souvenirs d'enfant mal aimé, né pendant la guerre, d'écolier relégué dans un collège en forêt, sur les bords de la Meuse.

Cliff, que son goût du défi et de l'errance pourrait faire passer pour un marginal, n'aime pas plus être comparé à Cendrars qu'aux beatniks. Pour lui, les vrais écrivains du voyage sont « *Hombre*, ou le *Chateaubriand d'itinéraire* de Paris à Jérusalem. » « J'ai fait, dit-il, des études très sérieuses : humanités grecolatines, philologie romane, à l'université de Louvain, où mon grand-père avait été professeur. Conrad Detrez, aussi, est passé par Louvain... »

D'Anvers à Montevideo

C'est là que William Cliff a découvert et traduit, pour un mémoire, le *Poème inachevé* de Gabriel Ferrater (2), un poète catalan qui a exercé sur lui une grande influence. Comme Ferrater, il se réclame d'un certain réalisme, se rattachant à des poètes aussi divers que Auden, Brecht ou Cavafis, auquel il rend hommage dans *En Orient*, en évoquant la maison où celui-ci vécut à Alexandrie. Cliff donne souvent pour titre à ses poèmes des indications de lieu, de temps : « Pour moi, le

réel n'est pas méprisable. Je me défie des gens qui, comme Saint-John Perse, se créent une certaine exaltation, en dépit de ce qui peut exister. En cela je suis brabançon. Je considère qu'il y a une sorte de mystique du réel qui apparaît par exemple dans les tableaux de Bruegel. »

Du sentiment de culpabilité, de déchéance, éprouvé à l'époque de *Marcher au charbon* (1), à l'espoir de paix inquiète qu'il semble avoir conquise depuis lors, Cliff se voit, comme « plutôt nordique, avec ce que ça peut avoir de sombre et de difficile ». Se sentant plutôt proche, dans sa conception de la poésie, d'un écrivain comme Georges Perros (il a naguère raconté dans un poème, *Voyage breton*, sa visite à Douar-nenez), il n'aime pas les écritures paroxystiques, et s'en prend à la démarche d'Artaud ou de Bataille. « *Personne*, écrit-il, n'a le droit de chiffonner notre langage. » Ses poèmes n'admettent

aucun flou dans la syntaxe et comportent peu d'images : « C'est le réel lui-même, estime-t-il, qui doit devenir métaphorique. »

Quant à la prosodie qui donne à sa poésie un berceement insidieux, il la voit « comme une espèce de machinerie qui vous intègre en elle plus que vous ne la faites marcher ». Il utilise toutes les ressources de la versification, renouant, non sans quelque jeu parodique, avec des formes anciennes comme la ballade, retraçant en vers de quatorze syllabes la traversée transatlantique qui l'a conduit, sur les traces d'un cousin, capitaine au long cours, d'Anvers à Buenos-Aires et à Montevideo, où se trouve « le monde imaginaire de Lautréamont ». « Là-bas, dit-il, la lumière de la nuit est extraordinaire. »

En décasyllabes ironiques à Lahore, dans un rythme heurté à Béahars, ou à Kars, en Anatolie,

« Pour moi, le réel n'est pas méprisable. Je me défie des gens qui, comme Saint-John Perse, se créent une certaine exaltation, en dépit de ce qui peut exister. »

par des distiques laconiques à Bombay, les poèmes d'En Orient disent l'inconfort du voyage, les nerfs à vif, le vent et la poussière. Malgré « cette peine, celle d'un loup errant » qu'emporte le poète vagabond, parfois s'impose un sentiment d'harmonie qui le pousse à s'exclamer : « J'aime le monde. »

« Heureux les courageux qui n'ont pas craint de s'embarquer un jour de famine et d'angoisse sur le pont de bois des voiliers qui traversent l'océan/ils ont conquis de voir l'astre plonger dans une tranquille terre très douce aux corps des morts. »

MONIQUE PETILLON.

\* EN ORIENT, de William Cliff, Gallimard, 114 p., 64 F.

(1) Gallimard. (2) Editions Erécé. Bruxelles, 1985 (texte et traduction).



MONIQUE PETILLON



D'AUTRES MONDES

# Beaux livres, de la Grèce à Byzance

★ **GRÈCE D'ASIE**, Arts et civilisations classiques de Pergame à Nemrod Dagh, par Henri Stierlin, Seuil, 232 p., 178 ill. couleurs, 475 F.

★ **BYZANCE ET LE MONDE ORTHODOXE**, sous la direction d'Alain Ducellier, Armand Colin, 582 p., 375 F.

LES « beaux » livres ne sont pas seulement des objets à regarder, avec de belles images et un texte de remplissage qu'on ne lit pas... De même que le récit de voyage ne prend tout son sens que lorsque la lecture se renforce par les visions qu'on découvre ou qu'on porte en soi. Il en est ainsi pour un ouvrage comme *Le Voyage en Orient* (1), cette anthologie de voyageurs français au Levant présentée pourtant sans illustration aucune, mais dont le succès vient sans aucun doute des images qu'on accole naturellement aux descriptions d'un Chateaubriand à Chio, d'un Renan sur l'Acropole ou d'un Théophile Gautier à Istanbul. Et, parti sur les traces d'Ulysse, Victor Bérard en explorateur des sites odysséens nous donne les mêmes émotions de lecteur.

Pourtant, nous sommes tous des iconolâtres. Comme les enfants, comme les croyants, nous avons besoin des images et nul n'ignore le pouvoir d'un album réussi, un plaisir de tous les sens, distinct de l'acte de lire. Fernand Braudel, par exemple, avec son monumental ouvrage sur la Méditerranée, avait réussi une vision du « berceau de l'humanité » qui restera longtemps un modèle d'approche historique. Paru initialement en deux volumes (2) — issu, il faut le rappeler, d'une série d'émissions pour la télévision, — l'ouvrage du fondateur de la Maison des sciences de l'homme était le prolongement de sa thèse sur *Le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* écrite sans notes et sans archives alors qu'il était prisonnier en Allemagne... Les reproductions, qui mêlent le présent et le passé, Goya et la veillée funèbre du chef de wilaya Amiroucha, l'archéologie et la prospective enseignent sans cesse autant qu'à l'esprit à propos de ce carrefour millénaire. Quel dommage pourtant dans un livre si beau, si riche et si cher, de ne trouver aucun index !

**O**RIENT ? Occident ?... En quel lieu de la Méditerranée se trouve donc la frontière ?... Nulle part, partout, dans ce creuset où se fondent, s'opposent trois civilisations, « trois façons cardinales de penser, de croire, de manger, de boire, de vivre », dit Braudel. « En vérité, trois mondes toujours prêts à montrer les dents, trois personnages à interminable destin, en place depuis toujours » : Rome et la chrétienté, l'Islam, le monde orthodoxe.

C'est la continuité en effet qui frappe quand on examine la suite des civilisations : monde grec qui succombe devant les légions romaines, empire chrétien d'Orient qui va dominer plus d'un millénaire avant que la « seconde Rome », fondée par Constantin, sombre sous les coups des Turcs, tandis que l'orthodoxie libère les peuples chrétiens des Balkans pour les placer volens nolens sous l'autorité du tsar et de Moscou, la « troisième Rome ». Terme d'ailleurs contesté par les orthodoxes eux-mêmes qui depuis toujours ont refusé l'idée d'une papauté moscovite.

Deux livres passionnants et superbement illustrés — *Grèce d'Asie*, d'Henri Stierlin, *Byzance et le monde orthodoxe*, d'Alain Ducellier — permettent d'une manière pas trop savante de suivre le fil ininterrompu et les mutations de ces civilisations qui ne sont pas mortelles mais qui, toujours selon Braudel, « restent sur place, imperturbables, maîtresses de leur espace, (...) immobiles dans l'espace et dans le temps ». Car « la romanité ne commence pas avec le Christ. L'Islam ne commence pas au VII<sup>e</sup> siècle avec Mahomet. Et le monde orthodoxe ne commence pas avec la fondation de Constantinople en 330. Une civilisation est une continuité qui, lorsqu'elle change, même aussi profondément que peut l'expliquer une nouvelle religion, s'incorpore aux valeurs anciennes qui



Masque de Méduse ornant le temple d'Apollon à Didyma (in « Grèce d'Asie »).

## La chronique de NICOLE ZAND

survivent à travers elle et restent sa substance.

**D**ANS *Grèce d'Asie*, qui nous fait découvrir l'importance capitale du Proche-Orient dans l'établissement de la culture occidentale, Henri Stierlin examine les vestiges de l'art gréco-romain qui subsistent dans la péninsule anatolienne et qui témoignent d'une culture remarquable. On oublie souvent que la Turquie d'aujourd'hui fut une des provinces les plus riches de la Grèce puis de Rome, que le poète le plus grand, Homère, serait né en Ionie, peut-être à Smyrne, et que c'est à

Halicarnasse — l'actuel Bodrum — que naît Hérodate.

L'influence culturelle grecque, en effet, s'étend à partir du VIII<sup>e</sup> siècle (avant J.-C.) aux colonies d'Asie mineure — Ionie, Éolie, Troade, puis sur la Méditerranée jusqu'à la Cilicie avant de pénétrer à l'intérieur. Et dans l'Empire romain, même si les provinces d'Asie font partie intégrante de l'Empire, on continuera à y parler grec et à y faire vivre la culture hellène. Et cela continuera même après la fin de l'empire païen. « Par un étrange retournement de l'histoire », écrit Henri Stierlin, ce sont désormais à l'Asie mineure de prendre la direction du monde antique et de remplacer Rome à la tête d'un empire renouvelé par la religion qui s'impose partout au IV<sup>e</sup> siècle : le christianisme triomphant. De province exploitée, puis de région périphérique de l'Empire, l'Asie devient ainsi le cœur du monde byzantin. »

Des Dardanelles à la mer Egée, puis de la Méditerranée jusqu'à Antioche, *Grèce d'Asie* nous fait tourner autour puis pénétrer à l'intérieur de l'Asie mineure en nous montrant les vestiges de l'art, d'architecture, de villes imposantes comme Lamèque, Pergame, Sardes, Ephèse, Milét, Termessos. C'est l'art qui permet d'appréhender le déroulement des civilisations : superbes pièces d'orfèvrerie ou de sculpture, tombeaux, sanctuaires, théâtres, comme celui d'Aspendos en Pamphylie, le mieux conservé de tous les édifices de spectacle de l'Antiquité. L'accumulation des reproductions témoigne de la splendeur de Pergame par exemple, où subsistent les restes des temples, palais, agoras, théâtres, mais aussi d'une bibliothèque qui visait à concurrencer celle d'Alexandrie et où, à défaut de papyrus, on met au point un nouveau support : le parchemin. Splendeur de l'autel de Zeus — qu'on peut voir au musée de Berlin-Est — avec son admirable frise où s'affrontent les dieux et les géants.

Extraordinaire maîtrise des sculpteurs et des architectes qu'on retrouve à Didymes, dans le sanctuaire d'Apollon aux hautes colonnes cannelées dont Henri Stierlin « démonte » à proprement parler la construction. Et à Ephèse, qui sera la capitale de la province d'Asie où résideront les gouverneurs romains et l'administration. L'auteur va même décrire, d'après Pliny, des monuments dont il ne reste rien, comme le bâtiment funéraire du satrape Mausole à Halicarnasse, le Mausolée qui comptait parmi les Sept Merveilles du monde, haut comme un immeuble de treize étages...

Vus d'Asie, Rome et notre monde occidental prennent une tout autre dimension. Henri Stierlin annonce deux autres volumes dans cette série consacrée à l'art antique du Proche-Orient : *Cités du désert*, sur les royaumes caravaniers de Pétra, Héra, qui mettent en contact l'Europe et la Chine (automne 1987) et *l'Orient byzantin* (pour l'automne 1988).

La puissance romaine s'effondra donc lorsque Constantin brandit la Croix contre Zeus et Apollon, et c'est le rôle de Byzance, jusqu'à sa chute sous les coups des Ottomans et des Latins, qu'analysent Alain Ducellier, professeur à l'université de Toulouse, et son équipe.

Pour raconter une histoire millénaire, dans un monde où se multiplient les dissidences, les hérésies et les schismes, et que menacent les invasions slaves et bulgares autant que les conquêtes musulmanes, les auteurs se sont attachés à exposer le rôle économique et social de l'Empire byzantin pour s'interroger sur la survie du monde orthodoxe après la conquête ottomane et, au-delà, sur les destins de la culture orthodoxe.

Analysant les perspectives d'une orthodoxie toujours vive malgré les massacres et les déportations et aussi malgré l'état d'hibernation culturelle imposée par les Turcs, les auteurs montrent également comment les maîtres spirituels du byzantinisme ont tenu à se garder à la fois du panthéisme et du panslavisme ; leur livre ouvre toute une série d'interrogations sur les nationalismes qui ont succédé à la chute de cet empire.

(1) *Le Voyage en Orient*, par Jean-Claude Berchet, coll. « Bouquins », 1985.  
(2) *Le Méditerranéen*, épais depuis longtemps, vient d'être réédité en un seul tome. Arts et Métiers graphiques, 464 p., 900 F.

# Vienne au crépuscule

(Suite de la page 7.)

Dès 1892, dans *Mourir*, bref roman publié dans une nouvelle traduction de Robert Dumont, Schmitzler, en médecin empiriste, s'était penché sur les derniers instants de l'existence d'un homme. Un jeune tuberculeux, Félix, condamné à la brève échéance, se cramponne à la vie comme il s'agrippe aux pans de la robe de sa compagne, Marie. Au début, surmontant sa mélancolie et ses tendances hypochondriques, Félix se résout à mourir « le sourire aux lèvres ». Marie, amoureuse nourrie de pensées romantiques, jure de se tenir aux côtés de son amant. La maladie s'aggrave, la tentation du sacrifice s'évanouit chez la jeune fille, l'agonisant ne se sent pas la force de jouer la comédie de la résignation. La bonne santé d'autrui le révolte, la fata-

lité de son sort l'indigne, il rejette avec mépris le creux verbiage sur la mort comme délivrance. La sérénité du sage qui avale la coupe de ciguë sans trembler ? Mensonges ! Il n'a que faire de la philosophie quand l'effroi l'emporte sur la raison. L'antihéros de *Mourir* incarne l'archétype des personnages qui peuplent l'univers schmitzlerien : ballottés par la vie, rudoyés par le destin, margués par le hasard, ils s'accrochent aux derniers lambeaux de l'existence et ne la quittent qu'à regret. Mais pourquoi toujours parler de mourir ? A cette interrogation exaspérée, Schmitzler répliquerait : « Y a-t-il un honnête homme qui, à un quelconque moment privilégié, pense tout au fond de son âme à autre chose ? » Stefan Zweig, qui connaît Schmitzler parvenu au crépuscule

de sa vie, remarquait dans son *Journal* combien l'écrivain était devenu méfiant : « il ne croit plus en lui, il se rongé ». Dommage que, absorbé par sa création prolifique, Zweig n'ait pas tenu ses carnets intimes avec la régularité d'un diariste consciencieux ! Ses *Journaux* rassemblent les réflexions que lui avaient inspirées les événements des deux guerres mondiales. C'est peut-être là que ces textes prennent toute leur dimension tragique : page après page, le pressentiment du déclin s'empare de Stefan Zweig. Le romancier impuissant se démène pour rédiger des articles sur l'Allemagne, sur les pacifistes, pour rendre hommage au défaitisme. Conscient des contradictions que la guerre engendre chez lui, il part en 1916 pour la Galicie — où tout n'est que ruines et désespoir — puis pour la Suisse — où le confort des villas et l'indifférence des indigènes l'écœurent. Le *Journal* de Zweig est le journal d'une prémonition : le diariste devine la catastrophe. Mais Casandre aussi importunait ses semblables par ses prophéties.

## « On regardait la fin du monde comme un spectacle »

Avant que la première guerre mondiale n'éclatât, Stefan Zweig, héritier d'une riche famille d'industriels, fréquentait en oisif les cafés, correspondait avec Emil Verhaeren et Romain Rolland. En 1913, il visita Paris et noua une brève liaison avec une jeune Française, Marcelle. Un an plus tard, la canonade fit trembler les frontières autrichiennes, mais à Vienne les hommes paraissent au théâtre, les femmes continuent à se promener en robes claires au Prater : « On regardait la fin du monde comme un spectacle. » Zweig prenait toujours le tramway, mais là où il

aimait courtoiser les femmes timides se pressaient maintenant des invalides revenus du front avec une jambe ou un bras en moins. Les notes prises à la diable se succédèrent dans son *Journal* comme des bulletins de guerre : « Le siège d'Anvers a commencé... Anvers va tomber... Anvers est tombé... »

## Où fuir ?

La fin de la guerre coïncida avec l'interruption du *Journal*. Zweig ne le reprit qu'en 1931. Les raisons ? « La prémonition que nous allons vers une période critique, une sorte de belligérance qui exigera d'être considérée. » 1931 ouvre la période de ses grands voyages : Paris, New-York, Rio-de-Janeiro. En pleine guerre d'Espagne, Zweig, de passage à Madrid, put contempler, à la devanture d'une librairie, son ouvrage sur Marie Stuart aux côtés des écrits de Hitler, du livre de Henry Ford contre les juifs et « autres insanités de la même encre ». Partout il traînait avec lui la crainte d'une prochaine apocalypse.

Son retour à Vienne le renforça dans cette certitude : ses proches, les représentants du « vieux monde », disparaissaient tour à tour. Mort de Schmitzler, suicide d'un ami, décapitation de Hermann Bahr, qui retombait en enfance : « Si cela doit continuer ainsi, je lui souhaiterais une mort rapide plutôt que cet abâtissement progressif. » En 1939, Zweig épousa à Londres Lotte Altmann, de vingt-sept ans sa cadette. L'invasion de la Pologne le dissuada de quitter l'Angleterre. Il demeura dans sa maison de la banlieue londonienne, avec le sentiment d'un total isolement : « Je sais ce qui nous attend après cette guerre : la haine, parce que nous sommes juifs et germanophones. » Mais où fuir ? L'ambas-



Friederike et Stefan Zweig en 1935.

sade américaine tardait à lui accorder un visa. Le Brésil, qui l'avait naguère accueilli, rochignait à lui ouvrir ses portes. Partout refoulé, Zweig erra de bureaux en consulats : « J'ai presque cinquante-neuf ans et les années à venir vont être effroyables — à quoi bon se prêter encore à toutes ces humiliations ? » En 1942, arrivé à Petropolis, au Brésil, il s'empoisonna, entraînant sa jeune épouse dans le sommeil éternel : « Un sexagénaire est de toute façon miné et à moitié hors de combat. » Comme Schmitzler, Zweig est mort « las et rassasié », fatigué de la gloire, ayant accompli son œuvre et désespérant de l'avenir du monde.

À Vienne, la valse s'était terminée en danse macabre, les cafés s'étaient emplies de hurlements de haine contre les juifs ; les roucoulements des grisettes et des dandys avaient laissé place aux cris de guerre et au martèlement

des bottes. L'âge d'or à jamais révolu avait vu naître l'âge de fer. Le « monde d'hier » n'était plus que fantôme.

## ROLAND JACCARD.

★ **ÉLISABETH DE RAVIÈRE**, *Pages de Journal de Constantin Constantin*, traduit par G. Slevton, préface de Maurice Barrès, Mercure de France, 198 p., 82 F.

★ **LE ROI VIERGE**, de Castel Mendis, préface de Hubert Jaïs, Oubliés, 185 p., 90 F.

★ **MOURIR**, d'Arthur Schmitzler, traduit de l'allemand par Robert Dumont, Seuil, 121 p., 39 F.

★ **JOURNAUX**, de Stefan Zweig, édités par Kurt Beck, traduits de l'allemand par J. Legrand, Belfond, 339 p.

— A signaler également : la réédition du recueil de nouvelles de Zweig, *Brillant Soleil*, chez Grasset, coll. « Les Cahiers rouges », 301 p., 46 F.

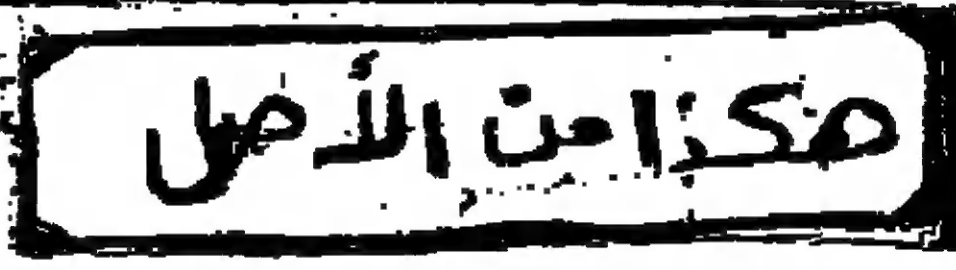
## Une Viennoise

**K**ARL KRAUS l'appelait le « sage-femme de la culture ». Écrivain, journaliste, traductrice (elle fit découvrir aux Viennois, en 1937, Jean Anouilh et Marcel Achard), Berta Zuckerkandl, née en 1884, était la fille de Moriz Scape, magnat de la presse et confident du prince impérial Rodolphe. Quant à son mari, Emil Zuckerkandl, anémologiste réputé et doyen de la faculté de médecine, il lutta pour l'admission des femmes à l'université — victoire acquise en 1897 — et contre le détournement de la génétique à des fins racistes. Il soutint vigoureusement Gustav Klimt lorsqu'en 1906 sa fresque représentant la médecine, le droit et la philosophie suscita un scandale.

A bien des égards, Berta Zuckerkandl rappelle Alma Mahler, dont elle fut l'amie. C'est d'ailleurs à l'occasion d'une soirée organisée par les Zuckerkandl qu'Alma rencontra Gustav. Arthur Schnitzler, Gustav Klimt, Hermann Bahr, Hugo von Hofmannsthal appartenaient à leur cercle. Plus politique qu'Alma, Berta aspira à jouer un rôle dans les relations franco-autrichiennes en tant qu'ambassadrice officieuse. Après l'Anschluss, elle se réfugia à Paris, où elle retrouva Alma Mahler, Franz Werfel, ainsi que la première épouse de Stefan Zweig, Friederike. Elle rédigea, elle aussi, ses *Souvenirs d'un monde disparu*. En 1945, elle fut enterrée au cimetière du Père-Lachaise. Totale-ment oubliée aujourd'hui, elle méritait l'émouvante biographie que lui a consacrée Lucian O. Meyers, historien autrichien, spécialiste des relations internationales.

## R. J.

★ **LA FEMME DE VIENNE**, de Lucian O. Meyers, traduit de l'allemand par Joachim Klink, Le Cheval vert, diffusion PUF, 317 p., 127 F.













# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Jeudi 1<sup>er</sup> janvier

**PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1**  
 20.30 **Cinéma** : La belle et le tueur. ■ Film allemand d'Axel von Ambesser (1959). Pendant le congrès de Vienne en 1815, une jolie coquette marivaudise avec le ton de Russie pour rendre son amoureux jaloux. Bonnes valeurs.  
 22.05 **Musique au cœur** : Offenbach présenté par Eve Ruggieri, entourée de Régine Crespin, Jane Rhodes, Danielle Bost, Georges Frétre, Jérôme Savery, Mikail Rady, J.-Philippe Lafont et Alain Duval.  
 23.00 **Paris-Dakar**.  
 23.05 **Journal**.  
 23.20 **Destinations futures**.  
 Avec Albert Jacquard, géomaticien.  
 23.35 **Cinéma** : La dame de Monsoreau. ■ Film français avec de René Le Scoupler (1923). 1<sup>re</sup> partie.  
 Une jeune femme, qui a épousé par reconnaissance un grand veneur du roi Henri III, s'éprend d'un autre homme. Scènes colorées au pochoir. Une curiosité.

Lafont, Jean-Claude Brialy, Clothilde Brandon, Jean-Philippe Bocoffroy. Une fille de trente ans, mal dans sa peau, rencontre une pianiste prodige de son âge et se croit devenue son imprésario. Claude Miller a fait tous les pièges, tous les stéréotypes sur l'adolescence. Sa mise en scène est subtile, et Charlotte Gainsbourg vit son rôle. Prix Deluc 1983 ; 22.05 Flash d'informations ; 22.15 Série : Espion à la mode ; 23.05 **Cinéma** : Kluge et autres. ■ Film d'après de Luis von Thier (1984). Avec Michael Elphick, Ma Ma Led, Emmond Knight, Jerold Wells, Proben Lardoff Rye, Astid Henning-Jensen (vo) ; 0.50 Téléfilm : Le convoi de la dernière chance ; 2.20 Magazine : Hollywood stars.

**DEUXIÈME CHAÎNE : A 2**  
 20.35 **Cinéma** : La guerre des étoiles. ■■ Film américain de George Lucas (1977).  
 Un jeune paysan, qui a découvert un message codé dans un rocher, part, avec un vieux chevalier, à l'assaut d'un empire galactique dirigé par des tyrans, et délivre une princesse. Mythologie du bien et du mal, aventures incessantes, stupéfiantes effets spéciaux. L'événement.  
 22.40 **Le scénariste nouveau est arrivé**. Des chutes de films, des erreurs techniques (ou professionnelles) : fous rires de journalistes, décors qui tombent, etc.  
 23.40 **Variétés** : Paradis latin.  
 0.35 **Journal**.

**LA 6**  
 20.30 **Cinéma** : Le facteur comme toujours deux fois. ■■ Film américain de Bob Rafelson (1981), avec Jack Nicholson. Dans l'Amérique des années 30, un homme séduit la femme d'un garagiste. Cette nouvelle adaptation du roman de James Cain, violente et impudique, transforme l'héroïne (Jessica Lange) de jeune débauchée en amoureuxse pathétique ; 22.10 Série : Mike Hammer ; 23.10 Série : Lou Grant ; 0.25 Série : Mike Hammer ; 1.20 Série : Star trek.

**TV 6**  
 20.30 **Cinéma** : A Fest de Samstra. ■ Film américain de Budd Boetticher (1953), avec Jeff Chandler, Marilyn Maxwell, Anthony Quinn. Des hommes venus exploiter une mine d'huile dans une île d'Indonésie se heurtent à l'hostilité d'un chef indigène. Aventures exotiques en série B ; 21.50 6 Toes.

**TROISIÈME CHAÎNE : FR 3**  
 20.30 **Cinéma** : L'Aïe ou la cuisine. ■ Film français de Claude Miller (1985). Un prince de la gastro-cuisine part en guerre contre un grand patron de la restauration industrielle. Beaucoup d'argent pour des gags éternels.  
 22.15 **Journal**.  
 22.40 **Variétés** : Nuits brésiliennes.  
 23.40 **Prélude à la nuit**.

**FRANCE-CULTURE**  
 20.30 La robe de chambre bleue, de Nicole Mahieux et Simone Desperier ; 21.20 Musique : Émotion-musique, le magazine des musiques innovatrices. Bilan 1986 ; Tympan sorcier : Lettre d'Amérique ; 22.30 Nuits magiques. La nuit et le moment. Le vin ; 0.10 De jour au lendemain.

**FRANCE-MUSIQUE**  
 20.30 Concert (donné le 19 juin 1986 à Rouen). The battle of wits, de Saverio ; Pour Guyot (extrait) ; L'oiseau de feu, de Stravinski ; Symphonie n° 2, en ut mineur, op. 17, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique d'Oslo, dir. Maris Jansons ; 22.30 Les soirées de France-Musique. Yvonne Leffebvre raconte... ; 23.08. Le boeuf, le grishi et les autres ; à 24.00. Pour le plaisir ; à 1.00. Poissons d'or.

**CANAL PLUS**  
 20.35 **Cinéma** : L'effronterie. ■■ Film français de Claude Miller (1985). Avec Charlotte Gainsbourg, Bernadette

## Vendredi 2 janvier

**PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1**  
 13.50 **Feuilleton** : La petite maison dans la prairie. (Rediff.) 12<sup>e</sup> épisode.  
 14.40 **Croque-vaccances**.  
 Variétés : Bill Baxter ; dessin animé : Pierre et l'ours magique ; etc.  
 16.10 **Le cirque de Moscou à Paris**.  
 17.10 **Feuilleton** : L'appel de l'or. 4<sup>e</sup> et dernier épisode : Quatre yeux.  
 18.25 **Mini-journal**, pour les jeunes.  
 18.40 **La vie des Boses**.  
 19.10 **Feuilleton** : Santa-Barbara.  
 19.40 **Cocoricocoboy**.  
 20.00 **Journal**.  
 20.30 **D'accord, pas d'accord**.  
 20.35 **Variétés** : Carnaval. Émission de Patrick Sébastien. Réal. Jacques Sany.

15.00 **Prélude bis**.  
 16.00 **Feuilleton** : Quentin Durward.  
 17.00 **Mickey**, Donald et compagnie.  
 17.55 **Croq'soleil**.  
 19.00 **Le 19-20 de l'information** (19.35).  
 19.15 **Actualités régionales**.  
 19.55 **Dessin animé** : Les entrecoches.  
 20.00 **Variétés** : Tous en scène.  
 Avec Philippe de Villiers, Charles Dumont, Emmeline, Marc Lavoine et Joli Bala.  
 20.30 **Feuilleton** : Le trois secrets. 5<sup>e</sup> épisode : La mise au point.  
 21.15 **Récital** : Maria Callas. Hambourg 1962 (2<sup>e</sup> partie). Avec l'Orchestre de la radio-télévision allemande, dir. Georges Frétre.  
 22.10 **Journal**.  
 22.35 **Décibels**.  
 23.20 **Prélude à la nuit**.

**DEUXIÈME CHAÎNE : A 2**  
 13.50 **Magazine** : Aujourd'hui la vie.  
 15.00 **Série** : Simon et Simon (rediff.).  
 15.50 **C'est encore mieux l'après-midi**. Émission présentée par Christophe Dechavanne. Avec Jackie Quartz, la Compagnie créée, Pauline Lafont, Michel Loeb.  
 17.35 **Récit A 2**.  
 Mimi Charis ; Lire, lire, lire ; Shera ; Quick et Flupke.  
 18.05 **Série** : Ma sorcière bien-aimée.  
 18.30 **Magazine** : C'est la vie.  
 18.50 **Jeu** : Des chiffres et des lettres.  
 19.15 **Actualités régionales**.  
 19.40 **Le nouveau théâtre de Bouvard**.  
 20.00 **Journal**.  
 20.35 **Série** : Deux flics à Miami. Evan. La brigade des meurtres concentre ses efforts sur un important trafic d'armes.  
 21.25 **Apogées**.  
 Magazine littéraire de Bernard Pivot. Ses le thème : Comment devient-on François Dabo ?  
 22.40 **Journal**.  
 22.50 **Ciné-club** : Le gaucher. ■■ Film américain d'Arthur Penn (1957). Avec Paul Newman. La légende de William Bonney dit « Billy le Kid » revue par la psychanalyse et l'écriture freudienne d'Arthur Penn. Dans une singulière atmosphère de bruit et de fureur, le mythe se détache comme un masque, laissant apparaître une homosexualité latente. Paul Newman extraordinaire.

**CANAL PLUS**  
 14.00 **Cinéma** : Scout toujours. ■ Film français de Gérard Jugnot (1985), avec Gérard Jugnot, Jean-Claude Leguay, Jean Rongier, Jean-Paul Comart, Agnès Blanchot ; 15.40 **Cinéma** : Festes sur com. ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1954), avec James Stewart, Grace Kelly, Wendell Corey, Thelma Ritter, Raymond Burr ; 17.25 **Série** : Cisco Kid ; 18.00 Flash d'informations ; 18.05 **Variétés** : Sandwich ; 18.15 **Jeu** : Les affaires sont les affaires ; 18.45 **Top 50** ; 19.15 **Zénith** ; 19.55 **Flash d'informations** ; 20.05 **Starquiz** ; 20.30 **Les trépas** ; 21.00 **Cinéma** : Bussy Lake a disparu. ■■ Film américain d'Otto Preminger (1965), avec Carol Lynley, Keir Dullea, Laurence Olivier, Noel Coward, Anna Massey, Martina Hunt. Une fille de quatre ans disparaît d'une école maternelle de Londres, où personne ne semble la connaître. Sa mère - élitiste - a un comportement bizarre. Suspense policier et, surtout, psychanalytique. On est halluciné ; 22.45 **Flash d'informations** ; 22.55 **Cinéma** : Baby Ze Klok. ■■ Film français de Gérard Mordillat (1985), avec Francis Ferrin, Zahou, Cécile Eloc, Marie-Françoise, Dominique Lavant, Patrice Valota ; 0.20 **Cinéma** : La malédiction finale. ■■ Film américain de Graham Baker (1981) avec Sam Neil, Rossano Brazzi, Don Gordon, Lita Harrow, Barnaby Holm ; 21.10 **Cinéma** : Broadway Danny Rose. ■■ Film américain de Woody Allen (1984), avec Woody Allen, Mia Farrow, Nick Apollo Forte, Craig Vandenbrug, Herb Reynolds (v.o.) ; 23.30 **Cinéma** : Obsession. ■■ Film américain de Brian DePalma (1976), avec Cliff Robertson, Genevieve Bujold, John Lithgow, Sylvia « Kumba » Williams, Wanda Blackman ; 5.05 **Téléfilm** : Desapery.

**TROISIÈME CHAÎNE : FR 3**  
 14.00 **Bleu outre-mer**. Émission proposée par la Radiotélévision française d'outre-mer.

**LA 6**  
 15.30 **Série** : Mike Hammer ; 16.25 **Série** : Chape ; 17.20 **Série** : Shérif, fais-moi peur ; 18.15 **Série** : K 2000 ; 19.05 **Série** : Happy days ; 19.35 **Série** : Star trek ; 20.30 **Série** : Supercopter ; 22.05 **Série** : Kojak ; 23.25 **Série** : Lou Grant ; 0.55 **Série** : Supercopter ; 1.35 **Série** : Kojak.

**LA 6**  
 14.00 6 Toes ; 17.00 Système 6 ; 18.50 NRJ 6 ; 19.40 **Série** : Max la Menace ; 20.10 **Feuilleton** : La trappe des copains ; 20.30 Live 6 ; 21.45 C26 court (court métrage) ; 22.45 6 Toes.

**FRANCE-CULTURE**  
 20.30 **Débat** : For du conte. Avec Muriel Bloch, Bruno de La Salle, Joëlle Evard, Simone Lallemand, Abdel Hatif Lahi, Nicole Vibert ; 21.30 **Musique** : Black and blue. Felix salsa nova ; 22.30 **Nuits magiques**. La nuit et le moment. Le vin ; 0.10 De jour au lendemain.

**FRANCE-MUSIQUE**  
 20.05 **Concert**. Les brigands, opéra-bouffe en trois actes d'Offenbach, par l'Orchestre de la Suisse romande et le Chœur du Grand Théâtre, dir. John Miner ; chef des chœurs : Paul-André Gaillard ; 22.30 **Les soirées de France-Musique** ; à 22.35. Les pêcheurs de perles ; Serge Prokofiev et le disque ; à 0.30. Méli-mélo.

# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

Évolution probable de temps en France entre le vendredi 1<sup>er</sup> à 6 heures et le samedi 3 janvier à 24 heures.  
 Évolution générale : Après un épisode de temps instable avec averses, des conditions anticycloniques vont s'établir temporairement en commençant par le Sud-Ouest et les régions atlantiques. Cette accalmie s'accompagnera d'une baisse des températures samedi et dimanche matin.  
 Dans la journée de dimanche, la France se trouvera de nouveau sous l'influence du courant perturbé océanique qui affectera surtout la moitié Nord.  
 Vendredi 2 janvier : Le matin il pleuvra encore un peu du Pas-de-Calais à la frontière belge, aux Vosges et au Nord des Alpes. Quelques averses se produiront également dans le sud-ouest, dans le Massif Central et dans le Sud-Ouest. Dans l'après-midi, le vent soufflera de l'ouest-nord-ouest pour atteindre 30 km/h en toutes régions.  
 Samedi 3 janvier : Sur la moitié est du pays, éclaircies et passages nuageux alternant le matin.

Normandie, ainsi que de l'Aquitaine au sud des Alpes. En revanche, les nuages demeureront nombreux sur le Languedoc, le Massif Central et le Centre.  
 Sur les Pays de Loire, le Bassin parisien, le Nord, la Lorraine, la Bourgogne et le nord des Alpes, les éclaircies seront courtes et parfois encapées d'averses.  
 Près du Golfe du Lion, mistral et tramontane s'établiront tandis qu'en Manche soufflera un vent assez fort d'ouest-nord-ouest. Dans l'arrière-pays, le vent d'ouest-nord-ouest pourra atteindre 30 km/h en toutes régions.  
 Côté températures, c'est toujours la douceur. Elles avoisineront un minimum de 7 à 9° près des côtes, 2 à 6° dans l'intérieur, pour atteindre, dans l'après-midi, 7 à 10° sur la moitié Nord, 10 à 14° sur la moitié Sud.  
 Les températures minimales seront comprises entre 0 et -2° du Nord-Est au Centre-Est et aux Alpes, 4 et 7° de la Bretagne à l'Aquitaine, 1 et 4° ailleurs. Les maximales seront de l'ordre de 8 à 13° sur le Nord-Ouest, les régions atlantiques et méditerranéennes, 3 à 7° ailleurs.

Quelques averses se produiront, donnant de la neige à partir de 800 m à 1000 m. Dans la journée, les averses se limiteront au Jura, aux Alpes et à la Corse, tandis que les éclaircies deviendront plus belles ailleurs. Le vent soufflera de secteur nord-ouest à nord modéré et assez fort. Le mistral se renforcera en vallée du Rhône au cours de la journée.  
 Sur la moitié ouest du pays, quelques brouillards matinaux se formeront au sud de la Garonne. La journée sera le plus souvent bien ensoleillée malgré quelques passages nuageux.

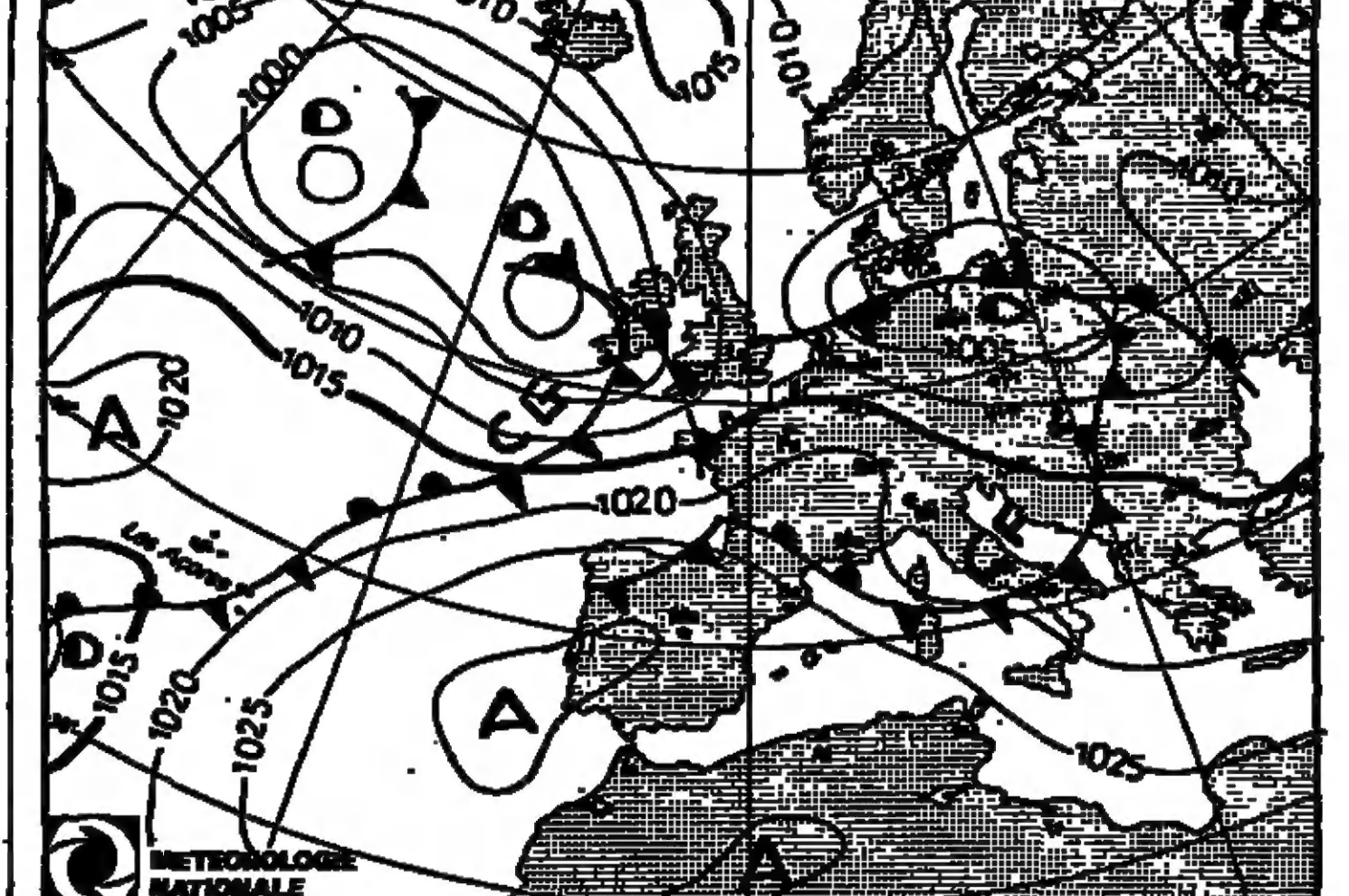
**SITUATION LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1987 A 0 HEURE TU**  
 L'après-midi, le soleil finira par l'emporter en Bretagne et en Bas-

## MOTS CROISÉS

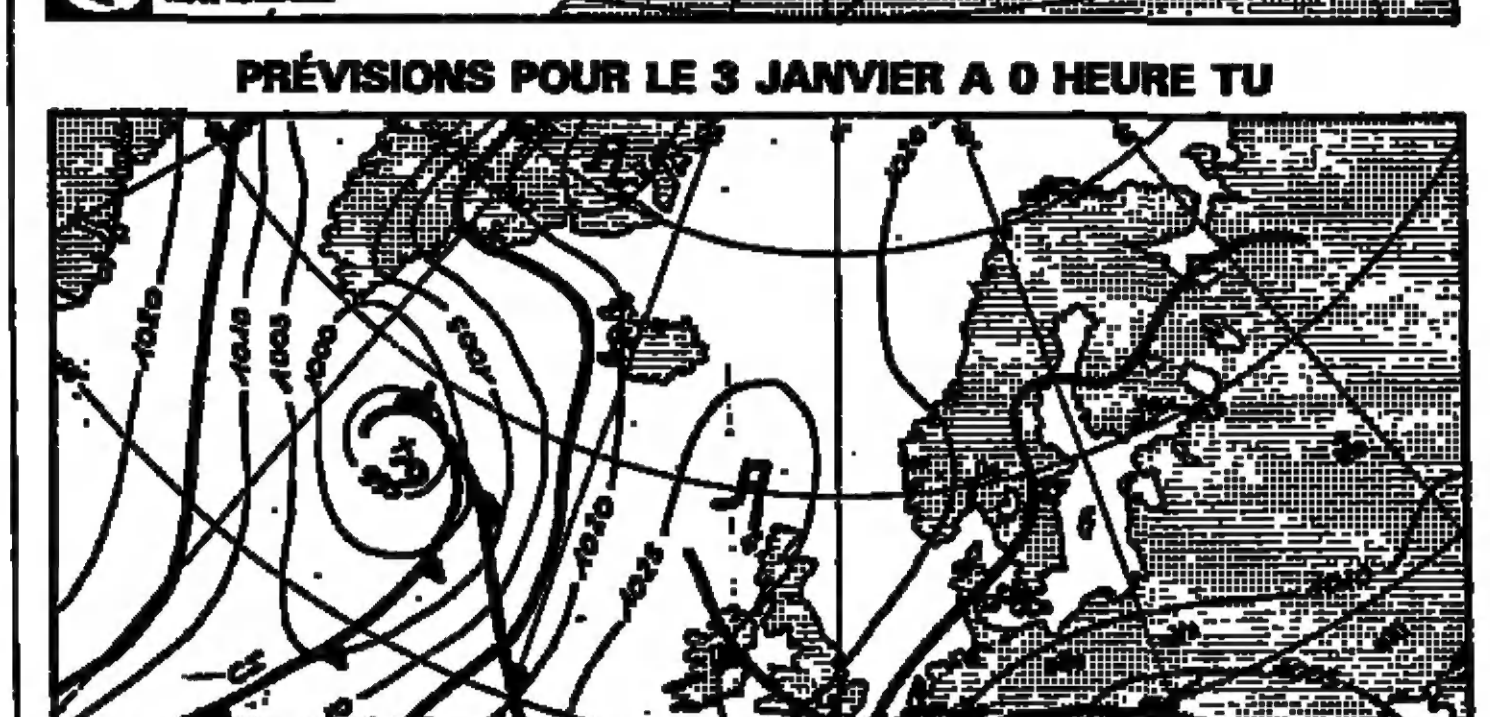
**PROBLÈME N° 4398**  
 1 2 3 4 5 6 7 8 9

I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

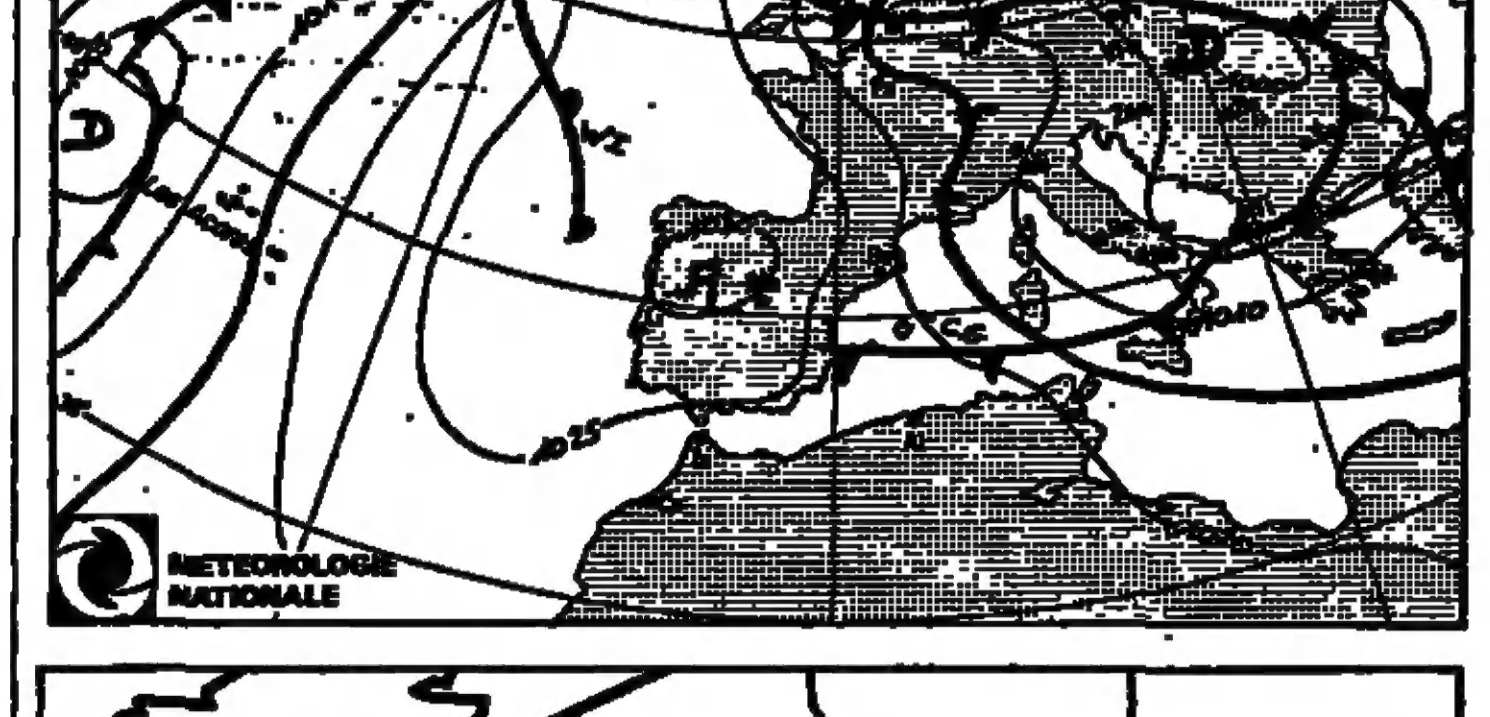
**HORIZONTALEMENT**  
 I. Quart de « tour ». - II. Aptes pour le service bien que certains aient été réformés. - III. Courants d'air légers. - IV. Cité. Doute historique. A donc été pris et rendu. - V. Lorsqu'il ne rampe pas, il se pend au cou des dames. Site classé du Japon. - VI. Jeu de clés et de ciseaux. Blesse donc au niveau du nez. - VII. Retournement de situation. - VIII. Légèrement ouvert ou bon à seigner. Le mot pour pleurer. - IX. Peut être loué mais n'est pas à vendre. - X. Bien détendu après un moment de tension. - XI. Travaille donc avec une certaine coesse. Est haut en couleurs.



**VERTICALEMENT**  
 1. Spécialiste du désamarrage des bombes. - 2. Condamné à vie ou à une peine de mort. - 3. Se laisse accoster par n'importe quel étranger. Boîte de peinture. - 4. Offre un bon point de vue à mirrailler. Nombre. - 5. Ne sont pas femmes à couper le souffle. A été un bâtiment en construction. - 6. Cadres supérieurs. Département français. - 7. Récipient en terre réfractaire. Est toujours pressée lorsqu'elle a bien bu. - 8. Végétaux. Prendre par la bande. - 9. Emet par suintement. Servent à la délivrance ou à la captivité.



**Solution du problème n° 4389**  
 Horizontalement  
 I. Bombe. Mur. - II. Oreille. - III. Nerfs. Tri. - IV. Ne. Utié. - V. Arnaque. - VI. Tance. Ur. - VII. El. Arvent. - VIII. Rentra. En. - IX. Ira. Sise. - X. Etioier. - XI. Senna. Air.  
 Verticalement  
 1. Bonneteries. - 2. Orée. Alerte. - 3. Mer. An. Nain. - 4. Bifurcation. - 5. Eléazar. La. 6. La. Vase. - 7. Métèque. Ira. - 8. Urnes. - 9. Ruine. Tueur.



**GUY BROUTY.**  
**CARNET DU Monde**  
 Décès  
 - M<sup>me</sup> Raymond Champvillard, ingénieur en chef honoraire de la SNCF, chevalier de l'ordre national du Mérite, survenu le 30 décembre 1986, dans sa soixante-douzième année.  
 Ses obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame d'Aix-les-Bains, le vendredi 2 janvier 1987, à 10 h 30.  
 Ni fleurs, ni couronnes.  
 - Anne Rives-Kosko, ingénieure en chef honoraire de la SNCF, chevalier de l'ordre national du Mérite, survenue le 30 décembre 1986, dans sa soixante-douzième année.  
 Ses obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame d'Aix-les-Bains, le vendredi 2 janvier 1987, à 10 h 30.  
 Ni fleurs, ni couronnes.  
 - Anne Rives-Kosko a la tristesse d'annoncer la mort subite de son mari  
 ALAIN KOSKO,  
 le vendredi 19 décembre, lors d'un séjour à Paris.  
 L'inhumation aura lieu le lundi 5 janvier au Père-Lachaise.  
 Une messe sera dite à l'église polonoise, 263 bis, rue Saint-Honoré le même jour, à 18 h 10.  
 18, avenue du Pont-Trinquet, 34000 Montpellier.

**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**  
 Valeurs extrêmes relevées entre le 31-12-86 à 6 h TU et le 1-1-1987 à 6 h TU

FRANCE	TOURS	PARIS	LYON	STRASBOURG	BRUXELLES	AMSTERDAM	OSLO	STOCKHOLM	BERLIN	MOSCOU	LE CAIRE	ALGER	MARSEILLE	BARCELONE	VALENCIE	SEVILLE	MADEIRA	LAGOS	JOHANNESBURG	CAPE TOWN	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON	LA PAZ	BUENOS AIRES	SANTIAGO	RIO DE JANEIRO	SAO PAULO	BOGOTA	QUITO	LA HABANA	HAVANE	HAÏPHONG	HANOI	BEIJING	TOKYO	SEOUL	YANGON	NEW DELHI	CHENNAI	COCHIN	DELHI	YOKOHAMA	OSAKA	MANILLE	SYDNEY	WELLINGTON</
--------	-------	-------	------	------------	-----------	-----------	------	-----------	--------	--------	----------	-------	-----------	-----------	----------	---------	---------	-------	--------------	-----------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	------------	--------	--------------	----------	----------------	-----------	--------	-------	-----------	--------	----------	-------	---------	-------	-------	--------	-----------	---------	--------	-------	----------	-------	---------	--------	--------------



# Economie

## Les conflits sociaux et leurs conséquences

### Ouvertures du gouvernement et de la direction de la SNCF sur la grille et les conditions de travail

Au terme d'une journée marquée par la confusion et un regain de tension sur le réseau, encore un peu plus paralyté, une heure d'apaisement a été accordée à la SNCF. Le projet de grille « au mérite » a été retiré, même si le médiateur, M. François Lavondès, se refuse à prononcer le mot devenu tabou de « retrait ».

Après plus de cinq heures de négociations dans le cadre de la commission mixte du statut, achevées quinze minutes après le début de la nouvelle année, la direction de la SNCF a fait des concessions sur les conditions de travail, sans pour autant appliquer les trente-cinq heures aux agents qui n'en bénéficient pas. Les syndicats, qui vont présenter aux cheminots le relevé des conclusions de la direction, demeurent cependant réservés sur une éventuelle reprise du travail. Ils appréhendent le jugement d'une base carcérale par quinze jours de grève.

La journée de la Saint-Sylvestre avait été marquée par une accentuation du bras de fer entre la direction de la SNCF et les syndicats. La direction commençait à évoquer des actes de « sabotage » et évoquait une montée de l'exaspération chez les cadres. Une consécration que s'efforçait de traduire M. Paul Marchelli, président de la CGC, en s'inquiétant des conséquences d'une grève pouvant aboutir à une dévaluation du franc, et en dénonçant « les tentatives d'intimidation physique et morale exercées sur les agents de conduite et le personnel d'entretien qui veulent faire rouler les trains ». La CGC demandait une « reprise du travail immédiate sans attendre les résultats des négociations en cours ».

Sur une grande partie du réseau — où le trafic n'était toujours assuré en moyenne qu'à 30 % —, la situation se dégradait d'une manière accélérée. Dans le Midi, le Nord, la Bretagne et la Basse-Normandie, le service minimum n'était plus appliqué. Les arrêts de trains se multipliaient tandis que des gares comme

Mulhouse, Thionville, Rennes, Caen et Quimper étaient occupées. Face à cette nouvelle détérioration, la direction prenait la décision de suspendre totalement le trafic pour quarante-huit heures à partir de l'arrivée de Marseille, Nice, Miramas, Toulon, Avignon, Arles et Tarascon. En Bretagne, des grévistes en arrivèrent à ne plus laisser rouler les trains à partir de Brest et de Quimper. Bref, le conflit glissait de plus en plus insidieusement vers l'épreuve de force.

A Paris, une autre fièvre régnait, celle qui entoure toute négociation à chaud. M. Baudouin, porte-parole du gouvernement, émettait le vœu après une nouvelle réunion ministérielle que « dans le cadre des orientations données à l'ensemble du secteur public, les négociations puissent trouver des solutions qui améliorent, dans la mesure du possible, le cadre de vie des cheminots et apportent certaines améliorations qui soient acceptables pour tous ». M. Lavondès bousculait son calendrier afin de recevoir tous les syndicats dans la journée — ce qui devait retarder de quatre heures la réunion de la commission mixte du statut — et de présenter rapidement ses conclusions. L'« Intermédiaire » sut recueillir un accueil favorable de tous les syndicats — « C'est un homme qui sait écouter », affirma la CGT, « mais nous n'avons rien à lui proposer », et ce n'est pas le sentiment que M. Lavondès était favorable au retrait de la grille. Tout l'art du médiateur était cependant d'en convaincre les pouvoirs publics et de trouver avec eux une formule leur permettant de ne pas perdre la face en affichant trop ostensiblement un tel retrait.

Peu avant 21 heures, M. Lavondès, après s'être entretenu avec M. Douffiaques et la direction de la SNCF, se rendait devant la commission mixte du statut réunie depuis 19 heures. Il donnait alors lecture aux syndicats d'un texte très court et habilement balancé : « La

grille actuellement en vigueur restera applicable jusqu'à l'établissement d'une grille négociée avec les organisations syndicales et prévoyant, compte tenu des garanties statutaires actuelles, un équilibre convenable entre le choix et l'ancienneté, selon les spécialités. On était passé, avec cette déclaration, d'une suspension à un retrait. Sans trop l'afficher...

Ce petit texte, accueilli avec satisfaction mais sans enthousiasme par les syndicats, évite en effet un renouveau complet du gouvernement et de la SNCF, puisque le principe d'une modification de la grille, pour y introduire plus de « mérite », M. Lavondès y a substitué le terme de « choix » — au détriment de l'ancienneté est maintenu.

Mais non seulement, comme l'a indiqué « l'Intermédiaire », « on ne portera plus de la grille qui avait été appliquée au 1<sup>er</sup> janvier 1983 », mais le nouveau système sera négocié et tiendra compte des fameux acquis statutaires chers aux syndicats. Il est toutefois probable que des éléments du projet abandonné se retrouveront dans le nouveau système de rémunération puisque M. Lavondès a précisé que « les travaux de la grille ne sont pas annulés ».

#### Une concession majeure

Or ces travaux remontent loin si l'on en croit l'« Humanité » du 1<sup>er</sup> janvier, qui fait état de deux notes confidentielles « ventilées à certains échelons de la hiérarchie par la direction du personnel les 10 et 19 mars dernier ». Autrement dit, « cette grille a été élaborée par la direction de la SNCF et par le gouvernement socialiste ». Une fois encore, M. Chirac et Douffiaques s'inscrivent dans la continuité.

Après cette concession majeure, les négociations se sont poursuivies sur les conditions de travail. M. Des-

font plusieurs propositions qui sont autant de petits pas pour les cheminots et qui représentent un coût de plus de 200 millions de francs. Les « roulants » et les sédentaires posés en continu bénéficieront de deux jours de repos supplémentaires. Les repos périodiques du dimanche sont portés de 14 à 15. Des améliorations seront apportées à la rotation du personnel roulant « en matière de heures de début de repos périodique et de positionnement des pauses repas » tandis que le programme de modernisation des « foyers » d'accueil des cheminots sera accéléré. Pour les sédentaires, le nombre de journées de services entre deux repos périodiques sera limité à six. Une concentration sera engagée sur les primes de traction et le contrôle médical. La réglementation du travail sera « réexaminée » à partir du 8 janvier.

Indéniablement, le gouvernement — qui peut se flatter de ne pas avoir cédé sur les salaires — la SNCF ont fait des ouvertures importantes. M. Desfontaine espérant qu'elles permettront de mettre fin à un conflit « qui a fait un grand mal à la SNCF et à son image de marque ». Pour autant, la partie n'est pas gagnée. Les syndicats se sont montrés très réservés, la CGT et la CFDT mettant en avant les « insuffisances » de ces propositions, les autonomes de la FGAAC se montrant plus modérés. Visiblement — et c'est particulièrement net de la part de la CFDT, plutôt dure — ils ne veulent pas courir le risque d'être désemparés par la base.

Déjà, au matin du 1<sup>er</sup> janvier, le bureau de la Coordination nationale inter-catégoriales des cheminots, animé par M. Vitry, militant d'extrême gauche, a appelé à la manifestation de la grève et à la manifestation de 700 francs d'augmentation de salaires et le paiement des jours de grève. Reste à savoir si, après quinze jours, les cheminots veulent prendre le risque de jouer à un jusqu'au-boutisme suicidaire.

MICHEL NOBLECOURT.

### A la RATP

#### Préavis de grève des conducteurs autonomes

Le Syndicat autonome traction, qui représente environ 56 % des conducteurs du métro et du RER, a déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures reconductible, pour le mardi 6 janvier. Il a repoussé une proposition de la direction de créer une prime mensuelle de 150 F pour les conducteurs. Il avait fait grève du 22 au 24 décembre

pour les mêmes motifs : « Le reclassement des conducteurs dans la grille hiérarchique et le maintien du pouvoir d'achat ».

D'autre part, des négociations générales sont prévues entre la direction de la RATP et les syndicats du personnel, lundi. Elles concerneront essentiellement les augmentations salariales proposées par la direction, soit 2,9 %.

### Dans les ports

#### Début d'inquiétude pour les produits pétroliers

La grève des trains ne bouleverse pas l'approvisionnement des différents points de vente de produits pétroliers. Le rail, en effet, a beaucoup perdu de son importance dans le transport de ces produits (un quart contre trois quarts livrés par camion). Or il existe des surcapacités de transport.

En revanche, la grève des ports commence à inquiéter les pouvoirs publics. Si les pétroliers n'ont pas de difficultés à accoster au Havre, il n'en est pas de même sur la façade atlantique où les bateaux ont besoin de remorqueurs, Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire sont ainsi bloqués, et la situation dans la région sud-ouest, où il n'y a plus de raffineries donc plus de stocks de raffinés, deviendrait préoccupante si la grève durait au-delà du début de la semaine prochaine. Les pouvoirs publics pourraient alors être amenés à prendre des mesures pour permettre l'approvisionnement en produits pétroliers de l'ensemble du territoire.

#### Faute d'approvisionnement une usine en chômage technique à Saint-Nazaire

Brest de notre correspondant

La paralysie du port de Montoir-de-Bretagne, dans la Basse-Loire, commence à avoir des conséquences sur l'industrie agro-alimentaire. L'usine de Soja-France de Saint-Nazaire est arrêtée faute d'approvisionnement, un navire de 40 000 tonnes de graines de soja étant bloqué en rade depuis le 19 décembre. Le SYNOCOP (Syndicat national des coopératives de production et d'alimentation animales) a réclaté au préfet de Loire-Atlantique le déblocage de deux bateaux. Le déchargement à Lorient et à Brest aurait pu constituer une solution, mais Lorient est déjà engorgé, tandis qu'à Brest les marins de l'Union des remorqueurs de l'Océan se sont mis en grève, le 30 décembre pour trois jours.

Selon les chambres de commerce de ces deux villes, la grève dans plusieurs ports de l'Atlantique n'a pas entraîné d'excédent de trafic à Brest et à Lorient, pas plus qu'à Saint-Malo. — G. S.

### Des réactions sur divers ras-le-bol

Un abondant courrier nous est parvenu à propos des grèves de la SNCF. Nous donnons ci-dessous les extraits de quelques lettres.

#### Le délabrement

La multiplication des conflits sociaux, les oppositions meurtrières d'intérêts catégoriels exacerbés parfois jusqu'à la frontière de la haine, trahissent en fait un profond délabrement de la communauté nationale, qui laisse craindre les plus affreux affrontements dans un très proche avenir. Devant tant de glâcis, on se prend à douter des chances de la France...

On nous dit que, pour entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle, il faut une révolution des mentalités. Mais avec les remèdes de cheval qui sont parfois préconisés, la France franchira peut-être le cap de l'an 2000... blésée à mort.

Ce n'est pas en bouleversant toutes les structures de régulation, sous prétexte de mobilité et de compétitivité, que l'on préservera l'unité nationale aujourd'hui en danger d'effondrement.

Le risque est grand de voir survivre une minorité d'entreprises hyperperformantes... dans un désert social ravagé par les haines ou les différences plus ou moins...

G. TOURRET (Lyon).

#### Plus de vagues promesses

Je suis agent de conduite de trains de banlieue à Paris-Nord. Je suis en grève depuis le 18 décembre. Ne croyez pas que cet arrêt de travail est dû à un coup de tête. C'est plutôt un ras-le-bol des grèves « presse bouton » de 24 heures dans la démission qui ne permettent pas d'obtenir de réelles négociations sur les différents problèmes posés dans l'entreprise. C'est aussi un ras-le-bol de cette direction SNCF fermée à tout dialogue social tant au niveau local que national. J'en avais marre de cette direction qui pratique depuis plusieurs années une politique de grignotement des acquis sur les conditions de travail et sur la rémunération.

Le projet de nouvelle grille de salaire instaurant le « forçage » pour bénéficier d'un avancement hypothétique est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase (...).

J'étalais conscient des risques d'impopularité que pouvait engendrer notre mouvement s'il durait

mais certain du bien-fondé de cette action, il fallait la maintenir. En effet, me voyant n'être pas de gêner les usagers mais bien au contraire j'espérais qu'après quelques jours de grève presque totale, la direction accepterait de négocier, permettant ainsi un service normal pour cette période de fêtes. Au lieu de cela, la direction SNCF a refusé de véritables négociations, espérant le pourrissement et misant sur l'hostilité des usagers contre nous. Elle prenait les clients en otage. De plus, elle n'hésite pas à nous provoquer en essayant de faire conduire quelques trains par du personnel d'encadrement (...).

Après quatorze jours de grève et ses conséquences pécuniaires importantes, je ne me contenterai plus de vagues promesses. Je me sens aujourd'hui beaucoup trop engagé pour accepter n'importe quel accord, d'autant que cette opinion est largement partagée par mes collègues.

DENIS BEL.

#### La césure

Excitant du fait que la promotion au mérite avait un caractère plus juste (que celle de l'ancienneté), vous nous livrez dans votre article (Le Monde daté 28-29 décembre) à des rapprochements passablement hasardeux.

Sur le plan général, et au niveau du principe, votre argumentation est imparable. Je suis cependant désolé de vous dire qu'à mes yeux elle relève du sophisme. Il est trop facile, en effet, partant de constatations, bêtises trop réelles, sur le corporatisme et le conformisme omniprésents chez beaucoup de cheminots pour en déduire que la direction de cette entreprise, dans un légitime souci de novation (condition expresse, mais non unique de son redressement) se heurterait, entre autres pesanteurs, au conservatisme rétrograde de la base, cause principale subséquentement du marasme actuel de l'entreprise (...).

Une donnée essentielle et occultée des tenants de la grève de la SNCF réside dans l'absence de dialogue réel entre d'un côté ceux qui se perçoivent comme « base » et de l'autre côté la hiérarchie. Hiérarchie dont souvent hélas l'autoritarisme est inversement proportionnel à la compétence. Je crains que la césure ne s'agrandisse.

Pour en venir au problème des notations, prenons deux cas concrets. Celui d'un roulant par exemple. Y aurait-il deux manières

de circuler sur les voies (en tenant compte de l'extrême et nécessaire difficulté de la tâche) ? L'heure et le déraillement pas, l'autre... dont je vous laisse deviner les conséquences.

Dans un autre ordre d'idées, prenons le cas de deux vendeurs. L'un d'un produit de la région économiquement développée, avec des infrastructures ferroviaires ad hoc, l'autre dans une zone de désertification industrielle. Sera-t-il juste, dans ces conditions, de comparer la rentabilité de l'un par rapport à l'autre et conséquemment d'en déduire que l'un est indubitablement plus doué et performant ? Le côté spécifique et les effets pervers induits par un tel raisonnement sont clairs, ainsi que l'opposition marchandises (déficitaires) et voyageurs (encore excédentaires).

JIMENEZ ANTOINE  
cheminot à St-Lazare  
(direction commerciale).

#### Les fossoyeurs du rail

La nouvelle grille ne modifie pas les avancements en échelon et niveau. Par contre, elle accorde la part du mérite dans celui-ci en indice et lie le nombre d'indices aux résultats de l'entreprise. Elle fait coté-à-côté tout changement de fonction avec l'avancement correspondant, ce qui n'est pas toujours le cas actuellement. Cette nouvelle grille est ainsi plus juste et plus motivante (...).

Les grévistes actuels ne voient que leurs intérêts personnels et immédiats. Ils scient la branche sur laquelle ils sont assis. Leurs conditions de travail vont bientôt s'améliorer, par les concessions qui leur seront faites, mais surtout par la baisse définitive de trafic que leur mouvement va entraîner. Ils terminent à jamais l'image de la SNCF et des cheminots.

Personnellement, je n'oserai plus jamais annoncer que j'appartiens à une corporation qui n'accepte que l'avancement à l'ancienneté.

Les routiers font grève pour pouvoir travailler plus, les roulants pour travailler moins. Cette concurrence déloyale est due cette fois aux seuls cheminots. On ne peut dire qu'on aime son métier lorsque l'on en arrive là. Les fossoyeurs du rail sont à l'œuvre.

GERARD GARAND  
cheminot depuis  
l'âge de quinze ans.  
Ancien roulant  
et maintenant sédentaire.  
(Vernouillet-sur-Seine).

### POINT DE VUE

#### Les patrons sur la « croix du mérite »

par Henri Vacquin consultant d'entreprises

L y a des mots malheureux. Ainsi du mérite quand il s'agit d'établir la contrepartie (salariale ou autre) d'une performance individuelle ou collective. La contrepartie d'un gain de productivité peut bien être un salaire. On peut, soit parler d'une « récompense », soit définir une relation où ceux qui ont à apprécier la performance sont à égalité de dignité. Si tel objectif est réalisé ou dépassé selon tels ou tels critères préalablement définis, alors la chose est simple : la partie de la rémunération allouée, en fonction des objectifs individuels, est due ou non. Il y a à l'entre « mérite » et à contrepartie », la même différence qu'entre l'octroi pécuniaire et le dû selon une règle contractuellement négociée.

Le mérite est d'abord affaire d'évaluation, ce qui suppose des modalités d'appréciation admises par tous. Si les critères sont ceux de la seule hiérarchie, tous les ingrédients de l'arbitraire peuvent se cacher derrière la nécessité de récompenser celui qui travaille vite et mieux que l'autre. Le mérite est alors le plus souvent une affaire de cote d'amour ou de tête du client, ce dont ces salariés et les syndicats n'ont pas tort de s'inquiéter.

Rien n'empêche cependant de fonder une partie de la rémunération sur la performance individuelle et/ou collective. Ainsi un individu, clairement informé des objectifs à réaliser et les acceptant, admettra que, selon des critères préalablement négociés, une partie alléatoire de son salaire dépende de la réalisation de ces objectifs. Il va sans dire que l'intéressé doit pouvoir décider — ne serait-ce que par l'intermédiaire du syndicat — les contreparties offertes et les modalités selon lesquelles son travail va être évalué par son supérieur hiérarchique.

Sans loi préalable, le danger d'arbitraire est tel que l'individu, de ce qui est apparemment le contraire de ce que l'on cherche.

#### Un système d'évaluation efficace

Dans un système d'évaluation efficace, celui qui est évalué doit savoir sur quoi il est jugé, il doit disposer d'un recours hiérarchique et, au besoin, d'un recours syndical. Dispositif de critères suffisamment clairs, le responsable hié-

archique peut de son côté attribuer le dû, sanctionner, conseiller, former, tout en conservant une part d'appréciation subjective qu'il serait vain de lui dénier.

Mais, dira-t-on, pourquoi ce qui est si simple se fait-il aussi peu ? C'est qu'il y manque un petit rien, mais qui est fondamental. Tous les modes de rémunération, tous les modes de management ne sont pas adaptés à une telle situation. Soit on bien que dans moins de 10 % des entreprises privées françaises un chef d'atelier, d'agence, des méthodes... a une perception précise de ses objectifs et qu'il est, le plupart du temps, incapable de les relier aux objectifs globaux de son entreprise ?

Sait-on aussi que l'autonomie de la plupart des cadres est dérisoire, que, depuis toujours, dans 90 % des entreprises, toutes les négociations salariales ne sont faites « au sommet », et donc sans leur intervention ? Sait-on bien que la plus grosse résistance à la mise en œuvre du salaire lié à la performance vient non pas des syndicalistes seulement, mais des cadres eux-mêmes ? Cela est tellement vrai que, lorsque pour la première fois certaines entreprises ont commencé d'allouer des « enveloppes de fond », à charge pour les cadres de les répartir « au mérite », les directions ont constaté que la plupart des cadres avaient soupçonné les augmentations sur l'ensemble du personnel. Prendre le risque d'accorder un avantage à l'un et pas à l'autre suppose que l'on sache s'en expliquer. Et, pour ce faire, il faut soi-même clairement savoir « ce que l'on veut, là-haut, à la direction générale » et sur quel critère appuyer ses choix.

Encore une fois en France, les patrons se sont gargarisés de mots, et le mode du mérite a fait florès dans le discours, avant même que l'on ait créé dans l'entreprise les conditions qui permettent de lier une partie variable du salaire à la performance de l'individu.

Certes, les syndicats ne sont pas non plus exempts de responsabilité, tant ils hésitent à regarder en face l'inductibilité de la remise en cause d'un certain nombre d'acquis « moratoires ». Certes, les salariés ne sont pas prêts à abandonner sans contreparties les avantages de l'ancienneté. Mais n'est-ce pas, sur ce terrain, aux seuls dirigeants d'entreprise à prendre l'initiative ? A eux de mettre en œuvre une autre conception du pouvoir.

Cela vaut d'autant plus que les entreprises somnolent dans des

structures et un management archaïques et centralisateurs. Or c'est dans ces lieux que le refus et le besoin de changement sont simultanément les plus forts. Ainsi de tout le secteur public.

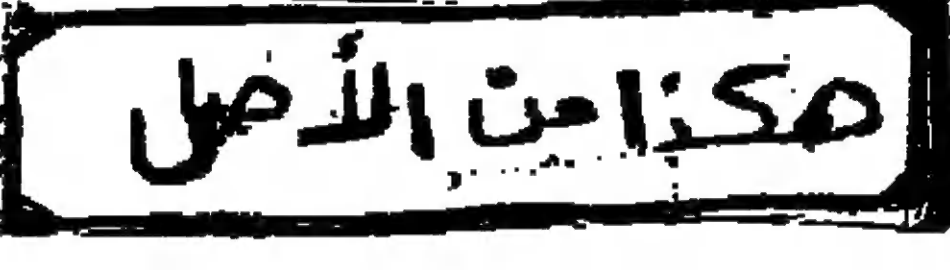
A la SNCF, comme dans d'autres tout le secteur public, il ne servira à rien de mettre le chapeau avant les succès : on ne saurait introduire le mérite dans les grilles de salaires sans avoir simultanément remis en cause les modes d'organisation, le management et porté un autre regard sur les syndicats et les clients.

Ce problème est plus qu'un débat technique. C'est un problème crucial d'actualité immédiate. C'est par la négociation que peut se définir la variabilité de la rémunération liée à la compétitivité des entreprises et à l'apport personnel. Il faut travailler mieux, offrir des produits et des services meilleurs et, ce faisant, gagner plus. C'est tout à fait possible. Il suffit d'ailleurs moins pour cela d'accroître l'investissement individuel au travail que de changer les modes d'organisation qui gèchent parfois la moitié du potentiel humain des entreprises.

#### L'éclatement des statuts de la fonction publique

Cela dit, au-delà de cette obligation évidente, il en existe une autre : avec une inflation à deux ou trois points, les vieux systèmes de rémunération sont devenus caducs. Il faut cesser le dire. Les grilles de salaires sont le reflet du mode d'organisation et du management. Or les modes d'organisation tayloro-stalinoviennes vont disparaître et avec eux les grilles et les statuts. Les statuts de la fonction publique vont donc éclater avant longtemps... Qui ose le dire ?

Aucun gouvernement n'a les moyens de passer en force sur ce sujet. Il passera par la négociation en toute transparence des « projets d'ententes publiques » négociés avec des syndicats le personnel et les consommateurs ou pas du tout. Un statut n'est pas une fin en soi. C'est le service rendu et son prix qui sont la fin. Ce sera long à obtenir, très long, et donc autant commencer très vite et si possible sans attendre. L'affaire Devaquet a été très mal conduite, et apparemment, elle n'a rien appris à la tunelle de la SNCF et à sa direction. Combien de brufions faut-il pour apprendre qu'à négocier, finit-on tous les jours, on ne perd pas sa virilité pour autant ?





# Economie

## Les mauvais résultats du commerce extérieur américain et le contentieux avec la CEE

### Une inquiétude supplémentaire pour M. Reagan et ses partenaires commerciaux

Les timides espoirs nés de trois mois d'amélioration ont été balayés par les résultats du commerce extérieur américain en novembre : la montée en flèche de 20,3 % des importations a porté le déficit à un record de 19,2 milliards de dollars (127 milliards de francs). Au moment où l'administration Reagan avait quelques raisons de plaider la patience auprès d'un Congrès plus que jamais tenté par une réponse protectionniste aux difficultés commerciales du pays, ce revers est ressenti avec inquiétude à la Maison Blanche, mais aussi parmi les partenaires des Etats-Unis.

Pour rassurer les parlementaires, le président Reagan ne sera-t-il pas amené à durcir encore le ton et à intensifier l'offensive lancée depuis un an contre les « pratiques déloyales » de certains ? Les partisans d'une nouvelle dépréciation du dollar ne risquent-ils pas de trouver de nouveaux arguments dans cette détérioration, certes mensuelle, mais dont l'ampleur a surpris tous les analystes ?

Les explications à la recrudescence de novembre ne manquent pas. Le facteur prix a certainement joué dans la mesure où le coût des importations. Après avoir rogné sur leurs marges bénéficiaires pour conserver leurs parts du marché, les exportateurs vers les Etats-Unis commencent à

répercuter dans leurs prix des charges accrues par l'appréciation de leur monnaie nationale vis-à-vis du dollar. D'anciens soutiens également que les importateurs américains ont accéléré leurs achats en fin d'année pour bénéficier d'avantages appelés à disparaître avec la réforme fiscale qui entre en application ce 1<sup>er</sup> janvier.

Les chiffres annoncés par le département du commerce ont malgré tout été ressentis par la grande majorité des économistes comme « choquants ». Le déficit avec le Japon a atteint lui aussi un record de 6,74 milliards de dollars en novembre, portant à 54,75 milliards le solde négatif des onze premiers mois de l'année.

Nul n'espérait que le « pacte » passé en octobre entre Washington et Tokyo, permettant une stabilisation du dollar vis-à-vis du yen contre une baisse de 1/2 point à 3 % du taux d'échange nippon, pourrait donner des effets rapides et spectaculaires. La percée persistante de l'automobile japonaise notamment, qui intervient pour plus de la moitié dans la dégradation des échanges américains dans ce secteur, n'en est pas moins soulignée avec irritation. L'automobile n'est d'ailleurs pas le seul sujet d'inquiétude. L'acier, les textiles, la bureaucratie, ont joué une part non négligeable dans la montée

des achats américains de novembre. En valeur, les importations de pétrole ont progressé de 10,70 %.

#### Des exportations anémiques

La boulimie américaine de produits étrangers est jugée d'autant plus préoccupante que les exportations ne bénéficient apparemment pas de l'aout d'un dollar déprécié. En novembre, elles ont baissé de 3,8 % confortant les craintes de ceux qui estiment certains marchés définitivement perdus et soulignent le manque d'appétit pour les biens américains à l'étranger.

C'est ainsi que la part américaine dans les importations allemandes ne dépasse pas 7 %, et un institut de recherche économique affirmait récemment qu'une politique de relance des pays européens — dont une hausse de 10 milliards de dollars des dépenses publiques allemandes — ne réduirait que de 2 milliards de dollars par an le déficit commercial des Etats-Unis.

Dans ces conditions, prôner un surajout de la compétitivité plutôt que le recours à des mesures protectionnistes dommageables au bout du compte pour le consommateur comme pour l'emploi ne s'annonce pas tâche aisée. Le déficit commercial des onze premiers mois,

159 milliards de dollars, dépasse déjà le record établi pour l'ensemble de 1985, 148 milliards. En terminant l'année avec un solde négatif, dont le rythme annuel dépasse 173 milliards de dollars, le président Ronald Reagan se voit confronté à une double menace : voir d'éventuels veto présidentiels contournés par un Congrès à majorité démocrate depuis les élections du 4 novembre dernier ; se laisser entraîner dans une guerre commerciale ouverte, dont l'économie mondiale tout entière pâtirait.

La loi sur le commerce, dont l'administration a besoin pour s'engager dans le processus de négociations commerciales multilatérales au sein du GATT (1), et qui devrait être rapidement présentée en ce début d'année, sera un premier et rude test. Nombre de démocrates veulent, en effet, en profiter pour l'émouiller de mesures protectionnistes. En attendant, la Maison Blanche fait monter la pression auprès de ses partenaires européens qui, en novembre, ont enregistré un excédent de 3,5 milliards de dollars avec les Etats-Unis, mais aussi auprès d'autres fauteurs de déficits, Corée du Sud et Taiwan en tête.

FRANÇOISE CROUGNEAU.

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

## REPÈRES

### Budget

#### Coups sévères dans les dépenses saoudiennes

Les chiffres publiés, le mercredi 31 décembre, par le ministère des finances et de l'économie confirment les propos tenus deux jours auparavant par le roi Fahd sur la nécessité d'une cure d'austérité en Arabie saoudite. Le projet de budget 1987 accuse un déficit de 14,1 milliards de dollars — 45,3 milliards de francs — et 31,2 milliards de recettes, — qui sera comblé grâce à la réserve générale de l'Etat. Ce déficit, après un exercice budgétaire 1985-1986 en équilibre, exige de sérieuses compressions de dépenses. Les subventions notamment ont été fortement réduites (- 52,6 %). Fondé sur un tel budget saoudien de plus de 7 %, le budget prévoit que la part des exportations pétrolières dans les revenus sera de 55,6 % cette année, contre 87,6 % en 1985-1986. Les recettes pétrolières saoudiennes ont baissé de 90 % en cinq ans, passant de plus de 100 milliards de dollars en 1981 à moins de 20 milliards en 1987.

### Croissance

#### Le patronat britannique prudemment optimiste

Pour la Confédération de l'industrie britannique (CBI), l'année 1987 se présente sous des auspices assez favorables. Dans un message de Nouvel An, le président du CBI, M. David Nickson, prévoit une croissance de 2,7 %, un peu plus que les 2,5 % probablement enregistrés en 1986, mais un peu moins que les 3 % avancés par le gouvernement. En plus du dynamisme de la consommation des ménages, l'organisation compte sur l'accélération des exportations et la reprise des investissements. La poussée persistante des importations provoquera une dégradation de la balance des paiements, dont le déficit est estimé à 2 milliards de livres par la CBI — contre 1,5 milliard selon les prévisions gouvernementales et plus de 3 milliards selon l'OCDE. Mais les créations d'emplois pourraient assurer une baisse du nombre des chômeurs d'environ cent mille personnes.

### Carburants

#### Hausse de 7,5 centimes

Le relèvement de 2,4 % de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, liée à l'indexation annuelle de celle-ci sur la septième tranche du barème de l'impôt sur le revenu, entraîne, à

### Le gouvernement français juge la décision de Washington « inacceptable »

L'hôtel Matignon a rendu public, le mercredi 31 décembre, le communiqué suivant :

« 1) Les autorités compétentes de la CEE ont exprimé une position commune à propos d'une affaire communautaire et le gouvernement français s'y félicite.

« 2) Le gouvernement français juge inacceptable une décision américaine incompatible avec l'esprit qui avait animé la réunion de Punta-del-Este pour le lancement d'un nouveau cycle de NCM (1), y compris le point de la solidarité. Il lui-même. Il constate et regrette que les moyens choisis conduisent à un risque grave de confrontation. Il exprime son inquiétude devant la multiplication récente des conflits commerciaux et le recours accru au protectionnisme et au bilateralisme par les Etats-Unis.

« 3) Le gouvernement français approuve la position définie par la Communauté en avril et juin 1986 et confirmée en décembre dernier. Il se félicite de ce que la Communauté ait, dans cette affaire, maintenu une solidarité sous-jacente. Il s'oppose donc la confirmation par le Conseil de la CEE des mesures commerciales concertées et d'effets équilibrés déjà acceptées dans leur principe.

« 4) Le gouvernement français espère qu'une solution négociée, prenant en compte l'ensemble des aspects du problème, industriels et agricoles, pourra intervenir avant la mise en œuvre effective des mesures de rétorsion mutuelles. »

### L'angoisse de la fermeté

(Suite de la première page.)

A la veille des élections, le chancelier Kohl, déjà peu enclin par nature à heurter Washington, osera-t-il, par solidarité avec les producteurs français, britanniques et italiens, se lancer dans une entreprise que reculent ses industriels parce qu'ils redoutent de faire ensuite les frais d'une éventuelle escalade protectionniste transatlantique ?

Mais, paradoxalement, le président de la Commission peut redouter que la tentation de composer, c'est-à-dire de concéder, se manifeste aussi à Paris. Les premières réactions de M. François Guillaume, qui met l'accent sur la nécessité de poursuivre le dialogue et fait état d'un rapprochement des points de vue, sont particulièrement modérées. Il faudrait, pour s'en écarter, oublier que le ministre français de l'Agriculture avait été le premier à se féliciter en juin dernier de l'arrangement intermédiaire conclu avec les Etats-Unis (234 000 tonnes de maïs par mois pendant six mois), qui, s'il permettait de limiter la casse, n'en constituait pas moins une entaille sérieuse à la préférence communautaire et, on s'en rend compte aujourd'hui, un précédent dangereux.

En résumé, la crainte de voir pénaliser les producteurs de fromages et de cognac semble davantage préoccuper M. Guillaume que les malheurs — limités — encourus par les céréaliers. Le communiqué publié le 31 décembre par Matignon jugeant la décision américaine « inacceptable » et parfaitement

### BOURSES ÉTRANGÈRES

#### NEW-YORK, 31 décembre

#### Le Dow Jones en dessous de 1 900 points

Wall Street a brutalement accablé ses parts, mercredi 31 décembre, dans les échanges transatlantiques. Le Dow Jones, qui s'était maintenu au-dessus des 1 900 points depuis le 24 novembre dernier pour battre le 2 décembre un record à 1 955,57, a chuté l'année à 1 895,81 points, soit une baisse de 12,79 points par rapport à mardi.

Dans les dernières transactions, le volume s'est élevé fortement gonflé pour porter sur 140,87 millions de titres, contre 126,1 millions la veille.

817 actions ont été en baisse et 792 en hausse, tandis que 467 ont été inchangées.

Comme pour les marchés des changes, l'année dans la matière par le département du commerce d'un déficit commercial record de 19,2 milliards de dollars en novembre a accéléré le mouvement de baisse provoqué par la remontée des taux d'intérêt hors banque.

### BOURSES ÉTRANGÈRES

#### NEW-YORK, 31 décembre

#### Le Dow Jones en dessous de 1 900 points

Wall Street a brutalement accablé ses parts, mercredi 31 décembre, dans les échanges transatlantiques. Le Dow Jones, qui s'était maintenu au-dessus des 1 900 points depuis le 24 novembre dernier pour battre le 2 décembre un record à 1 955,57, a chuté l'année à 1 895,81 points, soit une baisse de 12,79 points par rapport à mardi.

Dans les dernières transactions, le volume s'est élevé fortement gonflé pour porter sur 140,87 millions de titres, contre 126,1 millions la veille.

817 actions ont été en baisse et 792 en hausse, tandis que 467 ont été inchangées.

Comme pour les marchés des changes, l'année dans la matière par le département du commerce d'un déficit commercial record de 19,2 milliards de dollars en novembre a accéléré le mouvement de baisse provoqué par la remontée des taux d'intérêt hors banque.

VALEURS	Cours du 30 déc.	Cours du 31 déc.
Alcoa	22 7/8	23 1/8
A.T.T.	26 1/8	26 1/8
Boving	52 1/4	51 1/8
Chrysler	38 1/4	38 1/4
Du Pont de Nemours	85 3/8	84 1/4
General Electric	68 1/4	68 7/8
General Motors	71 1/8	71 1/8
Ford	67 1/8	66 1/2
IBM	120 3/8	120 3/8
Intel	54	53 1/8
McCall	40 1/2	40 3/8
Pepsi	61 1/4	61 1/8
Shell	51 1/8	51 1/8
Texas	38	38
U.S. Steel	53 1/4	52 1/4
Union Pacific	62 1/8	62 1/8
U.S. West	22 1/8	21 1/2
Washington	28	28 3/8
West Corp.	60 3/4	60 1/8

### M. Balladur prendra « toutes les mesures pour défendre le franc »

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a affirmé le mercredi 31 décembre sur TF1 qu'il n'était pas question de changer de politique économique ni de marquer une pause dans les réformes. Il a ajouté qu'il défendrait le franc.

### M. Balladur prendra « toutes les mesures pour défendre le franc »

Le franc suisse, sauf vis-à-vis du mark parce que le mark fait l'objet d'une spéculation internationale à la hausse.

Devant « l'autre difficulté, la situation sociale qui est de nature à faire naître des inquiétudes à l'étranger vis-à-vis de la solidité et de la permanence de notre politique économique », M. Balladur a réaffirmé qu'il « ne fait pas ce qu'on s'imagine que notre politique économique change ».

Les discussions salariales doivent, selon lui, se placer dans le contexte d'une évolution modérée, garantissant « sans aller au-delà » le pouvoir d'achat, ainsi que de la lutte contre l'inflation, de la réduction des déficits budgétaires et du développement de la compétitivité pour exporter plus et créer des emplois.

De même, le ministre d'Etat a indiqué qu'il « n'était pas question de faire la pause. Il faut chasser de nos esprits cette idée », a-t-il insisté, car, selon lui, « faire une politique économique, c'est mettre en pratique les mesures votées ».

Le ministre a rappelé que « l'année 1986 s'est bien passée jusqu'à présent », ce citant « la croissance, la production, les prix, le pouvoir d'achat, les investissements, le commerce extérieur ».

« Pour l'instant, a-t-il ajouté, le pari de la liberté des prix a été gagné, avec une hausse inférieure à 2,5 %, c'est-à-dire la plus basse connue depuis plus de vingt ans. »

### A TRAVERS LES ENTREPRISES

#### Déjà de grâce pour RVI

Renault avait théoriquement jusqu'au 31 décembre — sous peine de dépôt de bilan — pour reconstituer le capital de sa filiale poids lourds Renault Véhicules Industriels (RVI) (le Monde du 3 octobre). La disparition brutale de son président-directeur général Georges Besse, puis le temps mis par le gouvernement pour lui trouver un successeur, n'ont pas permis cette reconstitution dans les délais légaux. Le tribunal de commerce de Lyon a donc accordé à Renault, « dans le cadre des possibilités prévues par la loi (pouvant aller jusqu'à six mois), « le temps nécessaire » à la mise au point du montage financier qui permettra à la Régie de trouver quelques 4 milliards de francs nécessaires pour sa filiale. Cette enveloppe devrait comprendre une réévaluation d'actifs de RVI, un apport de titres Mack, la société

#### Accord entre Pierre et Vacances et La Plagne

Pierre et Vacances, premier constructeur français dans l'immobilier de loisirs, s'associe avec La Plagne, fondant une société commune (dont le capital sera également partagé) afin de réaliser sur la station de sports d'hiver six cents appartements en résidences locatives et un programme destiné à des investisseurs privés ou institutionnels. Deux mille cinq cents lits supplémentaires seront ainsi créés à La Plagne. Ils seront gérés par Pierre et Vacances.

### loterie nationale

TERMINA MAISON	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES DE ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	4 521 4 421 4 921 4 471	taureau gémeaux scorpion capricorne	10 000 10 000 10 000 10 000
2	3 792 6 812 12 412	scorpion taureau scorpion gémeaux	10 000 10 000 10 000 10 000
3	1 118 3 833 7 883 2 783	scorpion scorpion scorpion scorpion	10 000 10 000 10 000 10 000
4	6 812 6 804 6 804 11 844	scorpion scorpion scorpion scorpion	10 000 10 000 10 000 10 000

### loterie nationale

TERMINA MAISON	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES DE ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
5	8 025	scorpion	10 000
6	916 19 526 29 876	scorpion scorpion scorpion	10 000 10 000 10 000
7	3 227 3 997 4 987 7 427 29 077	scorpion scorpion scorpion scorpion scorpion	10 000 10 000 10 000 10 000 10 000
8	678 6 528	scorpion scorpion	10 000 10 000
9	6 804 6 804 6 804 29 876	scorpion scorpion scorpion scorpion	10 000 10 000 10 000 10 000
0	5 992 7 548 29 876 68 428	scorpion scorpion scorpion scorpion	10 000 10 000 10 000 10 000

Le règlement de TACO-TAC se trouve sur demande (J.O. du 27/02/86)

Le numéro **532982** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchant à la centaine de mille :

032982	432982	gagnent
132982	632982	50 000,00 F
232982	732982	

Les numéros approchant aux :

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
502982	530982	532082	532902	532980	
512982	531982	532182	532912	532981	
522982	533982	532282	532922	532983	
542982	534982	532382	532932	532984	
552982	535982	532482	532942	532985	15 000,00 F
562982	536982	532582	532952	532986	
572982	537982	532682	532962	532987	
582982	538982	532782	532972	532988	
592982	539982	532882	532982	532989	

Tous les billets ne terminant par :

2982	5 000,00 F
982	1 000,00 F
82	200,00 F
2	100,00 F

TIRAGE DU MERCREDI 21 DECEMBRE 1986

**Le Monde**  
PUBLICITE FINANCIERE  
Renseignements :  
45-55-91-82, poste 4330

**LOTO**  
N° 52  
TIRAGE DU MERCREDI 31 DECEMBRE 1986  
8 9 38 39 44 47  
POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 7 ET SAMEDI 10 JANVIER 1987  
VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI  
**TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE**  
TIRAGE DU MERCREDI 31 DECEMBRE 1986

**TACO-TAC**  
TIRAGE DU MERCREDI 21 DECEMBRE 1986



ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES
2 Mozambique : avec les quartiers dans les provinces « libérées ».	4 Vœux du président de la République : « Faire prévaloir le paix sociale ».	5 Un message du pape pour le 1 <sup>er</sup> janvier : le développement des peuples, « clé » de la paix.	11 Cinéma : Norman Mailer tourne une adaptation de son roman Les vrais durs ne dansent pas.	14 Les conflits sociaux et leurs conséquences.	Radio-télévision ..... 13
- Afrique du Sud : élections générales anticipées pour les Blancs.	6 Légion d'honneur.	- Le départ du 9 <sup>e</sup> rallye Paris-Dakar : la favorite « 205 » se brise une roue.	- Musique : dictionnaires et guides pour l'amateur d'opéra.	15 L'aggravation du déficit commercial américain et le contentieux avec la CEE.	Carnet ..... 13
3 Francophonie : la prise de conscience... des Français.			- Mode : une plongée dans les coulisses de l'industrie textile.	- La Bourse de New-York.	Météorologie ..... 13
					Mots croisés ..... 13
					Loto, Loterie nationale ..... 15
					Programmes des spectacles .. 12

## A la gare du Nord

### Des grévistes tentés par le jusqu'au-boutisme

Compte tenu du régime des jours fériés, la direction de la SNCF a assuré, le 1<sup>er</sup> janvier, un service réduit à sa plus simple expression : quarante trains de grandes lignes, neuf TGV et un train sur huit en banlieue. Cette mise en veilleuse présente l'avantage de laisser souffler l'encadrement, qui a très souvent assuré la conduite des trains depuis le début du conflit. Les premières réactions de la base à l'abandon de la grille par la direction sont toutes négatives, comme le montrent les propos entendus à la gare du Nord, à Paris.

« Ils ont supprimé la « nouvelle grille », mais ils ne disent pas pour qui elle sera convenable. Pour la direction ou pour nous ? », affirme-t-il. « On ne connaît pas le contenu de la nouvelle grille ; on n'a aucune garantie », commente un autre, tandis qu'un militant CFDT remarque, sceptique : « Cela fait longtemps que je milite et je sais que la direction applique ses décisions dans le sens le plus restrictif. »

### La lutte contre l'insécurité

#### La loi renvoyant les terroristes devant des jurys de magistrats promulguée au « Journal officiel »

La loi permettant de faire comparaître les terroristes devant une cour composée uniquement de magistrats et de cela quelle que soit la date à laquelle ont été commis les crimes qui leur sont reprochés, a été promulguée au « Journal officiel » du 31 décembre. Elle est applicable un jour après sa publication, soit à partir du 1<sup>er</sup> janvier.

Ce texte, adopté le 18 décembre par l'Assemblée nationale et daté 30 décembre, modifie la loi du 9 septembre 1986. Celle-ci prévoyait, en matière de terrorisme, la comparution des accusés, non devant un jury populaire traditionnel de cour d'assises, mais devant un jury composé de sept magistrats professionnels. Elle ne s'appliquait toutefois qu'aux faits commis après sa promulgation, le 9 septembre.

### EN BREF

● Le docteur Jacques Darmon a dans un état dépressif, selon la chancelière. — Réglement à l'égard des parents du docteur Jacques Darmon, déchu depuis le 18 avril 1986, qui affirmait que leur fils a tenté de se pendre dans sa cellule, dans la nuit du 26 au 27 décembre (le Monde du 31 décembre 1986), le ministère de la justice précise que Jacques Darmon est « dans un état dépressif et a peut-être eu l'intention de se suicider, mais [que] cette tentative de suicide n'a pas été constatée par l'administration pénitentiaire ».

● CHINE : M. Zhao Ziyang en Europe de l'Est. — Le premier ministre chinois se rendra cette année dans cinq pays d'Europe de l'Est, effectuant ainsi la première visite officielle d'un dirigeant chinois dans cette région depuis plus de vingt ans, a annoncé, le mercredi 31 décembre, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian a ajouté que plusieurs dirigeants des pays d'Europe de l'Est se rendront également en Chine. — (Routier.)

La chronologie des événements de l'année 1986 sera publiée sur quatre pages dans « le Monde » daté 4-5 janvier 1987.

DEJANU NOTRE SUPPLÉMENT



Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + ISLM

A B C D F G H

## Les vœux des Deux Grands et les relations Est-Ouest

### M. Reagan optimiste M. Gorbatchev « profondément déçu »

Comme il en avait exprimé l'intention (le Monde du 1<sup>er</sup> janvier), le président Reagan a adressé un message de vœux aux auditeurs soviétiques à l'occasion de la nouvelle année sur les ondes de la Voix de l'Amérique. Au cours de cette allocution — dont l'écho, selon la Maison Blanche, a été brouillé par les services soviétiques, — il a, notamment, déclaré à propos des relations Washington-Moscou : « Il reste encore beaucoup de travail à faire, mais les deux pays sont plus proches qu'ils ne l'ont jamais été. (...) En 1986, ils ont fait des progrès sur certaines des questions les plus difficiles. En 1987, j'en suis sûr, nous en ferons davantage encore. »

M. Reagan a, en outre, confirmé que les États-Unis étaient prêts à discuter à nouveau de la proposition tendant à l'élimination complète de tous les missiles offensifs balistiques en dix ans, qui avait déjà fait l'objet d'un accord entre la Russie et le président américain et d'un numéro soviétique, en octobre dernier à Raskjivik.

M. Reagan a également fait référence à la fin de l'exil intérieur d'Andrei Sakharov et Elena Bonner, en déclarant : « Quand il y a une restauration des droits d'un homme et d'une femme, comme cela est arrivé récemment, cela contribue à renforcer les bases de la confiance et de la coopération entre nos pays. »

De la même manière, quand ces droits sont niés, ces bases sont gravement affaiblies. »

De son côté, M. Gorbatchev, dans un entretien accordé au journaliste américain Joseph Kingsbury-Smith, et diffusé mercredi par l'agence Tass, a été « profondément déçu » par l'attitude des États-Unis en matière de désarmement, et a insisté sur le fait que, si « les Soviétiques souhaitent vivre en paix avec les Américains », auxquels il a adressé ses vœux, ils s'inquiètent de constater que Washington « a fait marche arrière » dans les rapports Est-Ouest après le sommet de Reykjavik. M. Gorbatchev a, d'autre part, insisté sur la nécessité de ne pas modifier le traité ABM de 1972 sur la limitation des systèmes antimissiles.

Dans le message télévisé qu'il a par ailleurs adressé à ses concitoyens, M. Gorbatchev a de nouveau plaidé avec vigueur pour la poursuite de la coopération scientifique. Mais, tout en affirmant que cette politique bénéficiait du soutien populaire, il a reconnu qu'elle se heurtait à de fortes résistances : « Les forces de la stagnation et de la complaisance, a-t-il dit, se font encore sentir. Certains espèrent toujours que tout redeviendra comme avant. Mais cela n'arrêtera pas l'avancée de la société soviétique sur la voie de la transformation. »

## Le président des États-Unis a félicité M. Perez de Cuellar pour la mise en œuvre du plan de réforme de l'ONU

NEW-YORK (Nations unies) de notre correspondant

M. Reagan a téléphoné, le 22 décembre dernier, au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, pour lui exprimer sa satisfaction à propos du « pas historique accompli par l'Organisation vers une réforme radicale de son fonctionnement », a-t-on appris, le mercredi 31 décembre, à New-York. Faisant référence à la décision de l'Assemblée générale d'adopter récemment par consensus les principales résolutions concernant le budget (le Monde daté 21-22 décembre), le président américain a souligné au cours de cette conversation que « ce succès reflète la volonté de tous les États membres de restaurer et de renforcer l'efficacité de l'Organisation ».

« J'ai dit que si l'ONU opérât les changements nécessaires, les États-Unis — qui ont toujours accordé un soutien généreux — continueraient à jouer un rôle moteur dans la poursuite de ses nobles idéaux », a ajouté M. Reagan, confirmant ainsi la volonté de l'administration américaine d'obtenir un assouplissement dans l'attitude du Congrès en ce qui concerne la contribution financière du pays au fonctionnement de l'ONU.

Ces déclarations du chef de la Maison Blanche « sont encourageantes et permettent d'espérer une évolution du Congrès à notre égard », a déclaré le porte-parole du secrétaire général, M. Jean-François Ghiliani. S'exprimant lors d'une émission de télévision, l'ambassadeur américain auprès de l'ONU, M. Vernon Walters, a ajouté que la réforme de l'Organisation devrait permettre la réduction des dépenses d'environ 25 %. « Dans ces conditions, les États-Unis devraient à présent envisager de régler la totalité des sommes dues », a-t-il dit. Washington n'a payé que 100 millions de dollars sur les 208 millions dus au titre de contribution pour 1986.

Certains hauts fonctionnaires américains envisagent la suppression de l'« amendement Kassebaum », subordonnant le versement de la contribution américaine à une réforme des procédures budgétaires pratiquées par l'ONU.

La réforme adoptée par l'Assemblée générale le 19 décembre supprime l'obligation de recourir au vote majoritaire lors du processus budgétaire, et autorise la pratique du consensus, donnant ainsi une sorte de « droit de veto » à tous les États membres. Irrités par ce qu'ils estiment être une « majorité auto-matique » hostile aux intérêts de l'Occident, les alliés des États-Unis ont ainsi obtenu une diminution des pouvoirs du groupe des « 77 », dont le poids numérique est effectivement disproportionné par rapport à sa contribution financière. Soutenu discrètement mais efficacement par l'Union soviétique, ce changement a été accueilli avec une certaine amertume par les non-alignés et notamment par les gouvernements africains.

Le président sénégalais et la succession de M. Peres de Cuellar. — Certains journaux comme le Monde du 24 octobre et le Times de Londres s'étant fait l'écho de rumeurs selon lesquelles le chef de l'Etat sénégalais envisagerait de briguer la succession de l'actuel secrétaire général de l'ONU, le président Abdou Diouf a, personnellement, apporté un démenti à l'occasion du X<sup>e</sup> Congrès du Parti socialiste du Sénégal qui s'est tenu à Dakar fin décembre.

### Les négociations financières irano-américaines

#### Téhéran accuse Washington de « dérobade »

Les négociations irano-américaines sur la restitution à Téhéran d'avoirs iraniens bloqués aux États-Unis se sont achevées, le mercredi 31 décembre, à La Haye, sur des « progrès » mais sans accord, a affirmé le département d'Etat à Washington. Aucune date n'a été fixée pour la reprise de ces discussions, qui avaient débuté lundi, et les négociateurs américains doivent repartir à Washington, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, M<sup>me</sup> Phyllis Oakley.

De son côté, M. Asadollah Nouri, chef de la délégation iranienne, a accusé la partie américaine de « se dérober » à ses obligations « prévues » dans les négociations « de manière surprenante » sur instruction de Washington. Selon une sentence prise en août 1986 par le tribunal arbitral américano-iranien, les deux parties devaient s'entendre avant quatre mois sur la somme litigieuse — 507 millions de dollars — actuellement gelée dans un compte de la Federal Reserve Bank de New-York.

### Un message de Paris

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a remis mardi un message pour le chef de la diplomatie iranienne, M. Ali Akbar Velayat, a annoncé mercredi le Quai d'Orsay. M. Gholarz Haddadi, avait été convoqué au ministère par M. Raimond, qui s'est entretenu avec lui pendant une heure, une semaine après le retour de Téhéran de la délégation française chargée de discuter du contentieux financier entre les deux pays.

Selon l'agence iranienne IRNA, le ministre français et M. Haddadi ont discuté des relations bilatérales « dans une atmosphère de compréhension », et M. Raimond a « souligné l'intérêt porté par la France à une normalisation des relations avec Téhéran ». L'agence estime cependant que M. Jacques Chirac « continue de soutenir le régime iranien » et que, « selon les observations politiques, le gouvernement français ne pourra arriver à une normalisation complète avec l'Iran que lorsqu'il adoptera une attitude neutre dans la guerre imposée par l'Irak ».

Le numéro de « Monde » daté 1<sup>er</sup> janvier 1987 a été tiré à 381 835 exemplaires

## TF 1 transmet ses vœux... depuis les studios du groupe Hersant

Le goût du symbole ? Le flair de l'opportunité ? Ou le sens de l'humour ? Le groupe Hersant n'a visiblement manqué ni de l'un ni de l'autre la nuit de la Saint Sylvestre en adressant aux téléspectateurs de la TF 1, à son personnel, ses proches, à la CNCL... et au groupe Hachette, un clin d'œil étonnant.

Cer c'est du studio de TVES, la télévision du groupe installée boulevard Péreire à Paris, qu'ont été transmis les vœux de TF 1 et qu'a été réalisée et envoyée, dans les conditions du direct, « Bonne année la France », la soirée prestige de fin d'année, un accord de coproduction ayant été conclu entre TF 1, System TV (filiale de Belier) et TVES. Dotée d'un équipement ultramoderne, avec même d'avoir reçu le feu vert de la CNCL pour la reprise d'une chaîne, TVES (télévision européenne par satellite), désire prouver son efficacité. « Nous ne cherchons pas à réaliser un chiffre d'affaires, explique un responsable, mais à montrer à la CNCL notre compétence et notre savoir faire en matière d'audiovisuel. » Et d'énumérer les prestations déjà réalisées par la société pour diverses télévisions : « NFLG », l'émission musicale de TV 6 ; un programme sur FR3 (dans le cadre de la Régie française des espaces) ; le magazine « Cité » sur la chaîne locale Première diffusée sur la chaîne par satellite ; sans compter les prestations effectuées à une télévision suédoise qui a choisi les studios de TVES pour préparer les tests et les pré-réalisations d'une future chaîne « business » conçue pour le direct.

D'autres projets sont en cours — avec les chaînes publiques françaises, mais aussi des télévisions étrangères (américaine, brésilienne, australienne, japonaise, anglaise) — shoulds démarchés pour permettre à TVES d'aborder tous les genres sans devoir s'engager sur le long terme. Après tout, le printemps n'est pas si loin, et tout le monde, boulevard Péreire se dit convaincu d'être alors sur TF 1... RH ne signait-il pas la première émission de l'an 1987 ? ANNICK COJEAN.

## Après une proposition de l'administration judiciaire L'Imprimerie de la presse nouvelle reprend le travail

Après trois jours de grève, le syndicat du Livre-CGT a invité les grévistes de l'imprimerie de la presse nouvelle (IPN) à reprendre le travail le mercredi 31 décembre. Cette décision est due à la médiation de M<sup>me</sup> Alain Pernot, administrateur judiciaire de l'IPN.

Cette entreprise est en règlement judiciaire depuis juin. Mettant à profit le délai imparti par le tribunal de commerce de Paris jusqu'au 12 janvier (le Monde du 1<sup>er</sup> janvier) pour déposer un accord entre le Livre-CGT et M. Bruno Bertez, candidat à la reprise de l'IPN par le biais de la Société de diffusion de l'imprimerie financière (SDIF), l'administrateur judiciaire a proposé qu'un rendez-vous ait lieu mardi. Le Livre-CGT a accepté cette proposition et a donc invité les grévistes à suspendre leur mouvement. Le nombre des employés à conserver à l'IPN — 300 actuellement — sera un objet de ces négociations.

Les titres appartenant au groupe de presse de M. Bruno Bertez (les quotidiens l'AGEFI, la Tribune de l'économie et l'hebdomadaire la Vie française, menacé lui aussi de ne pas paraître) devraient donc à nouveau être imprimés normalement par l'IPN. Toutefois, avant de parvenir à ce compromis, des heurts ont eu lieu, mercredi, au siège du groupe de presse, alors que des grévistes interceptaient des exemplaires de la Tribune de l'économie et de l'AGEFI qui avaient été confectionnés dans une imprimerie de banlieue.

## Le conflit entre le Livre-CGT et M. Bertez porte, selon ce dernier, sur la productivité dans le secteur photocomposition. « A l'IPN, indique M. Bertez dans une lettre qu'il nous a adressée, la productivité horaire est de 2 631 signes corrigés (pour un salaire de 15 000 francs par mois). Hors livre, hors syndicat du Livre et sur le même matériel, la productivité horaire est de 9 000 francs par mois. Comment l'IPN pourrait-elle avoir des clients, être compétitive et donc viable dans ces conditions ? ». « Le plan de la SDIF pour redresser l'IPN est un plan courageux qui pose les vraies questions, conclut M. Bertez, il refuse de ratifier une situation de sous-productivité qui conduit les imprimeries de presse, une à une, à la disparition. »

## Les négociations financières irano-américaines

### Téhéran accuse Washington de « dérobade »

Les négociations irano-américaines sur la restitution à Téhéran d'avoirs iraniens bloqués aux États-Unis se sont achevées, le mercredi 31 décembre, à La Haye, sur des « progrès » mais sans accord, a affirmé le département d'Etat à Washington. Aucune date n'a été fixée pour la reprise de ces discussions, qui avaient débuté lundi, et les négociateurs américains doivent repartir à Washington, a indiqué le porte-parole du département d'Etat, M<sup>me</sup> Phyllis Oakley.

De son côté, M. Asadollah Nouri, chef de la délégation iranienne, a accusé la partie américaine de « se dérober » à ses obligations « prévues » dans les négociations « de manière surprenante » sur instruction de Washington. Selon une sentence prise en août 1986 par le tribunal arbitral américano-iranien, les deux parties devaient s'entendre avant quatre mois sur la somme litigieuse — 507 millions de dollars — actuellement gelée dans un compte de la Federal Reserve Bank de New-York.

### Un message de Paris

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a remis mardi un message pour le chef de la diplomatie iranienne, M. Ali Akbar Velayat, a annoncé mercredi le Quai d'Orsay. M. Gholarz Haddadi, avait été convoqué au ministère par M. Raimond, qui s'est entretenu avec lui pendant une heure, une semaine après le retour de Téhéran de la délégation française chargée de discuter du contentieux financier entre les deux pays.

Selon l'agence iranienne IRNA, le ministre français et M. Haddadi ont discuté des relations bilatérales « dans une atmosphère de compréhension », et M. Raimond a « souligné l'intérêt porté par la France à une normalisation des relations avec Téhéran ». L'agence estime cependant que M. Jacques Chirac « continue de soutenir le régime iranien » et que, « selon les observations politiques, le gouvernement français ne pourra arriver à une normalisation complète avec l'Iran que lorsqu'il adoptera une attitude neutre dans la guerre imposée par l'Irak ».

Le numéro de « Monde » daté 1<sup>er</sup> janvier 1987 a été tiré à 381 835 exemplaires

## Incident italo-albanais dans l'Adriatique

### Rome (UPI) — Les garde-côtes albanais ont arraisonné deux bateaux de pêche italiens en mer Adriatique dans la nuit du mardi 30 au mercredi 31 décembre. Les deux bateaux et leurs équipages, huit hommes au total, ont été conduits au port albanais de Vlora, où ils se trouvaient toujours jeudi matin.

Selon les sources officielles italiennes, les capitaines des deux bateaux croyaient être dans les eaux internationales, mais il est possible que les courants, très forts dans la région, les aient poussés vers les côtes albanaises.

Les autorités italiennes sont intervenues auprès de Tirane pour obtenir la libération des deux bateaux et de leurs équipages. L'incident serait survenu s'il ne survenait dans un contexte délicat dans les relations diplomatiques italo-albanaises. Six ressortissants albanais sont en effet réfugiés depuis le 12 décembre 1985 à l'ambassade de l'ambassadeur italien à Tirane. Le gouvernement albanais demande depuis cette époque qu'ils lui soient livrés, accusant les fugitifs d'avoir agi « contre l'État au service d'un pays étranger ». Les contacts entre Rome pour régler cette affaire sont restés jusqu'ici sans résultat.

## Le Monde sur Minitel

### LES INFOS

Les derniers flashs. L'actualité en direct.

3615 TAPÉZ LEMONDE

صكزامن الأصل